

ACTIONS &  
PERSPECTIVES



NOTRE  
MÉTROPOLE  
**LE RAPPORT  
ANNUEL**

2022







## Édouard PHILIPPE.

Président de la communauté urbaine  
Le Havre Seine Métropole

# édito

Le Havre Seine Métropole accompagne le territoire et ses acteurs dans les transitions industrielles, énergétiques, écologiques et numériques qui sont engagées dans de nombreux domaines pour relever les défis des prochaines décennies.

L'année 2022 aura été marquée par de nombreuses avancées. En témoignent l'achèvement des travaux du réseau de chaleur Mont-Gaillard ou l'extension du réseau de chaleur Havre sud, qui visent à fournir aux habitants du territoire une énergie décarbonée à un coût maîtrisé.

L'adoption cette année du tracé définitif du tramway à l'issue d'une large concertation préalable atteste aussi de notre engagement dans le développement des mobilités vertueuses.

L'activité de la filière de l'éolien en mer est entrée en phase opérationnelle en 2022 et je me réjouis que l'usine Siemens Gamesa implantée au Havre soit devenue le plus grand projet industriel des énergies renouvelables en France.

Si notre territoire évolue, c'est aussi dans sa capacité plus importante chaque année à attirer les compétences, les entreprises et les visiteurs. Ce gain en attractivité est aujourd'hui incontestable. Le campus Le Havre-Normandie accueille de plus en plus d'étudiants chaque année et l'ouverture de l'École 42 qui a choisi Le Havre pour implanter un établissement ne peut que contribuer au rayonnement du campus qui entend bien attirer 15 000 étudiants d'ici 2025.

Plus de deux millions de touristes ont été accueillis en 2022, dont une part croissante de croisiéristes. Le futur projet d'aménagement de la pointe de Floride sera de nature à conforter le développement de cette filière prometteuse.

Notre territoire n'est pas seulement dynamique et de plus en plus attractif, il doit aussi proposer à chacun d'entre nous une vraie qualité de vie. C'est aussi dans ce domaine que la Communauté urbaine s'investit quotidiennement en faisant évoluer l'offre du territoire en matière d'habitat, de santé, de mobilité ou d'animation.



“

**Notre objectif est de définir ensemble des projets concrets, utiles à la population et qui donnent à voir la force de notre territoire.**

”



Le Havre Seine Métropole

# Sommaire

**08**  
FAITS  
MARQUANTS

**18**  
NOTRE TERRITOIRE  
EN UN COUP D'ŒIL

**22**  
LES COMPÉTENCES  
DE LA  
COMMUNAUTÉ  
URBAINE

**LA GOUVERNANCE  
DE LA  
COMMUNAUTÉ  
URBAINE**

**24**  
LA CHARTE  
DE GOUVERNANCE

**26**  
LES INSTANCES COMMUNAUTAIRES

**28**  
LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

# NOTRE ACTION AU SERVICE DU TERRITOIRE

LE SOUTIEN AUX COMMUNES 32

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 36

L'EAU 40

LES DÉCHETS 44

LA VOIRIE 48

LES MOBILITÉS 52

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS 56

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 60

L'AGRICULTURE 64

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR 68

LE TOURISME 72

LE SPORT DE HAUT NIVEAU 76

LA SANTÉ 78

L'HABITAT 82

LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS 84

LA POLITIQUE DE LA VILLE 88

L'ANIMATION DU TERRITOIRE 90

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE 94

## 98

**NOTRE ORGANISATION,  
NOS MOYENS D' ACTIONS**

## 104

**PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE  
DES COMPTES ADMINISTRATIFS**

## 110

**LEXIQUE**

— RETOUR SUR —

# Un an de faits MARQUANTS

2022

## Plan d'économies d'énergie

Depuis 2019, Le Havre Seine Métropole a fait de la transition énergétique une priorité en investissant dans la mobilité électrique, la promotion des énergies renouvelables ou encore la rénovation thermique des logements et bâtiments.

Parmi les grands investissements :

- 125 millions d'euros pour développer le réseau de chaleur
- 4,5 millions d'euros pour aider les ménages à réduire leurs consommations
- Mise en place en 2018 du marché public global de performance.

Pour participer à l'effort national de sobriété en 2022, la Communauté urbaine à mis en place des mesures fortes :

- Dans les bâtiments communautaires : baisse de 2 degrés dans les gymnases et piscines, arrêt de l'eau chaude dans les bâtiments administratifs, chauffe à 19° dans les bureaux et les établissements recevant du public
- Sur le cycle de l'eau : utilisation de l'intelligence artificielle pour réduire la consommation et à moyen terme, création d'une centrale de méthanisation pour valoriser les boues issues de la station d'épuration du Havre
- Sur l'éclairage public : plus de flexibilité pour agir sur l'extinction. À moyen terme, mise en place de dispositifs de commande à distance. À long terme : accélérer la conversion aux LED.





**février 2022 - Livraison des espaces publics du site Lebon aux abords de l'Université**



**Février 2022 - Création du Groupement d'Intérêt Public Le Havre croisières**



Avril - mai 2022  
**Petites villes  
de demain**

Dans le cadre du dispositif national « Petites villes de demain », les habitants des 3 communes lauréates - Criquetot-l'Esneval, Étretat et Saint-Romain-de-Colbosc - ont été invités au travers de questionnaires et de temps d'échanges à s'exprimer sur les enjeux d'attractivité de leur commune.



14.05.2022 - Après 2 années d'absence dues à la pandémie de COVID-19, les festivités de *Gromesnil dans tous ses états* sont de retour



Du 29 mai au 5 juin 2022  
10<sup>ème</sup> édition de *la Fête du Cirque*, plus joyeuse, colorée et pétillante que jamais afin de célébrer les retrouvailles du public avec le festival.

Juillet 2022 - Les Rendez-vous d'Été, du 6 juillet au 31 août, une vingtaine de spectacles et animations culturelles pour profiter, gratuitement et en famille, d'une programmation joyeuse et originale.





**30.07.2022 - Les premières fondations gravitaires quittent le port du Havre pour rejoindre le futur parc éolien au large de Fécamp**



**05.09.2022 - Ouverture d'un nouveau centre de recyclage à Harfleur**

18.09.2022 – Clôture de la 6<sup>ème</sup> édition d'Un Été Au Havre.





**Fin 2022 - Livraison des nouveaux locaux pour l'installation de l'école 42**

**12.12.2022 - Le tramway fête ses 10 ans !**





6.12.2022

## 5<sup>e</sup> Rencontres de l'Axe Seine

Patrick OLLIER, Anne HIDALGO, Nicolas MAYER-ROSSIGNOL et Édouard PHILIPPE se sont réunis à Paris, à l'occasion des 5<sup>e</sup> rencontres de l'Axe Seine pour partager les premiers résultats concrets d'une coopération inédite en France. Cette journée du 6 décembre a été marquée par l'installation de l'Entente Axe Seine et la tenue de sa première conférence au cours de laquelle Édouard PHILIPPE a été désigné président et Anne HIDALGO, vice-présidente, pour deux ans. En privilégiant cette forme juridique, ouverte aux intercommunalités situées en aval de la capitale et partageant un bord à voie d'eau leur conférant un accès direct à la Seine, les collectivités membres ont choisi de se doter d'un outil souple de coopération favorisant le portage de projets d'intérêt général. L'Entente compte désormais treize intercommunalités ainsi que la Ville de Paris, fédérées autour d'une volonté commune : établir une stratégie collective et durable le long de la Seine.

Cette démarche de coopération constitue un levier majeur pour aider à relever ensemble les défis de la transition écologique, énergétique et économique. Elle s'illustre par des réponses concrètes aux principaux enjeux, parmi lesquels la logistique fluviale, le soutien à la production d'énergies renouvelables, la préservation des écosystèmes existants ou encore le développement touristique et culturel en vue des grands rendez-vous de 2023 et 2024 sur le territoire.

L'Entente Axe Seine veut prendre toute sa part dans le chantier d'une nouvelle offre de mobilités décarbonées, globales et partagées à l'échelle des espaces métropolitains et de l'ensemble de la vallée de la Seine. Au cœur de cette ambition majeure se trouve celle de l'ouverture de la Ligne Nouvelle Paris Normandie dans les meilleurs délais.

**10.07.2022 - Big Jump - Bassin du commerce au Havre - Parcours flottant et exposition sur le cycle de l'eau pour sensibiliser les 500 participants sur la qualité de l'eau et favoriser l'appropriation du fleuve.**



**01.10.2022 - Nuit Blanche - Une création de l'artiste allemande Stéphanie Lüning à l'Espace culturel Oscar Niemeyer, en réponse à une installation de la même artiste sur la Piazza Beaubourg à Paris.**





# NOTRE TERRITOIRE EN UN COUP D'ŒIL

CONSTITUÉ À L'ÉCHELLE DE LA POINTE DE CAUX,  
LE TERRITOIRE CULTIVE UNE IDENTITÉ FORTE : À LA FOIS  
MARITIME, FLUVIALE ET TERRESTRE.

**54**

COMMUNES

**267 618**

HABITANTS

**49 500 ha**

DE SUPERFICIE TOTALE

**540 habitants**

AU KM<sup>2</sup>

## UN TERRITOIRE AGRICOLE DYNAMIQUE

**349**

EXPLOITATIONS  
AGRICOLES

**63 %**

DE LA PRODUCTION  
DE LIN FRANÇAIS

**655 ha**

DE SURFACE  
EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

## UNE DESTINATION TOURISTIQUE RECHERCHÉE

**65 km**

DE LITTORAL

**2,4 millions**

DE TOURISTES PAR AN

**420 000**

CROISIÉRISTES PAR AN

**3 562**

RÉSIDENCES SECONDAIRES

**2 266**

CHAMBRES D'HÔTEL

## UNE ÉCONOMIE TOURNÉE VERS LA MER

**1<sup>er</sup>**

PORT FRANÇAIS  
POUR LE COMMERCE EXTÉRIEUR

**32 000**

EMPLOIS GÉNÉRÉS

**85,1 millions  
de tonnes**

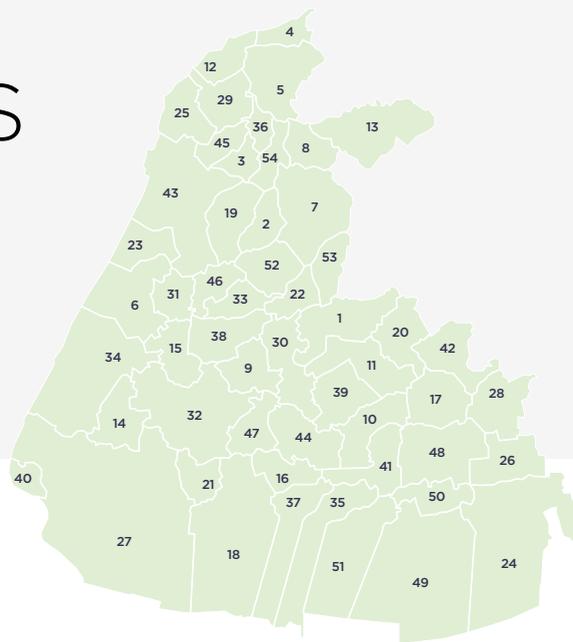
DE TRAFIC

**3,1 millions**

D'ÉQUIVALENT VINGT PIEDS  
POUR LE TRAFIC DE CONTENEURS



# 54 COMMUNES



**1 ANGERVILLE-L'ORCHER**  
1405 habitants

**2 ANGLESQUEVILLE-L'ESNEVAL**  
648 habitants

**3 BEAUREPAIRE**  
492 habitants

**4 BÉNOUVILLE**  
189 habitants

**5 BORDEAUX-SAINT-CLAIR**  
651 habitants

**6 CAUVILLE-SUR-MER**  
1594 habitants

**7 CRIQUETOT-L'ESNEVAL**  
2562 habitants

**8 CUVERVILLE-EN-CAUX**  
345 habitants

**9 ÉPOUVILLE**  
2654 habitants

**10 ÉPRETOT**  
776 habitants

**11 ÉTAINHUS**  
1205 habitants

**12 ÉTRETAT**  
1237 habitants

**13 FONGUEUSEMARE**  
185 habitants

**14 FONTAINE-LA-MALLET**  
2633 habitants

**15 FONTENAY**  
1521 habitants

**16 GAINNEVILLE**  
2526 habitants

**17 GOMMERVILLE**  
729 habitants

**18 GONFREVILLE-L'ORCHER**  
9124 habitants

**19 GONNEVILLE-LA-MALLET**  
1371 habitants

**20 GRAIMBOUVILLE**  
615 habitants

**21 HARFLEUR**  
8349 habitants

**22 HERMEVILLE**  
355 habitants

**23 HEUQUEVILLE**  
715 habitants

**24 LA CERLANGUE**  
1276 habitants

**25 LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER**  
453 habitants

**26 LA REMUÉE**  
1277 habitants

**27 LE HAVRE**  
168290 habitants

**28 LES TROIS-PIERRES**  
769 habitants

**29 LE TILLEUL**  
687 habitants

**30 MANÉGLISE**  
1228 habitants

**31 MANNEVILLE**  
892 habitants

**32 MONTIVILLIERS**  
15470 habitants

**33 NOTRE-DAME-DU-BEC**  
453 habitants

**34 OCTEVILLE-SUR-MER**  
6018 habitants

**35 OUDALLE**  
417 habitants

**36 PIERREFIQUES**  
135 habitants

**37 ROGERVILLE**  
1574 habitants

**38 ROLLEVILLE**  
1186 habitants

**39 SAINNEVILLE-SUR-SEINE**  
850 habitants

**40 SAINTE-ADRESSE**  
7317 habitants

**41 SAINT-AUBIN-ROUTOT**  
1917 habitants

**42 SAINT-GILLES-DE-LA-NEUVILLE**  
652 habitants

**43 SAINT-JOUIN-BRUNEVAL**  
1844 habitants

**44 SAINT-LAURENT-DE-BRÉVEDENT**  
1491 habitants

**45 SAINTE-MARIE-AU-BOSC**  
364 habitants

**46 SAINT-MARTIN-DU-BEC**  
629 habitants

**47 SAINT-MARTIN-DU-MANOIR**  
1469 habitants

**48 SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC**  
4259 habitants

**49 SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE**  
1137 habitants

**50 SAINT-VINCENT-CRAMESNIL**  
691 habitants

**51 SANDOUVILLE**  
797 habitants

**52 TURRETOT**  
1462 habitants

**53 VERGETOT**  
447 habitants

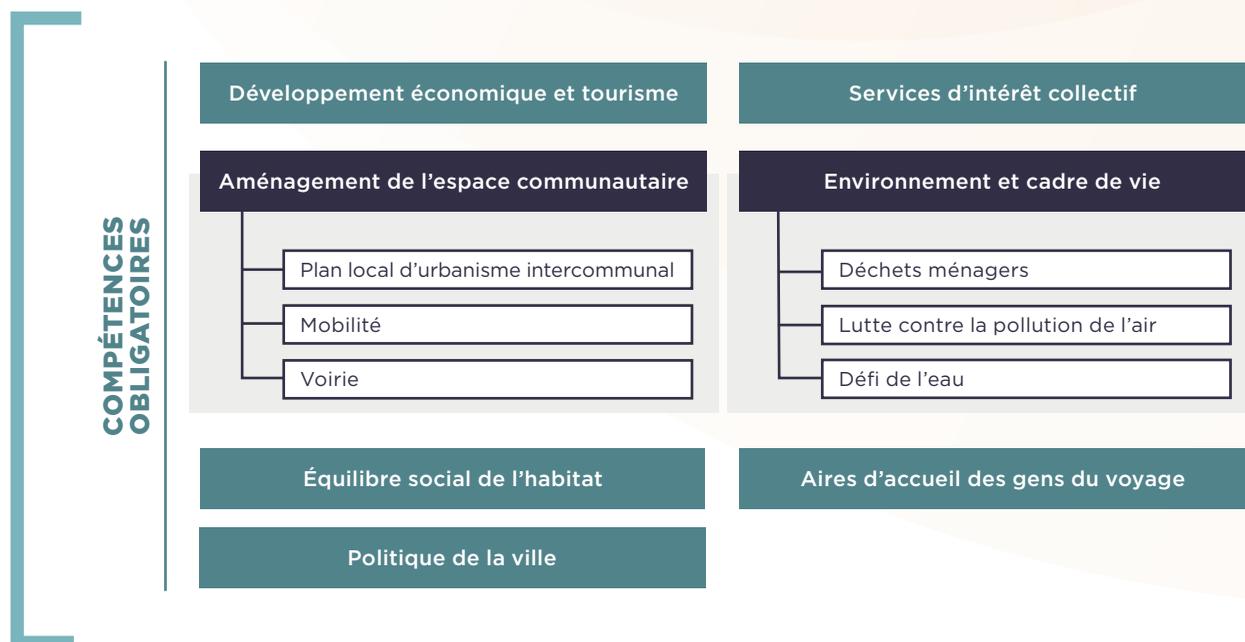
**54 VILLAINVILLE**  
286 habitants

# COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

**Logement, action sociale, urbanisme, environnement, aménagement du territoire, développement économique, sport, tourisme, transport scolaire... dans tous ces domaines, les collectivités disposent chacune de compétences administratives différentes, et complémentaires de celles de l'État.**

Les communes bénéficient de la clause de compétence générale leur permettant de régler par délibération toutes les affaires relevant de leur niveau. Les principales compétences exercées par les communes relèvent des domaines suivants : gestion des écoles préélémentaires et élémentaires, culture, sport, état civil, vie associative. La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a renforcé les compétences optionnelles et obligatoires transférées de la commune à l'intercommunalité.

Les compétences de la Communauté urbaine sont les suivantes :



COMPÉTENCES  
CHOISIES

Aménagement numérique du territoire	Mise en place d'un SIG communautaire
Agriculture	Mise en valeur de l'environnement
Santé et salubrité publiques	Gestion des trafics routiers
Prévention des risques majeurs	Relations avec les communautés éducatives
Gestion des eaux pluviales et ruissellement	Services à la population
Soutien au sport de haut niveau	Chemins de randonnée
Maîtrise d'ouvrage pour la construction d'établissements d'enseignement supérieur	Aide aux associations
	Relations culturelles



**LA COMMUNAUTÉ URBAINE, AU TITRE DE L'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE, ASSURE ÉGALEMENT LA GESTION DES ÉQUIPEMENTS SUIVANTS :**

École de musique intercommunale de Saint-Romain-de-Colbosc, crèche multi-accueil Les Farfadets à Saint-Romain-de-Colbosc, crèche Les Ribambelles à Criquetot-l'Esneval, piscine GDO à Gonfreville-l'Orcher, piscine les Bains des Docks au Havre, l'Effet bleu à Saint-Romain-de-Colbosc, Aquabowling des falaises à Criquetot-l'Esneval, le complexe aquatique Belle étoile à Montivilliers.

# LA CHARTE DE **GOUVERNANCE**

**Les échanges et travaux à l'occasion de la création de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, les valeurs défendues dans ce cadre par les élus et la prise en compte des objectifs poursuivis par la Communauté urbaine et par les communes membres ont permis l'émergence d'un socle de valeurs, d'idées et de principes.**

Ces valeurs, ces principes et ces idées ont été repris dans une charte qui constitue un cadre de référence visant à manifester l'attachement de tous à une gouvernance équilibrée et respectueuse des territoires, à une organisation réactive préservant la proximité et à un projet commun ambitieux et garant des identités locales.

Cette charte vient compléter les statuts de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, et a vocation à servir de cadre de référence au Conseil communautaire pour l'exercice de ses compétences.

Elle s'articule autour de 4 principaux axes :

## **1** **UNE GOUVERNANCE ÉQUILIBRÉE ET RESPECTUEUSE DES TERRITOIRES**

Avec l'instauration notamment de la conférence des maires : elle se réunit minimum 5 à 6 fois par an sur convocation du président. Les maires y sont présents personnellement afin de discuter des orientations stratégiques.

## **2** **UNE ORGANISATION RÉACTIVE QUI PRÉSERVE LA PROXIMITÉ**

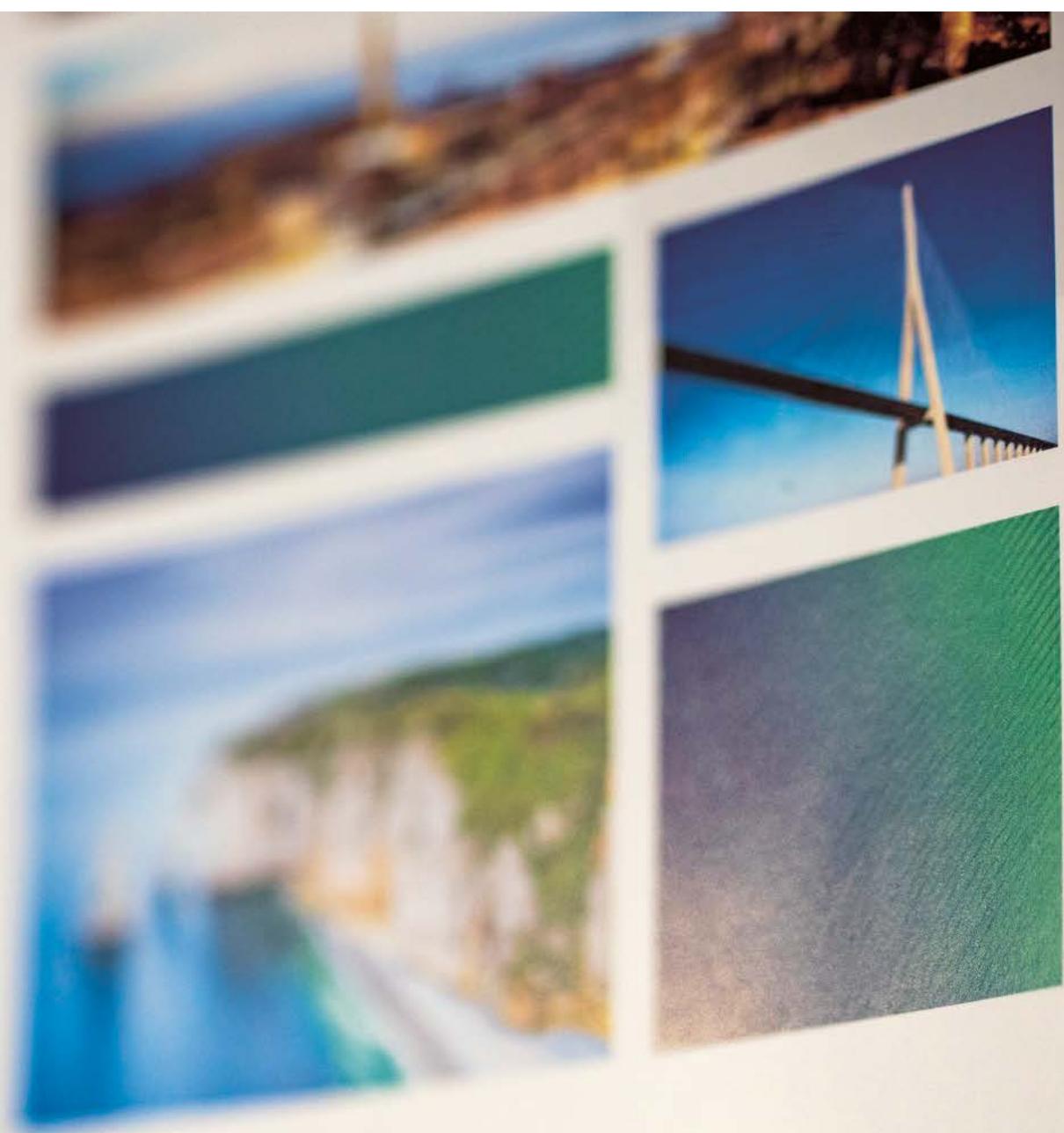
La mutualisation de certaines compétences et de certains moyens permet de faire ensemble ce qu'il était difficile de faire seul.

## **3** **UN PROJET COMMUN AMBITIEUX ET GARANT DES IDENTITÉS LOCALES**

La Communauté urbaine entend jouer un rôle clé de développement économique, social et environnemental au service des habitants, grâce à la diversité des communes qui la composent.

## **4** **DES INSTITUTIONS ET UN ÉTAT D'ESPRIT**

Dans le respect de la réglementation, la Communauté urbaine s'engage à n'imposer localement aucune décision qui ne relève pas de l'intérêt général et qui ne soit contraire à la volonté d'une commune exprimée par son maire. La conférence des maires veille au respect de cet engagement.



### LA CONFÉRENCE DES MAIRES

est une instance qui réunit les 54 maires des communes membres de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Elle permet de discuter des orientations stratégiques de la Communauté urbaine, de construire les politiques publiques et d'échanger autour de leur mise en œuvre. Elle se réunit cinq à six fois par an, sur convocation du président.

LE  
HAVRE  
SEINE  
MÉTROPOLE



## LES CONFÉRENCES THÉMATIQUES

sont des instances d'information et de suivi des projets engagés, ouvertes à tous les conseillers communautaires et aux conseillers municipaux de toutes les communes du territoire.

# 6

## CONFÉRENCES THÉMATIQUES

**Aménagement du territoire**

---

**Attractivité du territoire**

---

**Transitions territoriales**

---

**Ressources**

---

**Eau, assainissement, fluides, déchets**

---

**Proximité**

---

**PROPOSITIONS  
SUIVI DES ACTIONS**

## LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Il se réunit avant chaque conseil communautaire. Il donne un avis sur les propositions des conférences thématiques et examine les projets de délibérations qui seront votés.

Il adopte également des décisions sur délégation du conseil communautaire.

Le Président

**15**

Vice-Présidents en charge des délégations thématiques

**10**

conseillers communautaires délégués

**5**

membres du bureau

En 2022 :

**239**

décisions de bureau

## LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il adopte le budget, décide par délibérations des actions et projets qui concernent les compétences et politiques publiques de la Communauté urbaine.

**130**

élus titulaires

En 2022 :

**510**

délibérations

AVIS  
DÉBATS

VOTE

# LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

COMPOSITION AU 31.12.2022

## — LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

### LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS



**Édouard PHILIPPE**

Président de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole  
(maire du Havre)

### LES 15 VICE-PRÉSIDENTS



**Jean-Baptiste GASTINNE**

(1<sup>er</sup> adjoint - Le Havre)

Développement économique et tourisme



**Clotilde EUDIER**

(maire de Saint-Romain-de-Colbosc)

Aménagement de l'espace public



**Alain FLEURET**

(maire de Criquetot-l'Esneval)

Aménagement numérique du territoire et innovation



**Jérôme DUBOST**

(maire de Montivilliers)

Santé



**Christine MOREL**

(maire d'Harfleur)

Eau et assainissement



**Jean-Louis ROUSSELIN**

(maire d'Octeville-sur-Mer)

Finances, affaires juridiques et marchés



**Florent SAINT-MARTIN**

(conseiller municipal - Le Havre)

Habitat, urbanisme, foncier, enseignement supérieur et politique de la ville



**Cyriaque LETHUILLIER**

(maire de La Poterie-Cap-d'Antifer)

Biodiversité et espaces naturels



**Michel RATS**

(maire de La Cerlangue)

Animations territoriales



**Alban BRUNEAU**

(maire de Gonfreville-l'Orcher)

Risques majeurs et environnement industriel



**Hubert DEJEAN DE LA BÂTIE**

(maire de Sainte-Adresse)

Transition énergétique, économie circulaire et déchets



**Pascal LEPRETTRE**

(maire de Rolleville)

Mobilité



**Mallika CHERRIÈRE**

(conseiller municipal - Le Havre)

Sport



**Christian GRANCHER**

(maire de Cauville-sur-Mer)

Agriculture et alimentation



**Jean-Louis MAURICE**

(maire de Fontaine-la-Mallet)

Ressources humaines

### LES AUTRES MEMBRES DU BUREAU



**François AUBER**

(maire de Saint-Jouin-Bruneval)

1<sup>er</sup> membre du bureau



**Thérèse BARIL**

(maire de Turretot)

2<sup>e</sup> membre du bureau



**Augustin BŒUF**

(adjoint au maire - Le Havre)

3<sup>e</sup> membre du bureau



**Pascal CORNU**

(maire de Notre-Dame-du-Bec)

4<sup>e</sup> membre du bureau



**Marie-Laure DRONE**

(adjoint au maire - Le Havre)

5<sup>e</sup> membre du bureau



**Valérie HUON-DEMARE**

(maire de Saint-Gilles-de-la-Neuville)

6<sup>e</sup> membre du bureau



**Anthony GUÉROUL**

(maire de Saint-Aubin-Routot)

7<sup>e</sup> membre du bureau



**Jean-Pierre LEDUC**

(maire de Bénouville)

8<sup>e</sup> membre du bureau



**Marc-Antoine TETREL**

(maire de Manéglise)

9<sup>e</sup> membre du bureau



**Sylvain VASSE**

(maire de Graimbouville)

10<sup>e</sup> membre du bureau



**Avelyne CHIROL**

(maire de Rogerville)

11<sup>e</sup> membre du bureau



**Nadège COURCHÉ**

(maire de La Remuée)

12<sup>e</sup> membre du bureau



**Christine DOMAIN**

(maire d'Épouville)

13<sup>e</sup> membre du bureau



**Didier SANSON**

(conseiller municipal - Etainhus)

14<sup>e</sup> membre du bureau



**Martine VIALA**

(maire de Villainville)

15<sup>e</sup> membre

## — LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES TITULAIRES

<b>Yann ADREIT</b> ( <i>Gommerville</i> )	<b>Christelle GUÉROUT</b> ( <i>Sainte-Adresse</i> )
<b>Jean-Michel ARGENTIN</b> ( <i>Oudalle</i> )	<b>Annick GUIVARCH</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>André BAILLARD</b> ( <i>Etretat</i> )	<b>Jocelyne GUYOMAR</b> ( <i>Saint-Vincent-Cramesnil</i> )
<b>Frédéric BASILLE</b> ( <i>Angerville-l'Orcher</i> )	<b>Jean-Luc HEBERT</b> ( <i>Montivilliers</i> )
<b>Dominique BELLENGER</b> ( <i>Harfleur</i> )	<b>Sophie HERVÉ</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Gilles BELLIERE</b> ( <i>Montivilliers</i> )	<b>Fanny HEUZÉ</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Monique BERTRAND</b> ( <i>Les Trois Pierres</i> )	<b>Jean-Luc HODIERNE</b> ( <i>Vergetot</i> )
<b>Laurence BESANCENOT</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Yves HUCHET</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Jean-Pierre BONNEVILLE</b> ( <i>Bordeaux-Saint-Clair</i> )	<b>Pascal LACHÈVRE</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Fanny BOQUET</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Laurent LANGELIER</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Pierre BOUYSSSET</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>David LAURENT</b> ( <i>Cuverville-en-Caux</i> )
<b>Patrick BUCOURT</b> ( <i>Heuqueville</i> )	<b>Anne-Virginie LE COURTOIS</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Sylvie BUREL</b> ( <i>Harfleur</i> )	<b>Jean-Pierre LEBOURG</b> ( <i>Sainte-Adresse</i> )
<b>Patrick BUSSON</b> ( <i>Saint-Laurent-de-Brèvedent</i> )	<b>Aurélien LECACHEUR</b> ( <i>Montivilliers</i> )
<b>Gaëlle CAETANO</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Caroline LECLERCQ</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Agnès CANAYER</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Jean-Paul LECOQ</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Thibaut CHAIX</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Patrick LEFEBVRE</b> ( <i>Anglesqueville-l'Esneval</i> )
<b>Corinne CHATEL</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Virginie LEMAÎTRE-LADOUCE</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Noureddine CHATI</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Daniel LEMESLE</b> ( <i>Hermeville</i> )
<b>Annie CHICOT</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Sandrine LEMOINE</b> ( <i>Saint-Vigor-d'Ymonville</i> )
<b>Olivier COMBE</b> ( <i>Saint-Romain-de-Colbosc</i> )	<b>Hervé LEPILEUR</b> ( <i>Gonneville-la-Mallet</i> )
<b>Christine CORMERAIS</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Raphaël LESUEUR</b> ( <i>Le Tilleul</i> )
<b>André CORNOU</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Laurent LOGIOU</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Louisa COUPPEY</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Bruno LOZANO</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Pascal CRAMOISAN</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Fabienne MALANDAIN</b> ( <i>Montivilliers</i> )
<b>Isabelle CREVEL</b> ( <i>Montivilliers</i> )	<b>Gérald MANIABLE</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Stéphanie DE BAZELAIRE</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Jacques MARTIN</b> ( <i>Octeville-sur-mer</i> )
<b>Laëtitia DE SAINT NICOLAS</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Émilie MASSET</b> ( <i>Gainneville</i> )
<b>Régis DEBONS</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Denis MERVILLE</b> ( <i>Sainneville-sur-Seine</i> )
<b>Brigitte DÉCHAMPS</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Pierre MICHEL</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Françoise DEGENETAIS</b> ( <i>Octeville-sur-Mer</i> )	<b>Stéphanie MINEZ</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Fabienne DELAFOSSE</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Nathalie NAIL</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Jacques DELLERIE</b> ( <i>Sandouville</i> )	<b>Madjid NASSAH</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Emmanuel DIARD</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Bineta NIANG</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Hady DIENG</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Oumou NIANG-FOUQUET</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Marie-Claire DOUMBIA</b> ( <i>Gonfreville-l'Orcher</i> )	<b>Valérie PETIT</b> ( <i>Fongueusemare</i> )
<b>Véronique DUBOIS</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Étienne PLANCHON</b> ( <i>Sainte-Marie-au-Bosc</i> )
<b>Fabienne DUBOSQ</b> ( <i>Gonfreville-l'Orcher</i> )	<b>Dominique PRÉVOST</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Christian DUVAL</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Alain RENAUT</b> ( <i>Pierrefiques</i> )
<b>Wasil ECHCHENNA</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Nicolas SIMON</b> ( <i>Saint-Martin-du-Bec</i> )
<b>Patrick FONTAINE</b> ( <i>Mannevillette</i> )	<b>Pierre SIRONNEAU</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Jean-Luc FORT</b> ( <i>Saint-Martin-du-Manoir</i> )	<b>Patrick TEISSERE</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Solange GAMBART</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Florence THIBAudeau-RAINOT</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Laurent GILLE</b> ( <i>Montivilliers</i> )	<b>Philippe TOULIN</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Antonin GIMARD</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Seydou TRAORÉ</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Carol GONDOUIN</b> ( <i>Beaurepaire</i> )	<b>Virginie VANDAELE</b> ( <i>Montivilliers</i> )
<b>Denis GREVERIE</b> ( <i>Le Havre</i> )	<b>Danièle VASCHALDE</b> ( <i>Le Havre</i> )
<b>Marie-Catherine GRZELCZYK</b> ( <i>Fontenay</i> )	<b>Nacera VIEUBLÉ</b> ( <i>Harfleur</i> )
<b>Marc GUERIN</b> ( <i>Gonfreville-l'Orcher</i> )	<b>Anne-Marie VIGNAL</b> ( <i>Épretot</i> )

# NOTRE ACTION AU SERVICE DU TERRITOIRE

---

L'INSTITUTION INTERVIENT DANS  
PLUS DE 20 DOMAINES AU SERVICE DES COMMUNES  
ET DE SES HABITANTS.

---





## AU SOMMAIRE

32

LE SOUTIEN AUX COMMUNES

36

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

40

L'EAU

44

LES DÉCHETS

48

LA VOIRIE

52

LES MOBILITÉS

56

LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

60

LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

64

L'AGRICULTURE

68

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

72

LE TOURISME

76

LE SPORT DE HAUT NIVEAU

78

LA SANTÉ

82

L'HABITAT

84

LA PRÉVENTION DES RISQUES MAJEURS

88

LA POLITIQUE DE LA VILLE

90

L'ANIMATION DU TERRITOIRE

94

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



LE SOUTIEN AUX COMMUNES

# ACCOMPAGNER LES COMMUNES DANS LEUR FONCTIONNEMENT, LES AIDER À INVESTIR POUR LE TERRITOIRE

**19,7 M€**  
DE DOTATION  
DE SOLIDARITÉ  
COMMUNAUTAIRE

**1 676 K€**  
DE FONDS DE CONCOURS  
INVESTISSEMENT

**393 k€**  
DE FONDS DE SOUTIEN  
ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE A MIS EN PLACE PLUSIEURS DISPOSITIFS POUR SOUTENIR FINANCIÈREMENT LES COMMUNES DANS LEURS PROJETS D'INVESTISSEMENTS ET DANS LEUR FONCTIONNEMENT.

## AGIR EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ TERRITORIALE

Obligatoire pour les communautés urbaines, la dotation de solidarité communautaire (DSC) est un outil de péréquation intercommunal qui vise à contribuer à la correction des inégalités territoriales. Son montant étant libre, la somme allouée par la Communauté urbaine (19,7 M€ en 2022 – une des plus élevée en France par habitant) démontre la

volonté partagée par les élus communautaires d'agir en soutien des communes. Le montant de DSC, adossé à l'indice des prix des dépenses communales (inflation réellement supportée par les communes) est en hausse de 0,2 M€ par rapport à 2021.



## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Un fonds de soutien à l'investissement des communes en matière d'équipements sportifs est proposé aux communes du territoire pour leur permettre de rénover des équipements existants ou en créer de nouveaux. Le montant du fonds dont l'enveloppe 2021-2026 s'élève à 3 M€ est fixé à 12% du montant HT des travaux éligibles. En 2022, ce sont 17 opérations qui ont été soutenues pour un montant de 393 674 €. 11 opérations concernaient de la rénovation énergétique et/ou de l'amélioration pour l'accessibilité PMR et 6 étaient des créations d'équipements sportifs (gymnase, city stades, terrains de basket 3 x 3...).

## SOUTENIR LES INVESTISSEMENTS DES COMMUNES

Un fonds de 20 M€ est proposé pour la période 2021-2026 afin de soutenir les communes membres dans leur politique d'investissement et favoriser l'activité économique sur le territoire. Il est destiné à soutenir la réalisation d'équipements, d'infrastructures, de travaux, d'installations et d'acquisition de matériel. Le montant auquel chaque commune peut prétendre est fonction de sa population et de son potentiel financier. En 2022, ce sont 71 dossiers qui ont été soutenus pour un montant de 1 676 k€.



## MONTANTS 2022 PAR COMMUNE (EN €)

COMMUNE	DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE 2022	ATTRIBUTIONS FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT EN 2022	ATTRIBUTIONS FONDS DE SOUTIEN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN 2022
ANGERVILLE-L'ORCHER	108 049 €	-	-
ANGLESQUEVILLE-L'ESNEVAL	44 527 €	15 876 €	-
BEAUREPAIRE	18 831 €	-	-
BÉNOUVILLE	14 793 €	-	-
BORDEAUX-SAINT-CLAIR	56 674 €	22 620 €	-
CAUVILLE-SUR-MER	259 805 €	-	-
CRICQUETOT-L'ESNEVAL	205 860 €	-	226 506 €
CUVERVILLE-EN-CAUX	30 139 €	5 098 €	-
ÉPOUVILLE	440 217 €	-	-
ÉPRETOT	112 384 €	-	7 604 €
ÉTAINHUS	163 066 €	-	15 812 €
ÉTRETAT	129 339 €	39 102 €	-
FONGUEUSEMARE	28 574 €	1 897 €	-
FONTAINE-LA-MALLET	226 601 €	22 952 €	982 €
FONTENAY	234 516 €	-	-
GAINNEVILLE	461 310 €	70 630 €	-
GOMMERVILLE	116 240 €	-	-
GONFREVILLE-L'ORCHER	1 851 154 €	-	-
GONNEVILLE-LA-MALLET	102 133 €	-	-
GRAIMBOUVILLE	104 445 €	6 139 €	-
HARFLEUR	1 466 240 €	151 209 €	7 187 €
HERMEVILLE	28 288 €	10 547 €	-
HEUQUEVILLE	53 621 €	28 500 €	-
LA CERLANGUE	183 650 €	18 545 €	-
LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER	43 514 €	3 649 €	-
LA REMUÉE	145 428 €	-	-
LE HAVRE	6 731 808 €	-	8 695 €



COMMUNE	DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE 2022	ATTRIBUTIONS FONDS DE CONCOURS INVESTISSEMENT EN 2022	ATTRIBUTIONS FONDS DE SOUTIEN ÉQUIPEMENTS SPORTIFS EN 2022
LES-TROIS-PIERRES	117 731 €	-	-
LE TILLEUL	51 108 €	25 086 €	-
MANÉGLISE	222 043 €	-	-
MANNEVILLE	142 552 €	9 675 €	10 000 €
MONTIVILLIERS	2 488 820 €	394 624 €	14 771 €
NOTRE-DAME-DU-BEC	69 434 €	4 430 €	-
OCTEVILLE-SUR-MER	328 938 €	365 662 €	-
LOUDALLES	13 643 €	-	-
PIERREFIQUES	15 459 €	-	-
ROGERVILLE	136 874 €	-	-
ROLLEVILLE	216 595 €	25 844 €	5 500 €
SAINNEVILLE-SUR-SEINE	113 518 €	5 513 €	4 725 €
SAINT-AUBIN-ROUTOT	233 861 €	-	-
SAINTE-ADRESSE	584 565 €	183 750 €	2 994 €
SAINTE-MARIE-AU-BOSC	28 779 €	-	-
SAINT-GILLES-DE-LA-NEUVILLE	106 860 €	7 365 €	-
SAINT-JOUIN-BRUNEVAL	206 925 €	-	83 889 €
SAINT-LAURENT-DE-BRÉVEDENT	179 570 €	36 526 €	4 495 €
SAINT-MARTIN-DU-BEC	46 473 €	-	-
SAINT-MARTIN-DU-MANOIR	314 191 €	2 853 €	-
SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC	386 986 €	-	-
SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE	18 334 €	-	-
SAINT-VINCENT-CRAMESNIL	94 875 €	-	-
SANDOUVILLE	22 126 €	-	-
TURRETOT	127 534 €	218 722 €	-
VERGETOT	34 428 €	-	-
VILLAINVILLE	24 226 €	-	514 €
<b>TOTAL</b>	<b>19 687 654 €</b>	<b>1 676 814 €</b>	<b>393 674 €</b>





TRANSITION ÉCOLOGIQUE

# L'ENJEU CARBONE, UNE CONTRAINTE ET UNE CHANCE POUR LE TERRITOIRE

PRÈS DE  
**12 MT**  
DE CO<sub>2</sub>  
STOCKÉES PAR LES  
VÉGÉTAUX ET FORÊTS SUR  
LE TERRITOIRE

PRODUCTION TOTALE  
D'ÉNERGIE ISSUE DU  
SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE  
**13 GWh**  
OBJECTIF :  
MULTIPLIER PAR 4 D'ICI 2040

**53 GWh**  
PRODUCTION TOTALE  
D'ÉNERGIE ISSUE  
DE LA BIOMASSE  
(DÉCHETS ORGANIQUES,  
BOIS, RÉSIDUS D'ACTIVITÉS  
AGRICOLLES ETC.)

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE SE MOBILISE POUR ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ÉCOLOGIQUE DU TERRITOIRE EN PROPOSANT DES PLANS D'ACTION INNOVANTS QUI ASSOCIENT PARTENAIRES INSTITUTIONNELS ET INDUSTRIELS AU NIVEAU RÉGIONAL ET NATIONAL.

## FÉDÉRER AUTOUR DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Le 19 juillet 2021, Le Havre Seine Métropole a signé avec l'État un Contrat de relance et de transition écologique (CRTE) pour la période 2021-2026. Le CRTE de la Communauté urbaine a été élaboré avec la Métropole Rouen Normandie afin d'exploiter à l'échelle de la Seine aval leur potentiel de développement autour de la transition

énergétique, environnementale et industrielle. Le CRTE consigne tous les grands projets du territoire. Son pilotage s'organise en groupes de travail sur les thématiques de la transition écologique et en comités de pilotage semestriels présidés par le préfet de région, en présence du délégué interministériel à l'accompagnement des territoires en transition énergétique et des présidents des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).



**L'ambition Le Havre Seine Métropole : s'affirmer comme un territoire de référence en matière de bas-carbone.**

## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

### 2023

LA MISE EN ŒUVRE DU PCAET AVEC POUR OBJECTIFS PHARES À L'HORIZON 2040 :

- DE DIMINUER DE 60% LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES)
- DE DIMINUER DE 24% LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE
- DE QUADRUPLER LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES ET RÉCUPÉRABLES

LA POURSUITE DU CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

L'UTILISATION DE LA CHALEUR FATALE (PERDUE) DES INDUSTRIES DE LA ZIP (DONT LA RAFFINERIE TOTAL) DANS LE RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE HYDROGÈNE

LA RÉDUCTION À LA SOURCE DES ÉMISSIONS ET CAPTAGE DE CO<sub>2</sub> (SOIT POUR L'UTILISER, SOIT POUR LE SÉQUESTRER)

LE RECYCLAGE DES BATTERIES

LA RÉHABILITATION DE SITES DANS LA PERSPECTIVE DU « ZÉRO ARTIFICIALISATION NETTE »

LA DÉCARBONATION DES TRANSPORTS ET DES MOBILITÉS NOTAMMENT AVEC LE DÉVELOPPEMENT DU TRANSPORT FLUVIAL SUR L'AXE SEINE

LE DÉVELOPPEMENT ET LA STRUCTURATION DE FILIÈRES AGRICOLES DURABLES



## METTRE EN ŒUVRE LE PLAN CLIMAT-AIR-ÉNERGIE TERRITORIAL

En 2022, la Communauté urbaine a défini la stratégie et le plan d'action du PCAET en fixant des objectifs à court (2028), moyen (2040) et long termes (2050). Un cycle de rendez-vous a été programmé pour informer, débattre et permettre à chacun de contribuer au projet. Ont ainsi été organisés une table ronde « *Climat, agir maintenant, préparer demain* », un forum citoyen « *Quelles pratiques et coopérations face au défi climatique ?* », des ateliers avec le conseil de développement (CODEV), un ciné-débat et des ateliers sur les énergies renouvelables, une conférence sur les risques naturels liés au changement climatique et une consultation en ligne sur la plateforme [jeparticipe.lehavremetro.fr](https://jeparticipe.lehavremetro.fr). Un schéma directeur des énergies a également été élaboré pour mettre en œuvre les actions identifiées, à partir de 2023.

## FAVORISER L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

L'écologie industrielle territoriale est un des axes du protocole d'accord 2019-2022 du Territoire d'industrie Axe Seine.

Le Havre Seine Métropole, Caux Seine agglomération, la Métropole Rouen Normandie, la Communauté d'agglomération Seine-Eure (CASE) et les deux associations d'entreprises SYNERZIP-LH et INCASE travaillent avec la Région et l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) pour développer des synergies et des filières industrielles interterritoriales. Le Havre Seine Métropole a été lauréate en 2021 de l'Appel à manifestation d'intérêt «CPIER (Contrat de Plan Interrégional État Région) transition écologique et développement économique», pour la mise en œuvre opérationnelle de sa stratégie en lien avec les territoires de l'Axe Seine (intitulé projet ASTER-Industries). Une reconnaissance de ses efforts, qui ne font que renforcer ses ambitions futures.



## FOURNIR UNE ÉNERGIE DÉCARBONÉE À UN COÛT MAÎTRISÉ

Les travaux du réseau de chaleur du Mont-Gaillard se sont achevés fin 2022 avec le raccordement d'une quarantaine de bâtiments collectifs (privés ou publics). Le Havre Seine Métropole a lancé un grand projet de décarbonation et d'extension du réseau de chaleur Le Havre Sud avec l'objectif de raccorder quelque 37 000 logements d'ici 2025.

Le réseau et les deux installations de production éviteront l'émission de 47 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an grâce à une chaleur à 80 % d'origine renouvelable (biomasse) ou récupérée (chaleur fatale industrielle). Le projet représente un investissement de 170 M€. Grâce à la combustion du gaz, la chaleur résiduelle récupérée sur les installations de la plateforme Normandière de TotalEnergies se substituera à la chaleur produite actuellement, permettant d'alimenter l'équivalent de 12 000 logements et d'économiser 16 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an.



---

### CHAUFFERIE BIOSYNERGY

En 2022, les travaux de la chaufferie masse BioSynErgy se sont poursuivis sur la zone industrielle. À partir de déchets de bois et de combustibles solides de récupération (CSR), elle produira de la vapeur et de l'eau chaude pour deux réseaux de chaleur : un réseau industriel sur la zone industrialo-portuaire et le réseau urbain Le Havre Sud. Sa mise en service est prévue à l'été 2023.

---

## RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS

Fin 2018, Le Havre Seine Métropole, la Ville du Havre, le Centre communal d'action sociale (CCAS), la SPL des Docks et la Ville d'Octeville-sur-Mer ont signé pour dix ans un marché public global de performance (MPGP) avec la société CRAM pour réduire les consommations énergétiques des bâtiments tout en améliorant leur confort. Ce marché comprend l'exploitation du chauffage, la maintenance des installations et la réalisation de travaux afin de remplir des objectifs chiffrés de performance. Entre 2019 et 2022, 9 bâtiments communautaires et 158 bâtiments municipaux ont été concernés par des chantiers de rénovation, ce qui a permis une diminution de 20% de leur consommation énergétique.

## DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le 9 novembre 2022 a été fondée la société d'économie mixte (SEM) Axe-Seine Énergies Renouvelables (ASER). Le Havre Seine Métropole, la Métropole Rouen Normandie, la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, la Banque des Territoires et la société Énergie Partagée Investissement se sont associées pour créer un outil public de développement des énergies renouvelables, une première en France. Celui-ci aura pour objet, directement ou par l'intermédiaire de ses filiales et de ses participations, d'intervenir dans le développement, la gestion, la distribution, le stockage et la livraison d'énergies renouvelables sur le territoire de l'Axe Seine.




---

### PHOTOVOLTAÏQUE ET MÉTHANISATION

La Communauté urbaine est favorable à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les parkings du territoire, publics ou privés, ainsi qu'à la méthanisation des boues de la station d'épuration Edelweiss. Elle accompagne également les communes dans leurs projets d'énergie renouvelable tel celui sur le développement photovoltaïque à Gainneville.

---

### INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

Dans le cadre de l'élaboration du PCAET, les maires et adjoints au maire de 17 communes ont participé aux ateliers « Comment faire éclore les projets d'énergie renouvelable » organisés sur le territoire du 12 octobre au 25 novembre 2022 : **ANGERVILLE-L'ORCHER, BEAUREPAIRE, CAUVILLE-SUR-MER, FONTAINE-LA-MALLET, FONTENAY, GAINNEVILLE, GOMMERVILLE, HEUQUEVILLE, LA REMUÉE, LE HAVRE, LES TROIS PIERRES, MANNEVILLETTTE, SAINNEVILLE-SUR-SEINE, SAINTE-ADRESSE, SAINT-GILLES-DE-LA-NEUVILLE, SAINT-LAURENT-DE-BRÈVEDENT, TURRETOT.**



L'EAU

# PROTÉGER LA RESSOURCE PAR **UNE GESTION DURABLE**

**21 473 924 m<sup>3</sup>**  
PRODUITS ET DISTRIBUÉS  
D'EAU POTABLE

**10 727 716 m<sup>3</sup>**  
PRODUITS ET DISTRIBUÉS  
D'EAU INDUSTRIELLE

**140 535**  
ABONNÉS

GARANTE DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION EN EAU POTABLE SUR SON TERRITOIRE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE VEILLE SUR CHAQUE ÉTAPE DU CYCLE DE L'EAU, EN PRÉSERVANT ET EN GÉRANT LA RESSOURCE DE MANIÈRE RESPONSABLE, EN SÉCURISANT SON APPROVISIONNEMENT ET EN LUTTANT CONTRE LES INONDATIONS.

## **PRÉSERVER LA RESSOURCE**

Pour protéger les bassins souterrains de la pollution diffuse et ponctuelle, la Communauté urbaine réalise des aménagements d'hydraulique douce qui permettent de freiner les écoulements et de capter une partie des polluants avant que l'eau ne s'infilte.

En 2022, elle a réalisé 22 aménagements. 42 projets ont été conventionnés en vue de travaux programmés en 2023. Ces travaux sont financés à 100% par Le Havre Seine Métropole, avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Par ailleurs, 76 agriculteurs se sont engagés contractuellement à maintenir leurs surfaces en herbe, bénéficiant ainsi d'une aide financière pour services



**Une gestion rigoureuse des infrastructures modernes permet à la Communauté urbaine de fournir une eau de qualité.**

### NOUVELLE STATION DE TRAITEMENT DES BOUES ACTIVÉES AU TILLEUL

Remplaçant les 3 lagunes de traitement, cette station permet d'améliorer le traitement et la préservation du milieu naturel sur les communes du Tilleul, Beaufort, La Poterie-Cap d'Antifer / Saint-Jouin-Bruneval.

environnementaux. 17 agriculteurs ont également mis en œuvre des mesures agro environnementales et climatiques favorables à la protection des ressources en eau avec le soutien de la Communauté urbaine.

Préserver la ressource en eau, implique également une politique de prévention. Telle est la mission de l'Écopôle Cycle de l'eau, un espace pédagogique de 400 m<sup>2</sup> accessible à tous, installé depuis 2013 au sein de la station d'épuration nouvelle génération d'Edelweiss. Il comptabilisait jusqu'à l'année dernière, plus de 25 000 visiteurs.

### SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT

La Communauté urbaine organise la production et la distribution en eau potable de ses 140 535 abonnés. Elle alimente également en eau industrielle la zone industrialo-portuaire du Havre. Pour ce faire, elle dispose de 6 usines de traitement alimentées par 12 points de captage (soit 21,5 M de m<sup>3</sup> d'eau traités chaque année) et de 2 000 km de canalisations qu'elle exploite et entretient.

Le Havre Seine Métropole a entrepris la réalisation de son schéma directeur d'alimentation en eau, avec pour objectif de sécuriser l'approvisionnement en

eau de son territoire, de maîtriser la performance de ses systèmes d'alimentation et de mettre en place une démarche de gestion patrimoniale basée sur un renouvellement optimisé des infrastructures et des réseaux. Démarrée en 2022, cette étude va se poursuivre durant les 3 prochaines années.

La Communauté urbaine, en dépit d'un contexte économique de forte inflation sur le prix des matières premières a soutenu un niveau d'investissement conséquent sur ses unités de production et ses réseaux afin de desservir une eau parfaitement conforme sur le plan sanitaire tout en maintenant un prix de l'eau stable.

## CONTRÔLER LA QUALITÉ

La Communauté urbaine s'engage à fournir une eau de qualité : 681 analyses de contrôle ont ainsi été réalisées en 2022. Elle développe également avec l'Agence régionale de Santé (ARS) le « Plan de gestion et de sécurité sanitaire » qui permet d'identifier les dangers, d'évaluer les risques sanitaires susceptibles d'affecter le système d'alimentation en eau potable et d'anticiper les mesures de contrôle destinées à les réduire ou à les éliminer.

## MODERNISER L'ASSAINISSEMENT

Le Havre Seine Métropole s'attache à bâtir ou à moderniser ses installations dans le respect des normes environnementales les plus exigeantes. Ainsi, une nouvelle station d'épuration des eaux usées a été mise en service en 2022 au Tilleul. Des travaux ont également été réalisés sur la station d'Edelweiss au Havre afin de réduire les consommations en électricité et en réactifs. Ils se poursuivront en 2023.

---

### RESTAURATION DU COURS DE LA ROUELLES

Une étude a été lancée en 2022 pour restaurer le cours de la rivière de Rouelles, située à Fontaine-la-Mallet, afin d'améliorer la qualité de son eau et prévenir les inondations.

---

## LUTTER CONTRE LES INONDATIONS

Le Havre Seine Métropole gère les 366 ouvrages hydrauliques de lutte contre les inondations. En 2022, elle a procédé à l'agrandissement de l'ouvrage de lutte contre les inondations « vert Village » à Épouville et a poursuivi les projets sur le bassin versant Manéglise-Épouville RD52. D'autres sont en cours d'étude à Bénouville, Bordeaux-Saint-Clair, Étainhus, Heuqueville, Le Tilleul et Montivilliers.

En 2022, la Communauté urbaine, en lien avec HAROPA PORT et la Ville du Havre, a piloté le lancement de l'élaboration du PAPI (programme d'actions de prévention des inondations) Le Havre Estuaire Pointe de Caux, afin de réduire les risques d'inondation liés aux submersions marines, aux ruissellements et aux débordements de rivière.



---

### RENATURATION DE LA RIVIÈRE DU SAINT-LAURENT

L'avant-projet pour la renaturation de la rivière du Saint-Laurent sur la commune de Gonfreville-l'Orcher, qui participe notamment à la prévention des inondations, s'est poursuivi en 2022.

---

### INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

Travaux sur réseaux d'eau potable : **ROLLEVILLE, LE HAVRE, MONTIVILLIERS, SAINTE-ADRESSE, HARFLEUR, CAUVILLE SUR MER, HERMEVILLE, ÉPOUVILLE, GOMMERVILLE, SAINNEVILLE-SUR-SEINE, SAINT-VINCENT-DE-CRAMESNIL**

Travaux sur les ouvrages eau potable : **LE HAVRE, USINE DE RADICATEL (POUR L'ENSEMBLE DES COMMUNES DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE), ÉTRETAT, SAINTE-ADRESSE, SAINT-LAURENT-DE-BRÈVEDENT, SAINT-MARTIN-DU-MANOIR**

## NOUVEAUX CONTRATS DSP

En 2022, de nouveaux contrats de délégation de service public ont été entérinés, regroupant 41 des communes de la Communauté urbaine pour le contrat eau potable et 29 communes pour le contrat assainissement. Ces contrats fixent des objectifs renforcés aux délégataires et permettent une harmonisation des prestations sur le territoire.

D'un montant estimé à 38 M€, le programme envisagé prévoit 46 actions couvrant tous les champs d'intervention propres à la gestion des risques d'inondation (connaissance et culture du risque, surveillance des événements, gestion de crise et retour à la normale, prise en compte du risque d'inondation dans les démarches d'urbanisme, réduction de vulnérabilité et amélioration de la résilience, gestion des écoulements et ouvrages de protection).

La Communauté urbaine continue à améliorer ses connaissances en matière d'érosion et de ruissellement. Elle exploite et entretient le dispositif de surveillance météorologique et hydrologique, ce qui permet d'adapter les propositions techniques aux conditions climatiques locales, que ce soit pour les ouvrages de rétention ou les réseaux d'eau pluviale.



## RETOUR SUR LES INVESTISSEMENTS EN 2022

TOTAL INVESTISSEMENT  
EAU POTABLE

**6 700 810 €<sup>HT</sup>**

TOTAL INVESTISSEMENT  
EAU INDUSTRIELLE

**461 993 €<sup>HT</sup>**

TOTAL INVESTISSEMENT  
ASSAINISSEMENT

**7 507 609 €<sup>TTC</sup>**

TOTAL GESTION PLUVIALE  
ET LUTTE CONTRE LES INONDATIONS

**1 073 418 €<sup>TTC</sup>**

## INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

Travaux sur stations d'épuration des eaux usées (STEP), lagunages et relevages : **LE TILLEUL, BEAUREPAIRE, LA POTERIE / SAINT-JOUIN-BRUNEVAL, LE HAVRE** - Travaux sur les réseaux d'assainissement : **LE TILLEUL, BEAUREPAIRE, LA POTERIE / SAINT-JOUIN-BRUNEVAL, FONTAINE-LA-MALLET, LE HAVRE** - Travaux sur les ouvrages d'assainissement : **LE HAVRE, SAINT-LAURENT-DE-BRÉVEDENT, SAINT-MARTIN-DU-MANOIR**



LA GESTION DES DÉCHETS

# LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET TRANSFORMER NOS DÉCHETS EN RESSOURCES

**159 425**

**TONNES**  
DE DÉCHETS PRIS  
EN CHARGE EN 2022

**4,4**

**MILLIONS**  
D'EUROS DE BUDGET

**86 %**  
DES DÉCHETS  
VALORISÉS

**1 882**

**COLONNES D'APPORT**  
VOLONTAIRE

**722 000**

**ENTRÉES**  
EN CENTRE DE RECYCLAGE  
SOIT 6 ENTRÉES  
PAR FOYER ET PAR AN

UNE BONNE GESTION DES DÉCHETS PARTICIPE ACTIVEMENT À LA QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT ET À LA PRODUCTION DE RESSOURCES DURABLES. LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE S'Y EMPLOIE AU QUOTIDIEN EN MOBILISANT DES MOYENS IMPORTANTS POUR COLLECTER, TRIER, VALORISER LES DÉCHETS ET EN RÉDUIRE LEUR PRODUCTION À LA SOURCE.

## « NOUS, ON DIT ZÉRO GÂCHIS »

Pour relever le défi de la transition énergétique, il convient d'améliorer la pratique du tri des déchets et d'optimiser leur valorisation, notamment en réduisant les volumes et en développant le recyclage.

La réussite des projets engagés et des objectifs fixés nécessite une mobilisation collective et une collaboration active de tous les « producteurs » de déchets, qu'il s'agisse des ménages ou des professionnels.



**Avec son plan d'action  
« Nous, on dit Zéro gâchis »  
et grâce à la collaboration  
active de ses usagers,  
Le Havre Seine Métropole  
s'engage à donner une  
nouvelle vie aux 159 425  
tonnes de déchets produits  
chaque année sur son  
territoire.**

## OUVERTURE D'UN NOUVEAU CENTRE DE RECYCLAGE

Le 5 septembre 2022, le nouveau centre de recyclage d'Harfleur a été inauguré afin d'accueillir les utilisateurs réguliers des anciens sites des communes d'Harfleur et de Gonfreville-l'Orcher. Plus spacieux, plus moderne, cet équipement a été pensé pour apporter plus de confort d'utilisation à l'utilisateur et une meilleure qualité de vie au

travail aux agents qui le gèrent. Il s'inscrit dans un programme de modernisation des centres de recyclage destiné à limiter le gaspillage, à favoriser le recyclage et à réduire le volume de déchets. Ce dernier s'achèvera à l'horizon 2027 et comprendra également les modernisations des centres de recyclage de Criquetot-l'Esneval et de Saint-Romain-de-Colbosc selon un calendrier qui reste à préciser.

En complément des espaces et des équipements nécessaires au tri de 27 catégories de déchets, le centre de recyclage d'Harfleur propose un service de type « Recyclerie » géré par un collectif d'associations. Destiné aux dons d'objets, il favorise le réemploi en donnant une seconde vie à du matériel de seconde main après réparation (outils, appareils électroménagers...).



### SUIVEZ LE GUIDE !

Une gestion des déchets responsable commence dès la collecte. La Communauté urbaine met à disposition un guide du tri accessible en ligne sur [lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr)

Ce document simple et pratique fournit de nombreuses informations sur la filière de gestion et de recyclage des déchets et permet d'adopter les bons gestes du tri.




---

### TOUT LE TRI DANS UNE APPLI

L'application TriPratik met le tri à portée de main. Outre les explications d'usage sur la bonne manière de trier ses déchets, elle renseigne sur les équipements les plus proches de son domicile, géolocalise les colonnes pour le tri des emballages en verre et informe des jours de collecte de son quartier ainsi que des jours et des horaires d'ouverture des centres de recyclage. Toutes ces informations sont également disponibles sur [lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr)

---

## VALORISER TOUJOURS PLUS DE DÉCHETS

La lutte anti-gaspillage passe par la valorisation des déchets, en témoignent les nombreuses initiatives labellisées « Nous, on dit zéro gâchis ». Ainsi, en 2022, près de 1 400 pavillons ont été équipés de composteurs permettant de réduire le volume des biodéchets collectés et de les transformer en engrais naturel. Ils sont disponibles sur commande et chaque ménage peut en faire la demande directement en ligne.

Fidèle à cette approche écoresponsable, la Communauté urbaine organise, tous les deux ans, RÉINVENTIF, le rendez-vous

du réemploi et du recyclage. L'édition 2022 a accueilli près de 10 000 visiteurs qui ont pu se former aux bons gestes du réemploi par le biais d'une centaine d'ateliers.

En janvier 2022, Le Havre Seine Métropole a développé un nouveau service de collecte destiné au mobilier et au gros électroménager réutilisables. La collecte s'effectue à domicile et sur rendez-vous. L'objectif est de recycler et/ou de réemployer ces meubles ou ces équipements, selon leur état.

## LUTTER CONTRE LES DÉPÔTS ILLICITES

Le Havre Seine Métropole a engagé une réflexion sur l'entrave des dépôts illicites aux côtés de plusieurs communes volontaires qu'elle accompagne dans cette démarche. Afin de restreindre aux seuls déchets ménagers l'accès des centres de recyclage interdits aux professionnels, différents dispositifs techniques ont été installés.

### INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

**CENTRE DE RECYCLAGE HAVRE NORD** *La Communauté urbaine s'est engagée aux côtés d'une entreprise locale dans une expérimentation destinée à valoriser les gravats collectés en centre de recyclage. Environ 1 500 tonnes ont ainsi été transformées en granulats au lieu d'être enfouies. Ceux-ci serviront notamment de sous-couches pour construire des routes.*

... **ÉTRETAT** *Sensibilisation à la qualité du ramassage : un dispositif d'accompagnement des restaurateurs de la plage a été mis en place pour améliorer les collectes de déchets.*

## DÉCONSTRUIRE POUR RECONSTRUIRE

La déconstruction du centre technique des déchets va permettre de construire quatre recycleries dans les centres de recyclage grâce à la réutilisation de matériaux provenant de l'ancien bâtiment (avec un taux de réemploi proche de 90 %). Grâce à cette opération exemplaire, les nouvelles recycleries viendront compléter le dispositif existant pour offrir un maillage complet du territoire.

## SENSIBILISER POUR CONTINUER À AMÉLIORER LE TRI

Le tri des emballages et des papiers recyclables s'est encore amélioré en 2022. Pointé à 29,5 % en 2020, le taux d'erreurs de tri est en baisse pour la troisième année consécutive, passant de 25,8 % en 2021 à 24,1% en 2022. Ces excellents résultats sont le fruit des actions engagées en matière de prévention et de sensibilisation sur le terrain grâce notamment au travail de pédagogie mené auprès des habitants par les cinq ambassadeurs du tri qui ont été recrutés. Ainsi, en 2022, près de 4 200 foyers ont été sensibilisés à la qualité du tri des emballages et des papiers recyclables.



## INVESTIR POUR RESTER PERFORMANT

La gestion des déchets ne cesse de s'améliorer. Attentive à ces évolutions, Le Havre Seine Métropole s'adapte aux nouvelles normes et aux nouvelles pratiques en continuant à renforcer et/ou à développer des services appropriés aux spécificités de son territoire et répondant aux besoins de sa population. Poursuivant son objectif d'exemplarité, la Communauté urbaine reste à l'écoute des solutions les plus pertinentes pour faire face aux nouveaux défis qu'impose la transition écologique.

## RETOUR SUR LES INVESTISSEMENTS EN 2022

**600 k€**  
RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE DE VÉHICULES  
VERS LES NOUVELLES ÉNERGIES

**6,8 M€**  
POUR LE CENTRE DE RECYCLAGE D'HARFLEUR  
(ACQUISITION FONCIÈRE INCLUSE)

**12,5 M€**  
RENOUVELLEMENT DES CONTENANTS

**1 M€**  
MODERNISATION DES OUTILS

**5 946**  
NOUVEAUX BACS

## CLIIINK, UNE SOLUTION POUR AMÉLIORER LE TRI DES EMBALLAGES EN VERRE

250 équipements installés sur les points d'apport volontaire permettent aux usagers qui le souhaitent de gagner des points à chaque emballage déposé. Ces points sont ensuite utilisables chez un panel de plus de 100 commerçants.

### INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

... **LE HAVRE** Initiatives innovantes : une collecte à vélo saisonnière a été organisée pour les emballages en verre recyclables produits par les restaurateurs de la plage - Lancement d'une expérimentation pour la collecte des biodéchets alimentaires issus de cantines scolaires à l'école Paul Éluard 2.

... **21 COMMUNES DE L'EX-COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CANTON DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL**

Améliorer la quantité de déchets recyclés à domicile : tous les pavillons du territoire ont été équipés de conteneurs individuels pour remplacer les sacs initialement distribués. Les tonnages triés ont ainsi progressé de 15 %.



LA VOIRIE

# PACIFIER LES DÉPLACEMENTS URBAINS EN FAVORISANT L'INTERMODALITÉ

**1 400 km**  
DE VOIRIE

**1 million**  
DE DÉPLACEMENTS  
QUOTIDIENS  
RÉALISÉS SUR LE  
TERRITOIRE

**45 000**  
POINTS LUMINEUX

**2 500**  
PANNEAUX  
REPLACÉS CHAQUE ANNÉE

COMPÉTENCE ESSENTIELLE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE, L'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC DOIT PERMETTRE DE CONNECTER DURABLEMENT LES TERRITOIRES EN LES RENDANT ACCESSIBLES À TOUS, EN TOUTE SÉCURITÉ.

Pour construire un espace public serein, accessible et sécurisé, la Communauté urbaine engage de nombreux chantiers d'entretien, de rénovation et de développement du réseau de voirie communautaire. Établis suivant une programmation annuelle, pour une meilleure optimisation des ressources humaines et financières, les travaux poursuivent quatre objectifs :

- **un objectif d'utilité publique** au service des citoyens,
- **un objectif environnemental** en construisant ou en rénovant des routes en cohérence avec les impératifs de développement durable, de santé publique et de qualité de vie,
- **un objectif d'accessibilité** pour tous en développant les infrastructures et l'intermodalité,
- **un objectif économique** en accompagnant les projets, en connectant les territoires et en favorisant l'attractivité.



Sur l'ensemble du territoire, l'espace urbain s'adapte, se transforme, s'organise pour favoriser l'intermodalité.

## FACILITER LES DÉPLACEMENTS URBAINS

Le Havre Seine Métropole poursuit un plan d'investissement ambitieux en matière de restructuration de la voirie avec pour priorité principale la création d'espaces publics apaisés et sécurisés autorisant une mobilité en constante évolution.

En 2022, outre l'entretien quotidien et/ou la rénovation des 240 509 m<sup>2</sup> de chaussées et des 30 161 m<sup>2</sup> de trottoirs, la Communauté urbaine a concentré ses efforts sur l'aménagement de grands axes structurants, tel le grand projet d'entrée de ville au Havre dont la phase 3 vient de débuter.

À la faveur d'un investissement de 21 M€, ce carrefour stratégique a été complètement repensé pour fluidifier la circulation, améliorer l'environnement des quartiers traversés et favoriser le cheminement des piétons et des cyclistes. L'infrastructure future permettra une gestion des eaux de ruissellement plus efficace dans la lutte contre les inondations tout en permettant une filtration des eaux dans un parcours paysager circulant autour d'une plantation de presque mille arbres.

Avec un trafic combiné de 20 000 véhicules par jour, l'axe Eugène-Mopin / Pierre-Mendès France au Havre constitue une entrée de ville à part entière et offre une jonction rapide entre plusieurs quartiers.

Ses caractéristiques n'étant plus adaptées aux déplacements urbains présents et futurs, une requalification s'avérait nécessaire. L'axe a donc été entièrement rénové pour permettre une mobilité multiple et sécurisée.

### En 2022, des travaux d'aménagement ont également concerné :

- l'extension du parking dans le centre-bourg de Beurepaire et la requalification de parking existant, en lien avec le changement d'affectation du bâtiment décidé par la commune,
- le démarrage des travaux d'aménagement du parking de la plage de Saint-Jouin-Bruneval.

## D'autres projets sont encore à l'étude :

- la place du marché à Gonneville-la-Mallet,
- l'avenue Jacques-Eberhard à Gonfreville-l'Orcher,
- les abords du groupe Henri-Barbusse à Gonfreville-l'Orcher,
- les places Père Arson, Mare au Clerc, Maurice-Blard et Vieux-Marché au Havre,
- l'avenue du Président Wilson à Montivilliers.

Facteur essentiel d'une circulation équilibrée, le stationnement est également au centre des réflexions de la Communauté urbaine qui s'est adjointe les services d'une entreprise spécialisée pour réaliser des enquêtes d'occupation et de rotation du stationnement, en vue d'améliorer les conditions de circulation et de parking dans le périmètre du Grand Site (Falaises d'Étretat, Côte d'Albâtre). Une nouvelle enquête d'occupation du stationnement incluant le comptage de flux directionnels a encore été réalisée afin de repenser le schéma de circulation pour tous les modes de déplacement dans le secteur Saint-Vincent au Havre/Sainte-Adresse.

## PRIVILÉGIER L'INTERMODALITÉ

Sur l'ensemble du territoire, l'espace urbain s'adapte, se transforme et s'organise pour favoriser l'intermodalité. Porteuse de développement et de qualité de vie, l'intermodalité entre les usages et les services de transports est privilégiée avec la création de pistes cyclables, le développement de circuits de randonnée pour les déplacements loisirs et le maillage du territoire en bornes de rechargement pour véhicules électriques. D'ici 2025, Le Havre Seine Métropole proposera 534 points de recharge sur son territoire, incitant les citoyens à se lancer dans l'achat d'un véhicule 100% électrique ou hybride. Pour accélérer le développement des bornes, la Communauté urbaine a mis en place un schéma directeur afin de définir en concertation avec les communes et les maîtres d'ouvrage, la stratégie de déploiement pour les dix prochaines années.



## DÉVELOPPER LE RÉSEAU CYCLABLE

Mode de transport doux et sain, le vélo accompagne notre quotidien. Pour soutenir cet usage, Le Havre Seine Métropole poursuit le développement de son réseau cyclable et valorise les itinéraires qui le maillent.

En 2022, les travaux de quatre parcours ont été ainsi programmés pour 2023 :

- du centre bourg de Saint-Romain-de-Colbosc vers La Remuée et vers Gommerville
- à Sainte-Adresse : entre la rue du Général de Gaulle et le plateau de la Hève via le bois du Vagabond bien-aimé
- sur l'avenue du Grand Hameau au Havre.

Face à l'augmentation de la demande, Le Havre Seine Métropole poursuivra les travaux de voirie avec l'ambition de créer, à l'horizon 2030, 100 km de pistes en site propre et plus de 165 km en voie partagée pour atteindre in fine 445 km de voies dédiées aux cyclistes. Par ailleurs, la Communauté urbaine a augmenté la flotte de vélos à la location avec une offre complète de 715 vélos classiques, 1 778 vélos à assistance électrique, 26 vélos pliants, 3 vélos cargos et 5 vélos tandems. Pour les déplacements loisirs, elle multiplie la création, le balisage et l'entretien de 38 circuits de randonnée mixant des boucles de 4 à 16 km. En 2021, 8 nouveaux circuits ont vu le jour sur le nord de la Communauté urbaine pour un total de 402 km de chemins de randonnée. 2 nouveaux circuits s'ajouteront au printemps 2023 offrant 430 km de chemins de randonnée sur le territoire. Tous les parcours sont disponibles avec le dénivelé de chaque circuit, aux formats numériques GPX et KML sur [lehavreseinemetropole.fr/balades-et-randonnees/carte](http://lehavreseinemetropole.fr/balades-et-randonnees/carte)

---

## UN ÉCLAIRAGE RESPECTUEUX DE L'ENVIRONNEMENT

L'éclairage public contribue à la transition écologique. Avec 41 000 points lumineux sur l'ensemble du territoire, l'enjeu est d'importance.

En 2022, 430 luminaires ont été remplacés par un éclairage LED moins énergivore. La Communauté urbaine a également opté pour un système d'éclairage à variation d'intensité allant jusqu'à la mise en veille en fonction des passages des usagers, dans le respect des conditions de sécurité urbaine.

---



## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

### 2023

#### LA COMMUNAUTÉ URBAINE CRÉERA 4 NOUVELLES PISTES CYCLABLES STRUCTURANTES :

- SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC / GOMMERVILLE
- SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC / LA REMUÉE
- LE HAVRE MONT-GAILLARD / GRAND HAMEAU
- SAINTE-ADRESSE / LE BOIS DU VAGABOND BIEN-AIMÉ

AU HAVRE, LA **TROISIÈME ET DERNIÈRE TRANCHE DU GRAND PROJET DE L'ENTRÉE DE VILLE** SERA FINALISÉE EN DÉCEMBRE 2023.

À **ROUELLES**, LES TRAVAUX DE RÉNOVATION DE LA PLACE MAURICE BLARD DÉBUTERONT EN 2023 POUR S'ACHEVER AU PRINTEMPS 2024.



## RETOUR SUR LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS RÉALISÉS EN 2022

Le Havre Seine Métropole réserve une part conséquente de son budget annuel pour gérer et fiabiliser le patrimoine de la voirie et de l'éclairage public dans des objectifs constants de sécurité, de continuité de service, de fluidité de trafic et de confort d'usage.

À ce titre, elle investit dans des aménagements, des requalifications ou des rénovations lourdes en intégrant les attentes des communes et dans un souci de dépenses maîtrisées.

### AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

POUR :

## 1,768 M€

DONT :

### 888 K€

DE RÉORGANISATION FONCTIONNELLE

### 588 K€

D'AMÉLIORATION  
ESTHÉTIQUE

### 290 K€

D'ÉTUDES

### MAINTENANCE

#### LOURDE DE VOIRIE

(RÉNOVATION ET RÉFECTION)

## 7,461 M€

### TRAVAUX ET ENTRETIEN DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES, RÉSEAUX ET OUVRAGES :

## 881 k€

(MONTANT NET À LA CHARGE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE APRÈS DÉDUCTION DES PARTICIPATIONS D'ENEDIS ET DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DE LA SEINE-MARITIME ET REMBOURSEMENT DES COMMUNES DE 50% DU RESTANT À CHARGE SUR LES EFFACEMENTS)

### CRÉATION DE PISTES CYCLABLES

FINALISATION DU PLAN VÉLO 2015-2020 (RD31, LE HAVRE-PONT DE NORMANDIE).



LES MOBILITÉS

# FAVORISER LES MOBILITÉS RESPECTUEUSES DE L'ENVIRONNEMENT

ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DE SON TERRITOIRE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE PROPOSE AUX USAGERS UNE OFFRE DE TRANSPORT DIVERSIFIÉE, GARANTE D'UNE MOBILITÉ DOUCE ET PLUS PROPRE, CONÇUE POUR REMPLACER AVANTAGEUSEMENT L'UTILISATION DE LA VOITURE THERMIQUE INDIVIDUELLE.

**22**

RAMES DE TRAMWAY

**144**

BUS

**2 527**

VÉLOS

**23 M**

DE TRAJETS

DONT 44.5% EN TRAMWAY

**67 M€**

DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE  
POUR LE TRANSPORT PUBLIC

## UNE FLOTTE DE BUS EN PHASE DE RENOUVELLEMENT

Au cœur de cette offre de transport, le Havre Seine Métropole a débuté le renouvellement de sa flotte de bus avec l'acquisition des 4 premiers bus roulant au gaz naturel pour véhicules (GNV), utilisant un carburant plus propre. D'ici 2029, ce sont 52 autres bus GNV qui viendront verdir la flotte actuelle. Une station GNV est actuellement en cours de construction sur le site de dépôt Toulouzan, dans les quartiers sud du Havre ;





Mettre l'usager au cœur du Plan de déplacements urbains et lui proposer un panel de solutions de mobilité

## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

### 2023

CONSTRUCTION D'UNE **STATION GNV**  
AU DÉPÔT DE TOULOUZAN

DÉMARRAGE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2024  
DE LA **NOUVELLE DÉLÉGATION DE  
SERVICE PUBLIC** POUR UNE DURÉE  
DE SIX ANS

### DÉVELOPPER LA TROTTINETTE

D'abord déployées en 2021 sur le territoire de la Ville du Havre, le service de location des trottinettes s'est étendu en 2022 à la commune d'Octeville-sur-Mer. En 2022, elles étaient 880 disponibles en libre accès et comptaient un total de deux millions de trajets. Le trajet moyen d'un déplacement en trottinette est évalué à environ deux kilomètres.



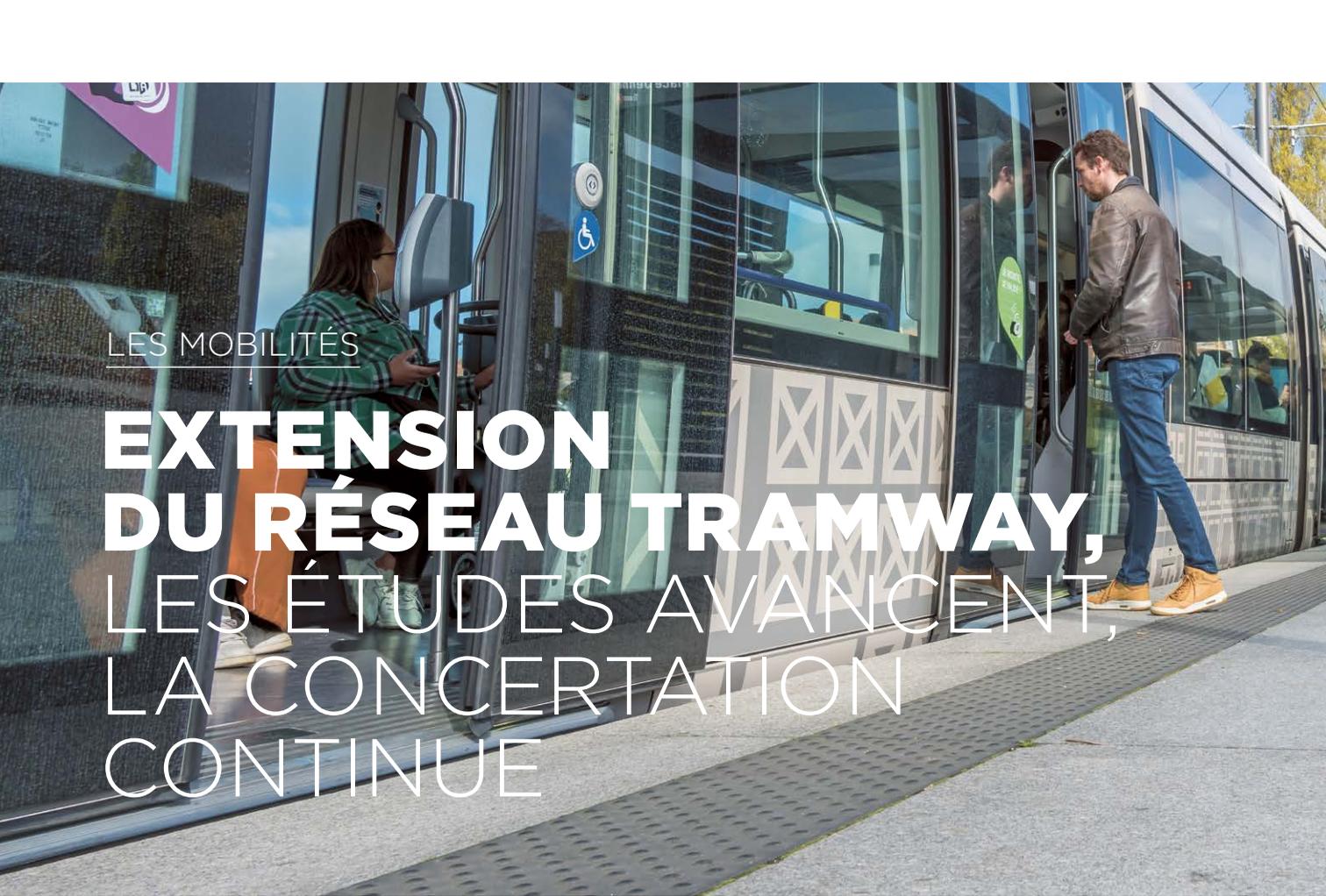
### FACILITER L'USAGE DU VÉLO

Le Havre Seine Métropole a poursuivi ses investissements en matière de pistes cyclables et multiplie l'installation de racks sur de nombreux nœuds de transports intermodaux notamment sur les quatre lignes périurbaines du territoire.



### MOBISMART PORT ENTRE EN PHASE DE TEST

L'expérimentation d'intégration des données liées à la mobilité pour proposer une offre de service permettant de monitorer et piloter la mobilité des personnes est entrée en phase de test. Elle permet aux six membres du groupement (Le Havre Seine Métropole, CCI, DIRNO, Département 76, Haropa Port, SANEF) de partager des données dans le but de maintenir la fluidité du trafic de personnes et de faciliter l'intermodalité pour réduire la pollution et améliorer l'attractivité du territoire.



LES MOBILITÉS

# EXTENSION DU RÉSEAU TRAMWAY, LES ÉTUDES AVANCENT, LA CONCERTATION CONTINUE

**14 km**

DE NOUVELLES VOIES

**17**

NOUVELLES STATIONS  
VOYAGEURS

MOINS DE

**25 min**

ENTRE LA GARE DU HAVRE  
ET MONTVILLIERS

**16 min**

ENTRE LA GARE DU HAVRE  
ET HARFLEUR

**10 min**

ENTRE LA GARE ET  
LES QUARTIERS SUD DU HAVRE

PLUS DE

**25 000**

VOYAGEURS PAR JOUR  
À LA MISE EN SERVICE

LE 3 FÉVRIER 2022, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE A ADOPTÉ LE TRACÉ DÉFINITIF ET PRIS ACTE DES RECOMMANDATIONS EXPRIMÉES PAR LA COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC À L'ISSUE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE.

## DÉMARRAGE DES ÉTUDES DE CONCEPTION

Après l'étape des études préliminaires, Le Havre Seine Métropole s'engage désormais dans la phase d'études de conception générale réalisées par la maîtrise d'œuvre. Ces études viendront préciser d'autres aspects du projet, en particulier :

- L'insertion du tramway et son aménagement
- L'emplacement des parkings-relais

- L'insertion dans le carrefour de la Brèque
- L'aménagement de pistes cyclables
- L'emplacement des stations
- L'organisation pour le futur réseau de transport en commun

### Zoom sur six stations

Lors de la concertation préalable, de très nombreuses contributions ont porté sur le nombre et l'emplacement des stations de la nouvelle ligne de tramway. Les études en cours ont permis de présenter en septembre 2022 les



La concertation préalable a permis d'identifier les attentes portant sur la future ligne de tramway. Le processus de consultation et d'information du public se poursuit durant les phases d'études, jusqu'à l'enquête publique en 2024.

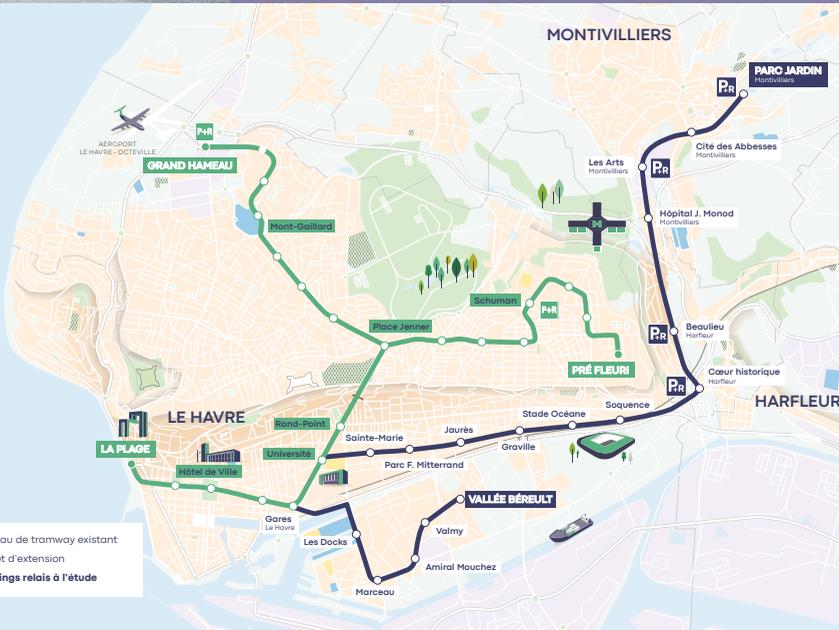
## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

### 2023

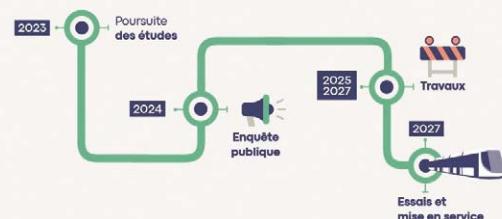
DANS LE CADRE DES AVANT-PROJETS, D'AUTRES SUJETS SERONT À L'ÉTUDE EN 2023 : AMÉNAGEMENT DES RUES DESSERVIES PAR LE TRAMWAY, ÉTUDES D'IMPACT, ACCESSIBILITÉ PMR... SUR CHACUN DE CES SUJETS, LA CONCERTATION CONTINUE PERMETTRA D'INFORMER OU D'ÉCHANGER AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DU TERRITOIRE, DE SES HABITANTS ET DES FUTURS USAGERS.

### 2024

UN PROJET NOURRI PAR LES CONCLUSIONS DE LA CONCERTATION, SERA PRÉSENTÉ À LA POPULATION À L'OCCASION DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE.



### Les prochaines étapes



### CARTE DÉVOILÉE EN MAI 2023

La large participation à la concertation préalable au cours de l'automne 2021 a permis à la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole de déterminer les grands principes du projet d'extension de son réseau de tramway.

zones d'implantation envisagées pour les nouvelles stations ainsi que l'insertion du tramway dans le carrefour de la Brèque. Une carte, indiquant les tracés et les emplacements de stations tels qu'ils sont imaginés, disponible en

ligne sur le site de la Communauté urbaine, a permis notamment de zoomer sur six stations à Montivilliers, Harfleur et au Havre.

**336 M€HT**  
COÛT DE PROJET  
(VALEUR FÉVRIER 2022)

FINANCEMENTS EXTÉRIEURS ATTENDUS :

**40 M€ ÉTAT**  
**40 M€ RÉGION**  
**14 M€ DÉPARTEMENT**



PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

# AGIR POUR LA BIODIVERSITÉ PRÉPARER L'AVENIR AVEC LA NATURE

**2 368 ha**

CLASSÉS EN RÉSERVE  
NATURELLE NATIONALE

**30 km**

DE CÔTES

PRÈS DE **500**  
ESPÈCES FLORALES

**325**

ESPÈCES D'OISEAUX

**3 872 ha**

CLASSÉS EN ZONE NATURA 2000

**8 880 ha**

DE ZONE NATURELLE D'INTÉRÊT  
ÉCOLOGIQUE FAUNISTIQUE ET  
FLORISTIQUE (ZNIEFF)

**289 ha**

D'ESPACES NATURELS SENSIBLES

DE LA RÉSERVE DE L'ESTUAIRE DE LA SEINE AUX FALAISES D'ÉTRETAT, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE DISPOSE D'UN TERRITOIRE RICHE EN ESPACES ET EN MILIEUX NATURELS FAVORISANT LA BIODIVERSITÉ. À TRAVERS SES ACTIONS, ELLE S'ENGAGE ET SE MOBILISE POUR LES PRÉSERVER ET LES DÉVELOPPER DURABLEMENT.

## UNE RÉSERVE NATURELLE À PROTÉGER

La Communauté urbaine abrite sur son territoire une partie de la plus grande réserve naturelle nationale métropolitaine (2 368 ha sur une surface totale de 8 528 ha). La réserve naturelle

constitue le plus haut statut de protection d'un espace naturel en France. C'est un outil de protection à long terme d'espaces et d'espèces rares représentatives de la diversité biologique du pays. La réserve naturelle de l'estuaire de la Seine se compose d'une grande diversité de milieux soumis à l'influence des marées.



**Améliorer la connaissance, restaurer et préserver les espaces naturels, sensibiliser aux enjeux de la biodiversité.**



### RESTAURER LA TRAME BOCAGÈRE

Le Havre Seine Métropole participe au programme du plan France Relance « Plantons des haies » financé à hauteur de 40 000 € par l'État.

En 2022, un chef de projet « nature et bocage » dédié à la plantation de haies a été recruté pour accompagner les communes dans la mise en œuvre d'actions concrètes en faveur de la biodiversité. L'objectif est de favoriser le maintien de la biodiversité locale en créant un environnement accueillant pour les oiseaux, les hérissons, les abeilles, les chauves-souris...

La Communauté urbaine fait également partie des dix territoires lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt régional « Opération Normandie Haie » visant à développer les filières d'approvisionnement en plants produits localement et les filières de valorisation de la haie (paillage, bois énergie...)

### LE PREMIER PLAN LOCAL D'ÉDUCATION À LA NATURE DE NORMANDIE

La Communauté urbaine a lancé son Plan local d'éducation à la nature (PLEN) afin de sensibiliser à l'importance de la biodiversité. Ce plan associe tous les acteurs de l'éducation à la nature afin de favoriser les échanges, pérenniser les actions d'éducation et renforcer les expériences de nature sur le territoire, notamment en les rendant accessibles au plus grand nombre.

Cette mosaïque de biotopes permet l'épanouissement d'une flore (près de 500 espèces répertoriées) et d'une faune (385 espèces de papillons, 325 espèces d'oiseaux) d'une grande richesse.





## UN TERRITOIRE À SAUVEGARDER

Aujourd'hui, la richesse naturelle et écologique du territoire est altérée par le réchauffement climatique mais aussi l'artificialisation des sols. 580 ha d'espaces naturels, agricoles et forestiers ont subi des opérations d'aménagement urbain entre 2009 et 2018 et 20% des prairies agricoles ont disparu entre 2000 et 2010.

La Communauté urbaine réunit pourtant des paysages exceptionnels et un milieu naturel précieux qui abritent une faune et une flore riches mais souvent méconnues.

Ces espaces et leur biodiversité sont parfois fragilisés. Un état des lieux a été réalisé par l'Agence d'urbanisme Le Havre Estuaire de la Seine (AURH) qui a permis d'identifier les enjeux majeurs du territoire.

Trois axes stratégiques prioritaires ont été dégagés, visant à améliorer la connaissance de la biodiversité, préserver, restaurer et assurer la bonne gestion des espaces naturels, sensibiliser et mobiliser les acteurs et les habitants. L'accent est mis sur la sauvegarde des boisements du territoire (réservoirs de biodiversité extrêmement riches) et la reconnexion entre eux par le déploiement d'un réseau de haies (trame bocagère).

## COCONSTRUIRE POUR MIEUX AGIR

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan nature et biodiversité et de son Plan Local d'Éducation à la Nature (PLEN), la Communauté urbaine a mené une vaste concertation avec tous les acteurs de la gestion des milieux naturels sur le territoire. La démarche a mobilisé plus de 155 participants (partenaires associatifs, institutionnels et techniques, élus et agents).

---

### TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE

Le Havre Seine Métropole a été reconnu Territoire engagé pour la nature (TEN) par le ministère de la Transition écologique. Valable trois ans, ce statut permet d'accompagner les collectivités territoriales dans leur action en faveur de la biodiversité.

La Communauté urbaine s'est donc engagée à :

- Améliorer la connaissance des espaces boisés de son territoire
  - Élaborer une charte forestière du territoire et protéger les réservoirs de biodiversité
  - Assurer l'approvisionnement en plants labellisés « végétal local » pour la plantation de haies sur le territoire
  - Mettre en œuvre le Plan Local d'Éducation à la Nature sur le territoire et accompagner les communes dans l'aménagement d'espaces naturels à destination des habitants
-

## SENSIBILISER PAR L'IMAGE

La Communauté urbaine a produit des films de sensibilisation qui valorisent les actions exemplaires qui ont été opérées sur le territoire.

Retrouvez-les sur [lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr) rubrique «biodiversité».



## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

ÉLABORATION D'UNE CHARTE FORESTIÈRE DE TERRITOIRE

MISE EN ŒUVRE ET SUIVI DU PLAN NATURE ET BIODIVERSITÉ ET DU PLAN LOCAL D'ÉDUCATION À LA NATURE

MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTIONS TRIANNUEL DE VALORISATION DE LA HAIE, DANS LE CADRE DE « OPÉRATION NORMANDIE HAIES », DESTINÉ À MASSIFIER LA PLANTATION DE HAIES SUR LE TERRITOIRE.

## LA PREMIÈRE « FOREST SCHOOL » DE NORMANDIE

Dans le cadre du plan local d'éducation à la nature (PLEN), La Communauté urbaine soutient le lancement de ce concept original.

Sur un site sauvage d'un hectare et demi situé à Saint-Laurent-de-Brèvedent, une équipe d'animateurs dédiés favorise la connexion entre les enfants et l'espace naturel. Une approche libre, ludique et participative pour explorer et comprendre la nature.



## INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

**LA POTERIE-CAP-D'ANTIFER ET SAINNEVILLE-SUR-SEINE :** accompagnement pour la rédaction de la candidature Territoire Engagé pour la Nature (TEN) ●●● **CRICQUETOT-L'ESNEVAL :** accompagnement pour la définition d'un projet d'arboretum ●●● **FONTENAY ET GOMMERVILLE :** accompagnement à la création d'un espace de nature pour les habitants



LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# FÉDÉRER LES ACTEURS LOCAUX AUTOUR DE L'INNOVATION DURABLE

**112 864**  
EMPLOIS

**7 206**  
ÉTABLISSEMENTS  
EMPLOYEURS ACTIFS

**383 ha**  
DE ZONES D'ACTIVITÉS  
(HORS ZIP)

**13**  
PARCS D'ACTIVITÉS  
GÉRÉS PAR LA COMMUNAUTÉ  
URBAINE DONT 53 HA  
AMÉNAGÉS DISPONIBLES  
À LA VENTE

ENGAGÉE DANS LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, LA COMMUNAUTÉ URBAINE ACCOMPAGNE SES FILIÈRES INDUSTRIELLES DANS LEURS MUTATIONS ET SOUTIEN L'EMPLOI POUR GAGNER EN COMPÉTITIVITÉ ET PRÉPARER L'AVENIR.

## RÉPONDRE AUX BESOINS DES ENTREPRISES

Le Havre Seine Métropole a l'ambition d'être un territoire de référence dans le domaine de la transition écologique tout en restant prêt à accueillir de nouvelles activités.

En partenariat avec les acteurs économiques du territoire, la Communauté urbaine encourage l'implantation et la croissance des entreprises et de l'emploi. Afin de se conformer aux engagements de la France dans le cadre de l'accord de Paris signé en 2015,

elle développe l'économie circulaire et cherche à atteindre la neutralité carbone le plus rapidement possible.

Le Havre Seine Métropole s'attache à constituer et à faire vivre un écosystème dynamique où les entreprises, quelle que soit leur taille, puissent éclore et s'épanouir en disposant de sites d'accueil variés et adaptés à leurs besoins (parcs d'activités, hôtels d'entreprises, locaux neufs ou rénovés...). Seule ou en partenariat, la Communauté urbaine porte, organise et accompagne la mise en place de cette offre.



**Favoriser  
la transition  
écologique,  
industrielle  
et numérique  
pour renforcer  
l'attractivité  
du territoire.**

Elle se mobilise pour l'emploi en consolidant et en renforçant les compétences de la population active de son territoire. Le Havre Seine Métropole travaille en collaboration avec la Région, les services de l'État et les acteurs de l'emploi pour apporter des réponses sur-mesure aux entreprises métropolitaines qui éprouvent des difficultés à recruter localement.



## **LANCEMENT DE LA FILIÈRE INDUSTRIELLE DES ÉOLIENNES EN MER**

Emblématique de la transition écologique et de la décarbonation de l'économie, l'implantation sur le territoire d'une filière industrielle des éoliennes en mer est devenue une réalité en 2022. Cette dernière dispose désormais de 36 hectares, quai Joannès Couvert, sur le port du Havre.

Le Havre Seine Métropole a largement contribué à cette implantation en apportant une aide financière de 13,4 M€ à Haropa Port pour l'aménagement du site d'accueil, en contribuant directement ou indirectement au déménagement et à la relocalisation de certaines activités préexistantes, en accompagnant la mise en place des formations et des sessions de recrutement, etc.

Par sa taille, son ambition et ses innovations, l'usine éolienne de Siemens Gamesa au Havre est le plus grand projet industriel de l'histoire des énergies renouvelables en France. Située à quelques centaines de mètres de l'ancienne centrale à charbon, elle symbolise le renouveau industriel havrais avec la création de 750 emplois directs et indirects.

2022 a également vu la fabrication, quai Bougainville au Havre, des 71 fondations gravitaires qui supporteront les éoliennes du futur parc installé, à terme, à 13 kilomètres au large des côtes fécampoises. Ce chantier monumental a fait travailler plus de 1 000 personnes avant que l'un des plus gros navires-grues du monde ne dépose les fondations, une à une, sur le fond marin.



-----

## PROMOUVOIR LES MÉTIERS DE L'INDUSTRIE



Dans le cadre du Pacte territorial pour la transition écologique et industrielle, la Communauté urbaine s'est associée à l'action **DEMAIN L'INDUSTRIE** portée par l'Agence régionale des métiers et de l'orientation. Elle s'est déroulée le 15 novembre 2022 à Saint-Romain-de-Colbosc. Grâce à la mobilisation des entreprises du Parc Éco-Normandie, de l'aérodrome de Saint Romain-de-Colbosc et de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM) venue avec son espace « Champions de l'industrie », 220 élèves de 4<sup>e</sup> du collège André Siegfried ont été sensibilisés aux métiers du secteur industriel et à leurs évolutions dans le cadre d'une journée labellisée « Parcours Avenir / découverte des métiers de l'industrie ».

-----

## ACCOMPAGNER LES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'EMPLOI

En 2022, Le Havre Seine Métropole a poursuivi l'accompagnement d'initiatives en faveur de l'économie sociale et solidaire. La Communauté urbaine a accordé 141 207 € à la création d'entreprises et au volet « développement économique et emploi » de son Contrat de Ville.

2022 marque aussi la fin du premier programme expérimental Vitamin'ESS développé en partenariat avec la Région et destiné à accélérer trois projets innovants d'entreprises de l'économie sociale et solidaire implantées sur le territoire. Médiation, Web Solidarité et Estrap-Want-School ont été désignés comme lauréats. Le 6 avril, ils ont présenté leur projet lors d'une table ronde sur l'innovation sociale.

Une expérimentation de rendez-vous sur mesure a été organisée, le 10 mai, par le Groupe Action Logistique du Havre (GALo-LH) regroupant Logistique

Seine Normandie, la Région, Pôle Emploi, la Mission locale Le Havre Estuaire Littoral, Cap Emploi et Le Havre Seine Métropole. Coordonnés en partenariat avec le Club Logistique Le Havre, ces rendez-vous ont permis à six entreprises métropolitaines d'échanger autour de la problématique des ressources humaines.

Portée par la Communauté urbaine dans le cadre du programme Le Havre, ville portuaire intelligente, « Innover pour l'Emploi et la Formation » est une action qui tend à faire émerger des solutions nouvelles et innovantes pour accompagner les entreprises dans leurs recherches de compétences. Après des phases de diagnostic territorial et de benchmark, l'étude a permis de dégager cinq actions répondant aux problématiques identifiées.



## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

RENFORCER LE PROGRAMME D'ANIMATIONS DÉVELOPPÉ À LA CITÉ NUMÉRIQUE POUR PROMOUVOIR LES PROJETS ET LE TERRITOIRE (AFTERWORK TRIMESTRIELS, CONFÉRENCES D'ACCULTURATION DU GRAND PUBLIC À L'INNOVATION, GROUPE DE TRAVAIL INNOVATION...)

RENOUVELER L'ORGANISATION DE L'ÉVÉNEMENT « LE HAVRE, DESTINATION INVESTISSEMENT » LORS DE LA TRANSAT JACQUES VABRE 2023

---

### LE HAVRE VILLE PORTUAIRE INTELLIGENTE



Lauréate en 2020 de l'appel à projet national « Territoire d'innovation de grande ambition », Le Havre, ville portuaire intelligente est un laboratoire de propositions innovantes, appelé à dessiner une nouvelle interface entre une « smart city », des industries d'avenir et le grand port de demain. Le Havre, ville portuaire intelligente engage des projets transversaux dans les domaines de l'énergie, de l'environnement et de la transition écologique, de la mobilité des biens et des personnes (habitants et professionnels), de la gestion des données, de l'attractivité du territoire pour les entreprises, de la qualité de vie et des services à la population.

Pour mettre en œuvre le programme Le Havre, ville portuaire intelligente, la Communauté urbaine s'appuie sur un écosystème de 120 partenaires privés et publics (entreprises, chercheurs, associations, industriels, institutions publiques).

En 2022, en collaboration avec l'agence d'urbanisme Le Havre-Estuaire de la Seine (AURH) et le Port Center, la Communauté urbaine a mené une enquête sur la définition de l'interface ville-port et ses usages, en rassemblant ses partenaires directs autour de 35 projets innovants (expérimentaux ou opérationnels). Ce travail d'enquête va se poursuivre en 2023 et donnera lieu, à terme, à des ateliers participatifs impliquant les citoyens.

---



L'AGRICULTURE

# ACCOMPAGNER LA TRANSITION AGRICOLE ET ALIMENTAIRE SUR LE TERRITOIRE

**60,5 %**

**DE TERRES  
AGRICOLES**  
SUR LA SURFACE  
DU TERRITOIRE

**349**

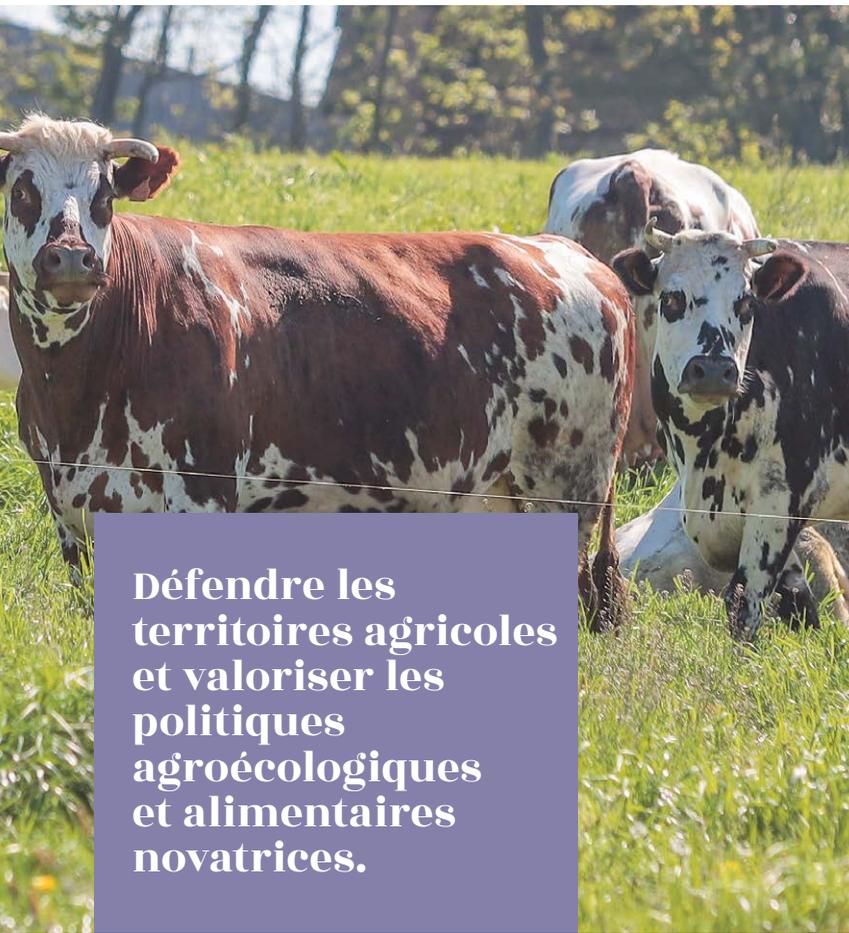
**EXPLOITATIONS  
AGRICOLES**

LANCÉ EN 2015 PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE, LE PLAN LOCAL POUR L'AGRICULTURE PERMET DE RÉPONDRE AUX ENJEUX ÉCONOMIQUES ET ÉCOLOGIQUES DE LA FILIÈRE AGRICOLE. RECONDUIT EN 2021 SOUS LE NOM DE PLAN AGRICOLE ET ALIMENTAIRE TERRITORIAL (PAAT), IL IMPLIQUE TOUS LES ACTEURS DU SECTEUR.

## **SOUTENIR LA FILIÈRE MARAÎCHÈRE EN FAVORISANT L'INSTALLATION**

Consciente des enjeux liés au renouvellement des générations en agriculture (la moitié des responsables d'exploitations agricoles feront valoir leurs droits à la retraite dans les 10 ans), la collectivité a été l'une des premières en France à créer, en 2015, un espace-

test agricole situé à Cauville-sur-Mer pour accompagner l'expérimentation de projets de création d'activité agricole en maraîchage biologique. Par ailleurs, pour lever les difficultés liées à l'installation et à l'accès au foncier dans un secteur périurbain où les terres agricoles sont convoitées, la Communauté urbaine s'est rapprochée du groupe national, la Ceinture Verte, pour créer, en juillet 2022, une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) permettant



**Défendre les territoires agricoles et valoriser les politiques agroécologiques et alimentaires novatrices.**

d'accélérer l'installation et la pérennisation de fermes de proximité bio en circuit-court, en intervenant sur trois niveaux :

- l'identification et le portage financier du foncier
- le financement d'un outil de production performant (bâtiment, tunnels, irrigation)
- l'accompagnement technico-économique des exploitants par des mentors de proximité

La SCIC rassemble l'ensemble des acteurs territoriaux intéressés à apporter une réponse collective à l'enjeu de l'installation agricole et de l'approvisionnement alimentaire local. Membre fondateur de la SCIC, aux côtés de la Ceinture Verte Groupe et de la Chambre d'agriculture de Normandie, la Communauté urbaine est entrée au capital de la SCIC, à hauteur de 100 000 € à termes.

## SENSIBILISER AUX ENJEUX D'UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

Le Havre Seine Métropole contribue à l'organisation au Havre, de deux manifestations d'envergure régionale. La Journée de l'Alimentation de Qualité pour Tous programmée le 26 octobre 2022, à destination des professionnels de l'alimentation et du grand public, promeut l'accessibilité à une alimentation de qualité pour tous, questionne sur les pratiques alimentaires actuelles et valorise le retour à la cuisine en proposant des ateliers inspirés du mouvement des cuisines nourricières. L'événement a permis d'expérimenter le premier marché solidaire du territoire.

Le Festiv'Halles des savoirs et saveurs, programmé le 6 avril 2022, vise notamment à sensibiliser les acteurs de la restauration aux bonnes pratiques en matière d'approvisionnement en denrées locales, de qualité, de saison.



## ZOOM SUR L'ESPACE TEST AGRICOLE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

La Communauté urbaine accueille et porte un dispositif innovant de test d'activité agricole permanent sous la forme d'une ferme-test en maraîchage biologique à Cauville-sur-Mer.

4 hectares ainsi qu'un cadre juridique et matériel sécurisés pour aider les jeunes exploitants à se lancer et expérimenter de nouvelles approches en matière de circuits courts, d'agroécologie et d'agriculture péri-urbaine. Depuis 2015, 8 agriculteurs ont été accueillis et 5 se sont déjà installés sur le territoire.

En 2022, 2 testeurs ont été hébergés sur le site qui a fait l'objet de travaux de renouvellement des serres. Ces travaux s'achèveront au deuxième trimestre 2023.

---

## **CARBOLOCAL : UN DISPOSITIF IMAGINÉ DANS LE CADRE DE L'INTRAPRENEURIAT**

Expérimenté par la Communauté urbaine, la plateforme met en relation des entreprises qui souhaitent valoriser leur effort environnemental avec des agriculteurs pour planter des haies via un système d'échange de crédit carbone entre les entreprises et les agriculteurs. Pour les entreprises, le but est de financer des projets portés par des agriculteurs, pour réduire leur bilan carbone et ainsi participer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Cette pratique encourage les agriculteurs à s'impliquer davantage dans la préservation de la ressource en eau et la prévention des inondations mais aussi dans la protection de la biodiversité et des paysages.

Cette solution a été imaginée dans le cadre d'une démarche d'intrapreneuriat de la Communauté urbaine.

---

## **ENCOURAGER LE DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Une étude dédiée à l'identification et à la structuration de filières bio territorialisées va également être menée en co-financement avec la Direction régionale de l'agriculture et de la forêt (DRAAF). L'objectif vise à encourager le développement de l'agriculture biologique sur le territoire en soutenant les filières en capacité de représenter un débouché pérenne pour les agriculteurs du territoire. La Communauté urbaine a rejoint le réseau des Territoires Bio-Pilotes, animé par la Fédération Française d'Agriculture Biologique (FNAB) et signé la Charte associée. Cette action reconnaît et témoigne de l'engagement de la collectivité à accompagner le développement de la filière biologique sur le territoire.

## **MESURER SES ACTIONS**

Dans le cadre du Projet Agricole et Alimentaire Territorial (PAAT), Le Havre Seine Métropole s'est engagé dans une démarche expérimentale d'auto-évaluation participative en lien avec le Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA). Une méthode collaborative et innovante qui a permis de fédérer les acteurs : le réseau régional et national des PAAT, la chambre régionale d'agriculture, les communes participantes, les dix autres partenaires de la stratégie agricole et le CEREMA.



---

## **PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES DU TERRITOIRE**

Dans le cadre de l'élaboration du PLUi, un diagnostic de l'activité agricole du territoire a été réalisé par la Chambre régionale d'Agriculture de Normandie. Cette étude constitue un outil de connaissance du territoire en vue de préserver le foncier agricole, support de production locale, et de protéger les sites de production.

En novembre 2022, deux réunions de restitution de cette étude ont été organisées sur le territoire à destination des élus et des agriculteurs. À cette occasion, des ateliers de concertation ont été menés pour identifier les priorités à retenir et préserver une agriculture dynamique et respectueuse des équilibres sur le territoire. Au total, plus de quatre-vingts agriculteurs et élus ont participé à ces échanges.

---

## S'ENGAGER COLLECTIVEMENT POUR UNE ALIMENTATION DURABLE

Déjà membre du Pacte de politique alimentaire de Milan qui engage les plus grandes villes du monde vers des systèmes alimentaires territoriaux sains et accessibles à tous, adhérente à la Déclaration de Glasgow qui vise à lutter contre l'urgence climatique à travers les politiques alimentaires, Le Havre Seine Métropole a rejoint en 2022 le projet de coopération décentralisée France-Québec. Ce dernier vise à améliorer la résilience des systèmes agricoles et alimentaires en identifiant des pratiques et initiatives innovantes et répliquables de part et d'autre de l'Atlantique. En fin d'année, le groupement de partenaires français, composé de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole, la Métropole Rouen Normandie et le Parc naturel régional des boucles de la Seine Normandie, a déposé un nouveau dossier de coopération pour poursuivre les travaux sur une phase opérationnelle de répliquabilité d'initiatives.




---

### SIGNATURE DE LA CHARTE « BIEN VIVRE ENSEMBLE »

Portée par le Département et la Chambre d'Agriculture de Seine-Maritime, et répondant à l'un des objectifs du PAAT consistant à « Favoriser un dialogue apaisé entre monde rural et monde urbain », la Charte du « Bien Vivre Ensemble » dans les espaces agricoles et ruraux de Seine-Maritime a été signée le 10 décembre 2022 par la Communauté urbaine.

Elle vise à :

- favoriser le dialogue entre les habitants, les élus locaux et les agriculteurs
  - répondre aux demandes sociétales de connaissance, de transparence et d'amélioration des pratiques agricoles
  - rappeler les droits et devoirs de chacun
- 



### INITIATIVES LOCALES

Dispositif SCIC Ceinture Verte Le Havre Seine : **MONTIVILLIERS EST LA PREMIÈRE COMMUNE DU TERRITOIRE À ACCUEILLIR LES TROIS PREMIÈRES FERMES DE LA SCIC CEINTURE VERTE. LE CHANTIER DE CONSTRUCTION A DÉBUTÉ AU DERNIER TRIMESTRE 2022 ET LA LIVRAISON DU SITE EST PRÉVUE EN 2023. LE PREMIER MARAÎCHER À S'INSTALLER EST ISSU DE L'ESPACE-TEST AGRICOLE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE.**

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# UN CAMPUS INNOVANT TOURNÉ VERS L'AVENIR

AVEC PRÈS DE 14 000  
ÉTUDIANTS À LA RENTRÉE  
2022-2023, LE CAMPUS  
LE HAVRE NORMANDIE  
ATTIRE TOUJOURS PLUS  
D'ÉTUDIANTS GRÂCE À  
L'IMPLANTATION DE  
GRANDES ÉCOLES.  
FORT DE PLUS DE  
200 FORMATIONS  
SUPÉRIEURES, LE CAMPUS  
MÉTROPOLITAIN OFFRE  
EXCELLENCE ET QUALITÉ  
DE VIE.

En synergie avec le bassin d'emplois du territoire, Le Havre Seine Métropole se mobilise depuis plusieurs années pour implanter de grandes écoles à la renommée internationale sur son territoire et proposer des formations d'excellence et d'avenir aux jeunes générations.

## PROMOUVOIR LE CAMPUS

Résolument tournée vers les nouvelles technologies et l'ingénierie, le territoire continue à attirer de nouveaux établissements sur son bassin d'emploi. Leur présence contribue au développement des entreprises et influence l'implantation de structures innovantes.





À l'interface de la ville et du port, le campus noue des liens étroits avec le tissu économique dans une logique de dynamique réciproque.

## OUVERTURE DE 42 LE HAVRE

En 2022, 42 Le Havre a ouvert ses portes au sein de la Cité numérique, à l'initiative de la Communauté urbaine et avec l'appui de l'agence de développement économique Le Havre Seine Développement.

Les Écoles 42 sont des établissements supérieurs de formation en informatique, entièrement gratuits, ouvertes à tous sans condition de diplôme ni d'âge. Leur objectif est de former de futurs experts du numérique, en dehors des circuits académiques classiques, afin de répondre à la pénurie de talents. Le recrutement ne se fait pas sur diplôme, il est axé sur le talent et la motivation. La formation met l'accent sur les projets et le travail de groupe plutôt que sur l'enseignement théorique.

L'implantation d'une École 42 au Havre constitue un atout majeur pour le territoire : elle permet aux entreprises de recruter de nouvelles compétences nécessaires à leur développement. Elle renforce l'attractivité du campus et offre aux étudiants sélectionnés la possibilité d'acquérir une formation dans des filières innovantes.

11 entreprises du territoire se sont engagées dans ce projet, aux côtés de la Communauté urbaine. 42 Le Havre a l'ambition, en effet, de se développer dans une logique partenariale forte en accordant une place prépondérante aux entreprises métropolitaines, qu'elles appartiennent ou non à la filière numérique.

## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

### 2023

ACCUEIL DES PREMIÈRES PROMOTIONS DE 42 LE HAVRE

### Été 2023

FINALISATION DE L'AMÉNAGEMENT DE L'EST DE LA PRESQU'ÎLE FRISSARD ET CONSTRUCTION D'UNE PASSERELLE PERMETTANT LE FRANCHISSEMENT DU BASSIN VATINE EN MODE DOUX (PIÉTONNIER ET CYCLABLE)

### Automne 2023

OUVERTURE DU CENTRE DE FORMATION ET D'APPRENTISSAGE DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

### 2024

CRÉATION D'UN NOUVEL ÉQUIPEMENT SPORTIF DÉDIÉ AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR SUR LE CAMPUS FRISSARD (LIVRAISON PRÉVUE EN 2027)

### 2026

LE CAMPUS LE HAVRE NORMANDIE DEVRAIT RASSEMBLER 15 000 ÉTUDIANTS



# 13 700

## ÉTUDIANTS

À LA RENTRÉE 2022/2023 SOIT  
+ 23% EN 10 ANS

1 UNIVERSITÉ,  
1 IUT, 10 ÉCOLES

# 14

LABORATOIRES  
DE RECHERCHE

+ de 200  
FORMATIONS POST-BAC

1 ASSOCIATION FÉDÉRANT  
L'ENSEMBLE DES  
ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
(CHEERS)

# 83 %

DES ÉTUDIANTS  
RECOMMANDENT LE HAVRE  
POUR Y ÉTUDIER  
(SOURCE L'ÉTUDIANT 2022)

# 20 %

D'ÉTUDIANTS  
ÉTRANGERS

### NOUVEAU CENTRE DE FORMATION À LA RENTRÉE

Le Campus Le Havre-Normandie se prépare à accueillir le centre de formation et d'apprentissage des métiers et de l'artisanat. Situé sur le campus Lebon, le pôle de 5 000 m<sup>2</sup> proposera aux étudiants les locaux du centre de formation d'apprentis (CFA) du Havre dont les laboratoires de boucherie, de charcuterie, de boulangerie, de pâtisserie et de fleuristerie. Son coût prévisionnel est de 17 M€ (hors foncier) financé à 80% par la Région et à 20% par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Seine-Maritime. La Communauté urbaine apporte le foncier et supporte les coûts de dépollution ainsi que les frais de maîtrise d'ouvrage. L'ouverture est prévue à l'automne 2023.



### LA CITÉ NUMÉRIQUE

**Un lieu de rencontres entre étudiants, porteurs de projets et entreprises du territoire**

En 2022, la Cité Numérique conforte son rôle en accueillant de nouveaux organismes de formation aux métiers du numérique. Aux côtés de 42 Le Havre, Want-school et POP School proposent des formations d'animateur numérique, d'expert en cybersécurité et de développeur web et mobile. Elle abrite notamment les bureaux de la Conférence Havraise des Établissements d'Enseignement et de Recherche du Supérieur (CHEERS) et héberge de prometteuses start-up havraises telles Greenoco et H2drOne.

En plus d'accueillir des étudiants dans le cadre du dispositif «Pépîte», la Cité numérique est également un lieu de rencontres, de conférences, de workshops et de hackathons.

### LE SITE UNIVERSITAIRE LEBON RÉAMÉNAGÉ

En 2022, Le Havre Seine Métropole a réalisé des travaux d'aménagement des espaces extérieurs du campus Lebon, en co-maîtrise d'ouvrage avec l'université Le Havre-Normandie. Une nouvelle place urbaine a été créée afin de fluidifier les circulations à mobilité douce et relier les différents bâtiments (site Lebon, Université, centre de formation et d'apprentissage des métiers de l'artisanat, bibliothèque) autour d'espaces végétalisés.

### ACCOMPAGNER LES TALENTS DE DEMAIN

Chaque année, la Communauté urbaine s'engage aux côtés des étudiants en accompagnant financièrement de nombreux travaux de recherche, essentiels au rayonnement national et international du campus, tout en promouvant des projets d'excellence scientifique.

Le Havre Seine Métropole a soutenu cinq projets de recherche de l'Université en salariant cinq doctorants à hauteur de

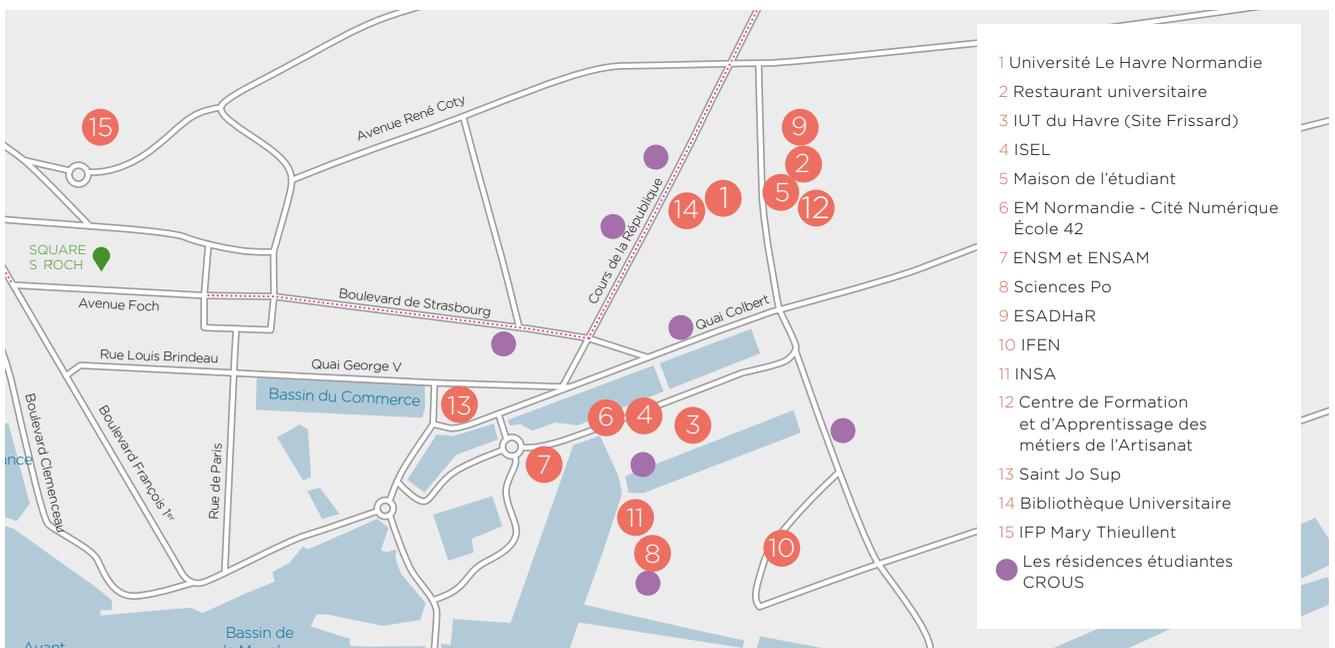
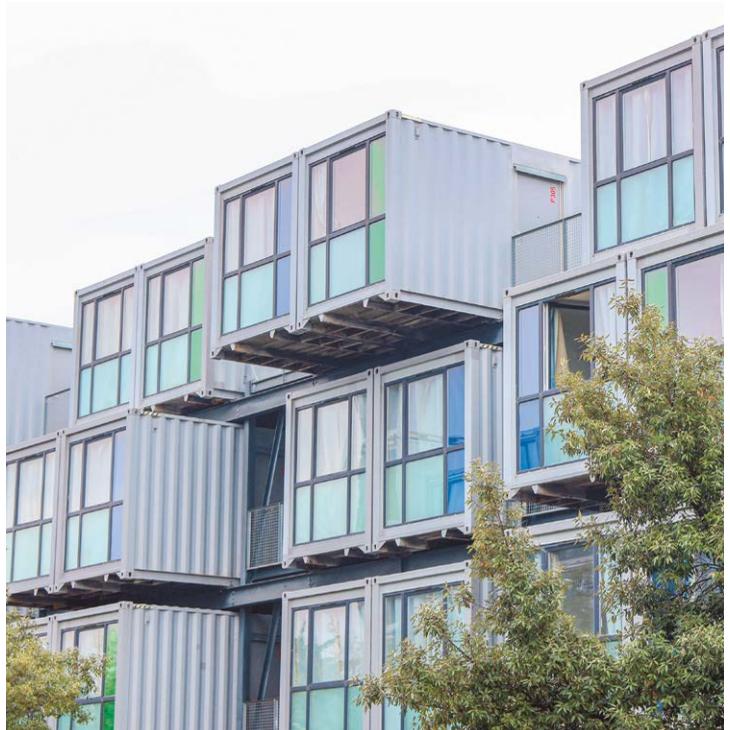
256 000 € sur la période 2022-2025. La Communauté urbaine a investi 50 000 € dans le développement de l'activité de CHEERS. Instance de discussion, de concertation et d'action, CHEERS a pour mission de rendre l'enseignement supérieur havrais plus attractif, plus visible et d'offrir un cadre de vie amélioré aux étudiants du territoire.

## ADAPTER L'OFFRE DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS AUX BESOINS

Le Havre figure dans le top 3 des villes étudiantes de France les moins chères en termes de loyer. Afin de poursuivre cet objectif, la Communauté urbaine et l'Agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine (AURH) ont rejoint le réseau national des observatoires territoriaux du logement des étudiants (OTLE) animé par la Fédération nationale des agences d'urbanisme (FNAU) et l'Association des villes universitaires de France (AVUF). Ensemble, ils souhaitent dresser un état des lieux de l'offre de logements étudiants sur le territoire pour mieux répondre aux besoins de la population étudiante.

## OBSERVER LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS

L'entrée à l'université est une étape importante qui peut parfois fragiliser les étudiants. Consciente de la situation, la Communauté urbaine s'est associée à l'AVUF (Association des Villes Universitaires de France) pour participer activement au lancement d'un observatoire territorial de la santé étudiante. Il permet de mieux comprendre les besoins des étudiants en matière de santé afin de mettre en place des politiques publiques adaptées.





TOURISME

# DEVENIR **UNE DESTINATION** **TOURISTIQUE ATTRACTIVE** **ET DURABLE**

+ DE **1 M**  
DE VISITEURS  
AU HAVRE

**1,2 M**  
DE VISITEURS  
À ÉTRETAT

**18%**  
EN PROVENANCE  
DE L'ÉTRANGER

**37%**  
EN PROVENANCE  
D'UNE AUTRE RÉGION

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE EST ENGAGÉE DANS LA PRÉSERVATION ET LA VALORISATION DE SES PATRIMOINES. LA COMMUNAUTÉ URBAINE DÉVELOPPE DES PROJETS STRUCTURANTS DESTINÉS À CONFORTER LE RAYONNEMENT TOURISTIQUE.

## LE PATRIMOINE AU RENDEZ-VOUS

Après deux années marquées par les contraintes sanitaires, la fréquentation des Rendez-vous du patrimoine est revenue à la normale avec des chiffres comparables à ceux enregistrés en 2019. Plus de 500 visites (hors appartement témoin Perret) ont été proposées et ont permis de valoriser le patrimoine de vingt

communes. Au total, plus de 31 200 visiteurs, groupes et individuels, ont été accompagnés en 2022 dans leur découverte du patrimoine local.

Site officiel de Pays d'art et d'histoire créé par la Communauté urbaine, [lehavreseine-patrimoine.fr](http://lehavreseine-patrimoine.fr) contribue à la visibilité de l'offre : en témoigne le nombre de consultations en progression constante.



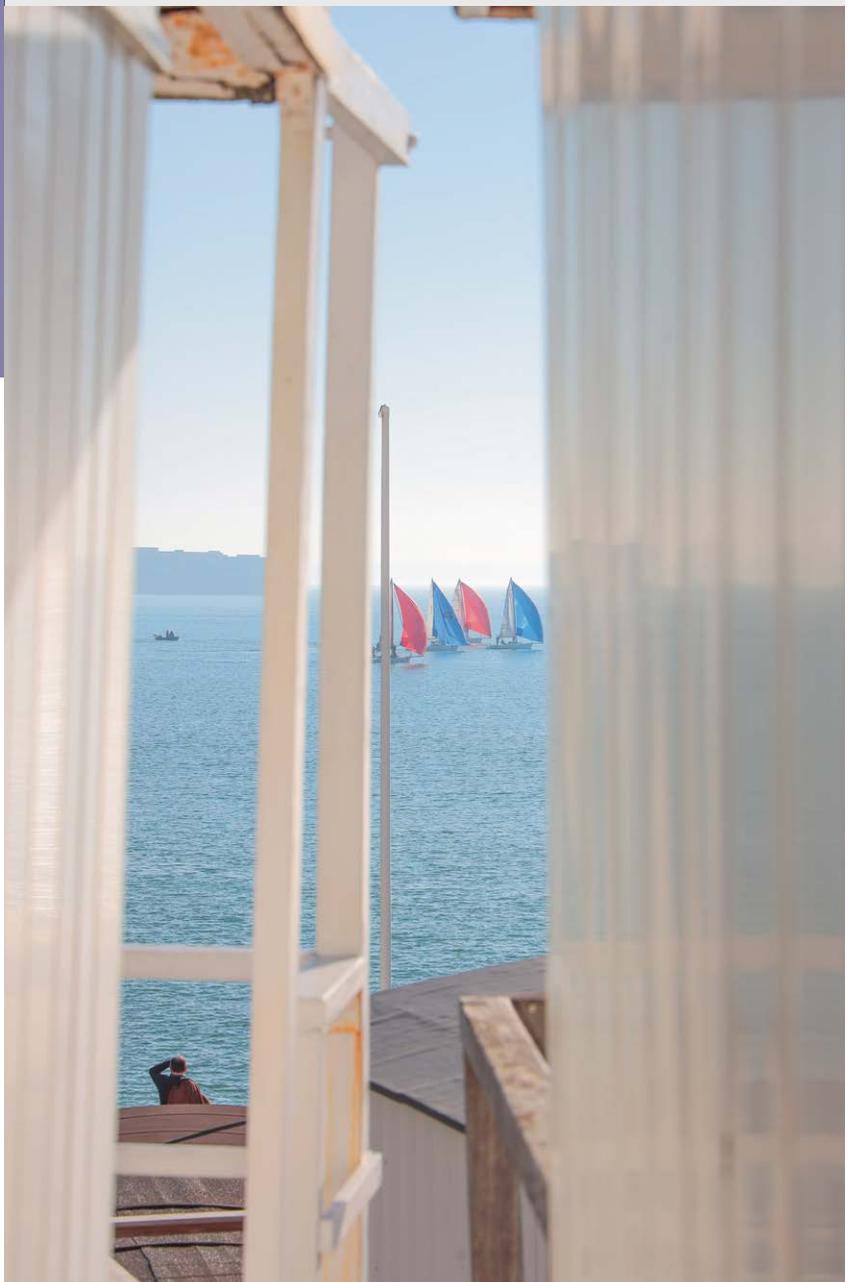
**Accompagner  
l'aménagement  
du nouveau port  
de croisière pour  
développer une  
activité à fort  
potentiel.**

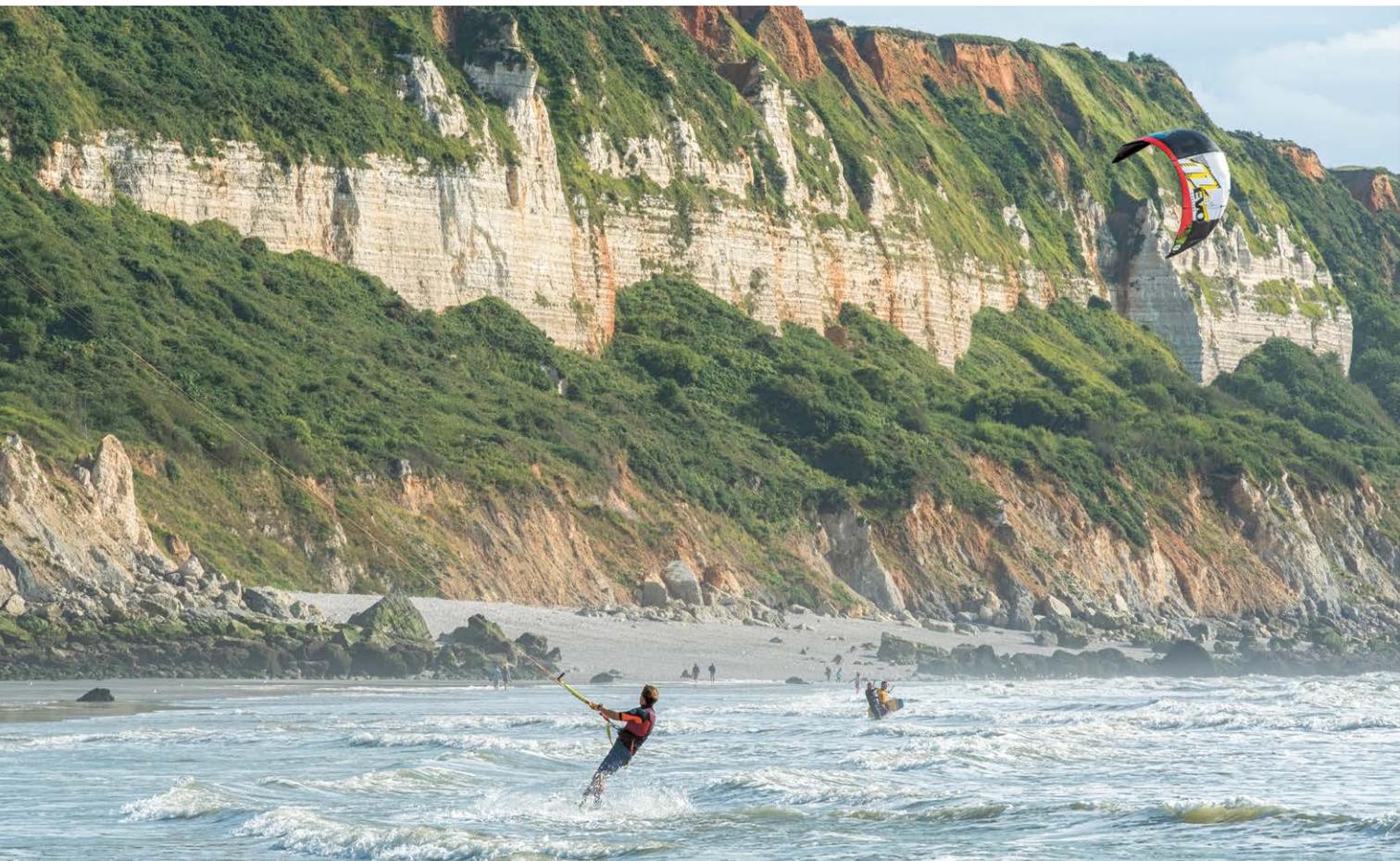
## **CRÉATION DU GIP LE HAVRE CROISIÈRES**

Le nombre d'escales de navires de croisière ne cesse d'augmenter, prouvant l'attractivité touristique du territoire. En 2022, Le Havre a ainsi accueilli à quai plus de 120 escales de croisière maritime et 180 escales de croisière fluviale.

Face à ce succès grandissant, Le Havre Seine Métropole et Haropa Port ont noué un nouveau partenariat avec la création du Groupement d'intérêt public (GIP) Le Havre Croisières.

Ce nouvel outil propose aux compagnies maritimes un interlocuteur privilégié pour la gestion des escales, assurer l'exploitation des terminaux et l'organisation des services aux croisiéristes. L'objectif de cette démarche est de positionner le pôle croisière du Havre au niveau de qualité des grands ports européens de croisière.





## LABEL GRAND SITE DE FRANCE EN VUE

Réputées dans le monde entier, admirées et parcourues par près d'un million de visiteurs et de randonneurs chaque année, les falaises de la côte d'Albâtre sises entre Saint-Jouin-Bruneval et Fécamp postulent au label Grand Site de France. Attribué pour six ans par le ministère de la transition écologique à des sites classés de grande notoriété et fortement fréquentés, ce dernier est subordonné à la mise en œuvre d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur du site, en accord avec les principes de développement durable.

Aux côtés du Département qui porte la candidature, Le Havre Seine Métropole s'engage pleinement dans cette démarche de labellisation qui permettra de gérer durablement un site unique au monde, emblématique de son territoire et point d'attraction touristique majeur. Servant aussi d'écrin à une activité agricole diversifiée, ce territoire exceptionnel mérite d'être protégé et de bénéficier d'aménagements qui préservent durablement son paysage tout en améliorant l'accueil des visiteurs.

Treize communes sont concernées par le label dont six situées sur le territoire de la Communauté urbaine : Saint-Jouin-Bruneval, La Poterie-Cap d'Antifer, Le Tilleul, Étretat, Bordeaux-Saint-Clair et Bénouville.

La labellisation Grand site de France des falaises de la côte d'Albâtre, synonyme d'attractivité touristique accrue, garantira la restauration et la protection de la qualité paysagère du site.





## UN ÉTÉ AU HAVRE

Pour sa dernière édition, Jean Blaise, celui qui est tombé amoureux du Havre, « ville généreuse, étonnante et qui nous emporte », a invité de nouveaux artistes de réputation internationale à poser leur regard et leurs œuvres à travers la ville. Ces nouvelles œuvres sont venues compléter géographiquement le dispositif existant d'œuvres à ciel ouvert.

Un Été Au Havre 2022 c'est :

- 6 nouvelles œuvres pour la collection permanente : *Sorcière de la mer* de Klara Kristalova, *Algues et Coquillages* d'Emma Biggs, *Sans Titre* d'Izumi Kato, *Volubiles* pour Aimé d'Evor, *Narrow House* d'Erwin Wurm et *Jusqu'au Bout du Monde* de Fabien Méréle,
- 1,3 million\* de visiteurs sur l'axe Hôtel de ville - rue de Paris
- Plus de 20 000 personnes à la soirée de clôture le 17 septembre
- 62 600 actions de médiation.

\*Données collectées par Orange Flux Vision Tourisme, solution de comptage anonyme.

## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

### 2023

LANCÈMENT DU **GRAND PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA POINTE DE FLORIDE**

**9,1 HA** DE SURFACE À TERME

**600 000 PASSAGERS**  
EN TRANSIT OU EN ESCALE  
À L'HORIZON 2030

**200 ESCALES** ENVIRON  
D'ICI 2030

**40 ANS DES JOURNÉES DU PATRIMOINE** (SEPTEMBRE)

**30 ANS DE LA TRANSAT JACQUES VABRE** (OCTOBRE)

ÉLABORATION DU **SCHÉMA DE DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE 2024-2028**

ÉLABORATION D'UN **PLAN D' ACTIONS VISANT À AMÉLIORER L'ACCUEIL DES CAMPING-CARISTES**



## INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

En février 2022, 80 ans presque jour pour jour après l'opération Biting, Pays d'art et d'Histoire - Le Havre Seine Métropole a mis en lumière le patrimoine de la Seconde Guerre mondiale grâce à l'exposition co-produite avec l'association Bruneval 42, *Du raid de Bruneval au mur de l'Atlantique*. Aujourd'hui itinérante, cette dernière a été présentée dans cinq communes. En octobre, le patrimoine du béton et de la reconstruction a également été mis à l'honneur à travers l'exposition des photographies d'Ilka Kramer accueillie à la Maison du Patrimoine.



LE SPORT DE HAUT NIVEAU

# VALORISER L'IMAGE COMPÉTITIVE DU TERRITOIRE

**1 club**  
DE NIVEAU 2  
HAC HANDBALL

**4 clubs**  
DE NIVEAU 3  
HANDBALL OCTEVILLE,  
SAINT-THOMAS BASKET,  
GONFREVILLE HANDBALL,  
A.L. APLEMONT BASKET

**551 280 €**  
DE SUBVENTIONS  
VERSÉES AUX CLUBS

**15 000 € DE SOUTIEN À LA  
NORMANDY ELITE TEAM** POUR  
LA PARTICIPATION D'UN  
ÉQUIPAGE SUR LE CIRCUIT 69F  
(BATEAU À FOILS)

**35 000 € DE SOUTIEN AUX  
7 AMBASSADEURS** SPORTIFS

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE RAYONNE EN NORMANDIE, EN FRANCE ET DANS LE MONDE GRÂCE AUX PERFORMANCES DES SPORTIFS DE HAUT NIVEAU LICENCIÉS SUR SON TERRITOIRE. PAR LEUR EXEMPLARITÉ ET LEURS RÉSULTATS, ILS FÉDÈRENT LES ÉNERGIES, DYNAMISENT LES CLUBS ET ENCOURAGENT À LA PRATIQUE DU SPORT.

Avec une histoire bercée par le sport à terre comme sur mer, la Communauté urbaine s'engage naturellement en faveur du sport de haut niveau sur son territoire. Depuis 2014, elle accompagne cinq équipes de haut niveau par des aides matérielles, techniques ou financières.

## **AMBASSADEURS CHAMPIONS**

Le Havre Seine Métropole soutient activement certains sportifs de haut niveau dans leurs projets par le biais du dispositif des Ambassadeurs. Les lauréats bénéficient ainsi d'une aide financière pour 4 ans. En contrepartie, ils s'engagent à valoriser l'image du territoire et à porter haut ses couleurs dans toutes les compétitions auxquelles ils participent.

**Soutenir les clubs, accompagner les sportifs de haut niveau et aider à l'organisation de manifestations sportives.**

## LES AMBASSADEURS SPORTIFS

**Margaux BAILLEUL** (aviron),  
**Clara VALINDUCQ** (aviron),  
**Gwendoline TOUTOUX** (aviron),  
**Tom AUBER** (stand-up paddle),  
**Jérémie MION** (voile olympique),  
**Camille LECOINTRE** (voile olympique),  
**Amina ZIDANI** (boxe anglaise).

Il existe également un Ambassadeur du territoire :  
**Charlie DALIN** (voile océanique).



## CAMILLE LECOINTRE DE RETOUR POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Ambassadeur sportif du territoire depuis 2018, Valentin SIPAN nous a fait part, en mars 2021, de son intention de quitter le dispositif pour poursuivre un projet de skipper professionnel.

Dans le même temps, Camille LECOINTRE est revenue naviguer au Havre et a pris une licence dans un club du territoire (condition sine qua non pour pouvoir prétendre au statut d'Ambassadrice), le même que celui de Jérémie MION, la Société des régates du Havre (SRH).

Née à Harfleur en 1985, Camille LECOINTRE a tiré ses premiers bords au CNPH (Club Nautisme et Plaisance du Havre) ainsi qu'à la Ligue de voile de Normandie aux côtés de Cédric CHATEAU, l'actuel entraîneur du Pôle Espoirs Normandie, qui a notamment formé Charlie DALIN et... Jérémie MION.

Les meilleurs régatiers français faisant majoritairement partie du Pôle France de Brest, Camille LECOINTRE a fait le choix, à la rentrée 2001, de s'y installer avec ses parents pour poursuivre la pratique de la voile de très haut niveau.

C'est en étant licenciée dans un club de Brest qu'elle a décroché ses plus beaux titres et ses plus belles médailles dont deux de bronze aux Jeux Olympiques de Rio 2016 et de Tokyo 2020.



### Un contexte favorable

Pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, la réforme des compétitions de dériveur 470 prévoit une seule compétition mixte. Jérémie MION, Ambassadeur sportif du territoire et Camille LECOINTRE, tous deux membres de l'équipe de France, ont décidé de faire équipe.

### Une opportunité à saisir

La concomitance des deux événements s'est présentée comme une véritable opportunité pour la Communauté urbaine de former un équipage d'Ambassadeurs « 100 % havrais » susceptible de décrocher l'or olympique aux Jeux Olympiques de Paris 2024.



# AMÉLIORER LA SANTÉ DE TOUS PAR LA PRÉVENTION, L'ÉDUCATION ET LA SENSIBILISATION

**69**

**LAURÉATS PASS-LAS**  
À L'UNIVERSITÉ LE HAVRE  
NORMANDIE

+ DE **100**

**LYCÉENS RENCONTRÉS**  
AU SALON DE L'ÉTUDIANT  
POUR PROMOUVOIR  
LA FILIÈRE PASS-LAS

**11**

**ÉVÉNEMENTS**

1 SOIRÉE LAURÉATS ÉTUDES DE  
SANTÉ (PASS-LAS)

3 JOURNÉES D'ACCUEIL DES  
INTERNES DE MÉDECINE  
GÉNÉRALE

2 SOIRÉES DES REMPLAÇANTS

1 SOIRÉE DES INTERNES DE  
SPÉCIALITÉ

LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE ADAPTE LES POLITIQUES DE SANTÉ PUBLIQUE AUX SPÉCIFICITÉS DE SON TERRITOIRE. AUX CÔTÉS DES ACTEURS DE SANTÉ, LA COMMUNAUTÉ URBAINE ENCOURAGE LA DÉMOGRAPHIE MÉDICALE ET LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ POUR OFFRIR À CHACUN UN ACCÈS AUX SOINS DANS UN CADRE DE VIE SAIN.

## PRÉPARER L'AVENIR

Les efforts engagés par le Havre Seine Métropole pour valoriser les études de santé sur son territoire se poursuivent et commencent à porter leurs fruits. En 2022, les résultats du PASS-LAS (Parcours d'Accès Spécifique Santé), antenne de Rouen à l'université Le Havre Normandie, ont été brillants (42,5% contre 32% à Rouen). Trois médecins, issus du premier vivier des internes de médecine

générale puis passés par la communauté des remplaçants, se sont installés fin 2022. Toujours pour attirer les futurs praticiens, la Communauté urbaine a organisé en septembre 2022 une soirée d'accueil pour les internes de spécialité rassemblant les acteurs du public, du privé et de l'offre libérale.



**Offrir à chaque habitant du territoire un environnement sain et un meilleur accès aux soins.**

## **SOUTENIR L'UNIVERSITARISATION DU TERRITOIRE**

Chaque année, Le Havre Seine Métropole participe au financement de deux postes de professeurs universitaires-praticiens hospitaliers (PU-PH) en pneumologie et en pédopsychiatrie au sein du Groupe Hospitalier du Havre (GHH).



En 2022, la collectivité a consolidé son soutien à l'universitarisation du GHH en s'engageant à financer un poste de maître de conférences des universités (MCU) en oncologie, ouvrant ainsi une nouvelle filière de recherche au sein de l'hôpital.

## **TRAVAILLER EN PARTENARIAT**

La pratique des métiers de santé privilégie de plus en plus l'exercice coordonné pour améliorer la prise en charge du patient. Dans cet esprit, la Communauté urbaine soutient le déploiement des maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) en partenariat avec l'association Sextant 76, la Caisse primaire d'assurance maladie de Seine-Maritime, la Fédération des maisons et pôles de santé (FMPS) Normandie et l'Agence régionale de santé (ARS).

Le Havre Seine Métropole contribue à favoriser l'accueil des nouveaux professionnels en participant notamment au groupe de travail « Ambassadeurs Santé » aux côtés de la communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

La Communauté urbaine a également signé un contrat local de santé (CLS) en décembre 2022 avec 23 partenaires. 11 actions sont programmées sur 3 ans dont 7 ont d'ores et déjà été enclenchées (prévention des cancers, périnatalité, sport et santé, ...).

## PRÉVENIR DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Créée par la Communauté urbaine, l'action Santé à l'École a été mise en place dans 11 écoles du territoire pour l'année scolaire 2022-2023. 1 986 élèves participent à cette action comprenant 304 animations pour 101 classes ainsi que des sessions de formation pour les enseignants.

La Communauté urbaine a également renforcé son action de prévention dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) et dans les territoires de veille active (TVA) via les ateliers santé ville (ASV).

Des actions spécifiques y sont développées comme la participation à la constitution des comités d'éducation à la santé et à la citoyenneté inter établissements (CESCI) permettant de consolider les parcours de santé des jeunes.

## ACCOMPAGNER LES PROJETS

Créé à l'initiative de Le Havre Seine Métropole et de Promotion Santé Normandie, le Point Relais Documentaire (PRD) propose 600 ouvrages pour guider les acteurs dans la réussite de leurs

projets. En 2022, 23 partenaires ont sollicité le PRD et 50 outils pédagogiques y ont été empruntés.

---

## FIN DES CENTRES DE VACCINATION COVID 19

Organisée à la salle des fêtes de Bléville jusqu'en février 2022, la vaccination contre la COVID 19 est désormais pratiquée par les professionnels de santé sur leur lieu d'exercice (cabinet infirmier, de médecin ou pharmacie).

---



### INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

**LE HAVRE, FONTENAY, GONFREVILLE-L'ORCHER, MONTIVILLIERS, ROLLEVILLE, ROGERVILLE, ÉTRETAT :** *action Santé à l'École* ... **LE HAVRE :** *cités éducatives* ... **SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC (MAISON POUR TOUS) :** *rendez-vous de la santé*



## LA SALUBRITÉ

Garante de conditions de vie saines pour tous, la Communauté urbaine intervient dans de nombreux domaines : habitat, hygiène alimentaire, nuisances sonores, pollution, gestion des nuisibles, saturnisme. En 2022, 992 dossiers ont été traités dont 588 nouveaux signalements. 51% de ces dossiers concernaient l'habitat, 39% l'environnement, 9% le bruit et l'hygiène alimentaire.

Le Havre Seine Métropole travaille en partenariat avec les acteurs du secteur médico-social pour accompagner les situations d'incuries (négligence à l'égard de l'hygiène personnelle et/ou de son logement). La démarche allie un accompagnement psychosocial des personnes en difficulté et la mise en place en dernier recours de mesures coercitives, si nécessaire.

### DÉPLOIEMENT DE L'EXERCICE COORDONNÉ

Sur les 8 projets de maisons de santé pluriprofessionnelles accompagnés en 2022, un a déjà été validé par le comité opérationnel départemental en janvier 2023 et 2 autres sont en cours de validation. L'objectif est de faire valider les 5 derniers et de faire émerger de nouvelles équipes fédérées autour de ces projets afin de favoriser l'exercice coordonné. Pour ce faire, Le Havre Seine Métropole sensibilisera les élus au virage de l'exercice coordonné, notamment en encourageant une approche territoriale du soin à l'échelle du territoire.

Le 6 juin 2023 sera présentée et proposée aux acteurs de terrain une cartographie interactive favorisant une réflexion globale sur la politique de santé.

## ACCUEILLIR ET PROTÉGER LES ANIMAUX

La fourrière animale communautaire accueille et héberge les animaux errants trouvés sur le territoire et ceux placés sur décision de justice ou administrative. Les équipes de la fourrière mettent tout en œuvre pour rechercher les propriétaires, assurer la restitution des animaux et leur devenir le cas échéant.

En 2022, 377 animaux ont été recueillis : 61% de chiens et 39% de chats.

## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

POURSUIVRE L'ACTION SANTÉ À L'ÉCOLE SUR LE TERRITOIRE ET NOTAMMENT DANS LES ÉCOLES DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE ET DES TERRITOIRES DE VEILLE ACTIVE

POURSUIVRE LE DÉPLOIEMENT DES ACTIONS DU CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

FAIRE VALIDER LES 5 PROJETS DE MAISONS DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLES

LIVRER L'EXTENSION DE LA MAISON MÉDICALE DE CRIQUETOT-L'ESNEVAL (250 K€)

POURSUIVRE LE SOUTIEN À L'UNIVERSITARISATION ET LE DÉVELOPPEMENT DU PLATEAU TECHNIQUE DU GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE

PÉRENNISER L'ACCUEIL DES INTERNES DE SPÉCIALITÉ

CONSOLIDER LES PARTENARIATS EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SALUBRITÉ AVEC LES ACTEURS DU TERRITOIRE

DÉVELOPPER LA STRATÉGIE NATIONALE DES COMPÉTENCES PSYCHOSOCIALES À L'ÉCHELLE DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE EN LIEN AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS)

POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE DE LUTTE CONTRE L'HABITAT INDIGNE SUR LE TERRITOIRE

# 710 k€

## BUDGET PRINCIPAL DE FONCTIONNEMENT

SOIT :

**240 K€** POUR L'UNIVERSITARISATION DU GROUPE HOSPITALIER DU HAVRE

**170 K€** POUR LE FINANCEMENT DE L'ANTENNE PASS-LAS À L'UNIVERSITÉ LE HAVRE NORMANDIE

**91 K€** DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS (AMUH, GÉRONTOPÔLE, AMISC, FRANCE ALZHEIMER...)

**209 K€** POUR FINANCER LES ACTIONS DE TERRAIN DU SERVICE SANTÉ



L'HABITAT

# CONSTRUIRE, RÉNOVER ET ADAPTER DURABLEMENT LES LOGEMENTS

## HABITAT SOCIAL

**6 TERRAINS FAMILIAUX**  
À HARFLEUR POUR LES GENS DU  
VOYAGE POUR UN MONTANT  
GLOBAL DE 1 384 K€

**260 LOGEMENTS LOCATIFS**  
SOCIAUX AGRÉÉS (AIDE DE LA  
COMMUNAUTÉ URBAINE : 353 K€ /  
AIDE DE L'ÉTAT : 1 025 K€)

## HABITAT PRIVÉ

**408 DOSSIERS ACCOMPAGNÉS**  
FINANCIÈREMENT DANS LE CADRE  
DE LA PLATEFORME  
DE LA RÉNOVATION :

**SOIT 2,4 M€ D'ENGAGEMENTS**  
**PUBLICS SUR LE TERRITOIRE**  
EN 2022

**SOIT 5 897 € D'AIDES PUBLIQUES**  
EN MOYENNE PAR LOGEMENT

POUR MAINTENIR ET ACCROÎTRE LA POPULATION DE SES 54 COMMUNES, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE S'EMPLOIE À PROPOSER UNE OFFRE RÉSIDENTIELLE ADAPTÉE AUX BESOINS DES HABITANTS DU TERRITOIRE, PRÉSENTS ET FUTURS.

## FAVORISER LA RÉNOVATION

La Communauté urbaine travaille en concertation avec les principaux acteurs de l'habitat et de l'aménagement au niveau local pour améliorer la qualité de vie de ses habitants.

C'est par exemple le cas avec la troisième tranche de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat - renouvellement urbain (OPAH-RU 3) du Centre ancien du Havre. Mis en œuvre depuis février 2022 et programmé jusqu'en 2026, ce vaste programme de rénovation immobilière concerne le périmètre situé à l'est du cours de la République jusqu'au

boulevard de Graville. D'autres OPAH-RU sont préparées à Harfleur, Montvilliers, Rolleville et Angerville-l'Orcher, ainsi qu'à Criquetot-l'Esneval, Étretat et Saint-Romain-de-Colbosc. Labellisées « Petites Villes de Demain » et « Vallée de la Lézarde » elles seront mises en œuvre à partir de 2023. Des études pré-opérationnelles et la rédaction des conventions d'opération de revitalisation du territoire (ORT) ont déjà été établies.

Par ailleurs, la plateforme de la rénovation est à la disposition des habitants du territoire pour répondre aux questions concernant leur projet de



### 3 priorités :

**favoriser la mixité sociale et intergénérationnelle, lutter contre l'habitat indigne et la précarité énergétique.**

## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

SIGNATURE DES CONVENTIONS D'OBJECTIFS PLURIANNUELS AVEC LES BAILLEURS SOCIAUX SUR LA RÉNOVATION DU PARC (RÉHABILITATION, DÉMOLITION, MISE EN ACCESSIBILITÉ)

ÉVOLUTION VERS UNE DÉLÉGATION RENFORCÉE DES AIDES À LA PIERRE DE L'ÉTAT POUR UNE GESTION LOCALE

POURSUITE DES GROUPES DE TRAVAIL « HANDICAP, PERTE D'AUTONOMIE ET LOGEMENT »

DÉVELOPPEMENT D'UN OUTIL NUMÉRIQUE D'INFORMATION SUR L'ACCÈS AU LOGEMENT À DESTINATION DES JEUNES ET ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LA CRÉATION D'UNE OFFRE SPÉCIFIQUE HABITAT JEUNES SUR LE TERRITOIRE

LIVRAISON DES SIX TERRAINS FAMILIAUX À HARFLEUR, DÉVELOPPEMENT DE LA SÉDENTARISATION DES GENS DU VOYAGE

réhabilitation. Du conseil initial à la finalisation des travaux en passant par la recherche de financements, une équipe dédiée accompagne gratuitement les habitants dans toutes les étapes de leur parcours. Des partenariats ont également été développés pour lutter contre la précarité énergétique et l'habitat indigne. Ce dernier thème a fait l'objet, en 2022, de six sessions de sensibilisation organisées auprès de 92 professionnels.

### PROPOSER UNE OFFRE RÉSIDENIELLE ADAPTÉE

L'une des priorités de la Communauté urbaine en matière d'habitat est d'apporter une offre adaptée aux différents parcours résidentiels, notamment en accompagnant les projets à destination :

- des personnes en perte d'autonomie liée à l'âge ou au

handicap (23 logements agréés en 2022)

- des jeunes et étudiants avec le lancement d'une consultation fin 2022 afin de produire une étude sur une offre d'habitat adaptée aux jeunes et comprenant un accompagnement social
- un observatoire territorial du logement étudiant a été créé avec les différents acteurs
- des gens du voyage ou en voie de sédentarisation avec la mise à disposition future de six terrains familiaux à Harfleur dont les travaux ont commencé en février 2022.

Par ailleurs, Le Havre Seine Métropole soutient des programmes innovants répondant à des besoins émergents (résidence intergénérationnelle, habitat inclusif, tiers lieu...).

## 4,5 M€

PAYÉS AU TITRE DU PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) 2016-2021 (11 085 LOGEMENTS PRIVÉS AIDÉS ENTRE 2016 ET 2021)

## 185 k€

PAYÉS AU TITRE DU PLH 2022-2027 (565 LOGEMENTS AIDÉS EN 2022)

## 3 M€

D'AIDE AUX TRAVAUX DE L'OPAH-RU 3 (2022/2026) CONCERNANT LE CENTRE ANCIEN DU HAVRE. EN MOYENNE, 1 € D'AIDE PUBLIQUE LOCALE GÉNÈRE 4 € DE TRAVAUX SUR LE TERRITOIRE

## 726 k€

D'AIDE À LA RELANCE DE LA CONSTRUCTION DURABLE (ARCD) ATTRIBUÉS À 4 COMMUNES ÉLIGIBLES AU DISPOSITIF DE L'ÉTAT



LA PRÉVENTION DES RISQUES

# AGIR DE MANIÈRE CONCERTÉE ET COORDONNÉE

## 12 COMMUNES

CONCERNÉES PAR LE NOUVEAU  
PLAN DE PRÉVENTION DES  
RISQUES LITTORAUX (PPRL)

## 40 ÉLUS ET AGENTS

ONT SUIVI L'UN DES 3 STAGES  
DE FORMATION À LA GESTION  
DE CRISE

## 54 COMMUNES

ONT FAIT L'OBJET D'UN TEST  
D'ALERTE EN MASSE MULTICANAL  
LE 13 OCTOBRE  
(+10 000 SMS ET 105 000 APPELS  
TÉLÉPHONIQUES ENVOYÉS)

## 67% DES LOGEMENTS CONCERNÉS

ONT EFFECTUÉ LES TRAVAUX  
OBLIGATOIRES DE  
RENFORCEMENT DANS LE CADRE  
DU PLAN DE PRÉVENTION DES  
RISQUES TECHNOLOGIQUES  
(PPRT)

86% DES LOGEMENTS DISPOSENT  
DÉJÀ D'UN DIAGNOSTIC

FACE AUX ALÉAS, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE SE MOBILISE POUR GÉRER LES RISQUES NATURELS ET TECHNOLOGIQUES EN ASSISTANT LES COMMUNES DANS LA MISE EN ŒUVRE DE PLANS D' ACTIONS, DE PRÉVENTION ET D'INFORMATION.

### PRÉVENIR LES RISQUES

Sur un territoire exposé aux aléas naturels et technologiques, Le Havre Seine Métropole mène une politique volontariste et coordonnée avec l'Office des risques majeurs de l'estuaire de la Seine (ORMES) qui regroupe les collectivités, Haropa Port, la chambre de commerce et d'industrie Seine Estuaire, les industriels et l'Université du Havre. La Communauté urbaine prévient les risques spécifiques à son

territoire en cartographiant les projets urbains et portuaires en zone de submersion marine. L'enjeu est de protéger les populations durant l'aléa, de limiter les dommages et les perturbations, de favoriser un retour rapide à la normale. Dans cette perspective, Le Havre Seine Métropole a commencé l'élaboration, en 2022, d'un Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) en lien avec la direction Cycle de l'eau.



## Avoir une approche globale des aléas et de leur gestion, développer une culture du risque.

2022 a également été l'année de lancement d'un grand recensement des cavités souterraines sur l'ensemble du territoire de la Communauté urbaine. À terme, une cartographie sera intégrée aux documents d'urbanisme pour optimiser la prise en compte du risque dans le Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Les études se déroulent dans les 54 communes concernées jusqu'en 2024.

Tout au long de l'année, Le Havre Seine Métropole propose des formations auprès des élus et des agents communaux sur la sensibilisation à la culture du risque, la présentation opérationnelle des dispositifs et la réalisation d'exercices de simulation, de communication et de gestion de crise.





## PRÉVENIR ET ALERTE

Le Havre Seine Métropole assiste les 54 maires des communes de son territoire et les autorités compétentes en matière de prévention et de gestion des risques majeurs. 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, la Communauté urbaine assure une veille sur d'éventuelles situations à risques naturels et/ou technologiques et en informe les communes en temps réel. Afin d'agir efficacement et de protéger les habitants, elle organise et supervise, au quotidien, le réseau d'alerte des populations. Pour ce faire, elle s'est dotée d'un système d'alerte multicanal. Au réseau centralisé des 35 sirènes réparties sur tout le territoire exposé aux risques industriels, s'ajoute ainsi un dispositif d'alerte au service des 54 maires et du préfet de Seine-Maritime. En cas d'alerte, il permet d'envoyer des milliers de SMS, d'appels téléphoniques et/ou de courriels.

Les habitants peuvent ainsi prendre connaissance des consignes à adopter et être informés de l'évolution de la situation.

## ÊTRE PRÉPARÉ POUR AGIR

La Communauté urbaine apporte son expertise et son soutien aux communes pour élaborer et réviser l'ensemble des documents de planification (Plan communal de sauvegarde, Plan particulier d'intervention, etc.) afin de leur permettre d'être bien préparées et prêtes à agir. Dans le cadre du dispositif ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile), les deux Plans particuliers d'intervention (PPI - annexe risques industriels du dispositif ORSEC préfectoral) ont ainsi été mis en révision en 2021. Le dispositif PPI se poursuivra jusqu'en 2023, notamment avec l'organisation d'un exercice grandeur nature.

Pour donner les moyens aux acteurs territoriaux d'anticiper et de réagir, il convient de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et de formation à la gestion de crise. En 2022, les 54 communes ont ainsi été invitées à participer à la Journée nationale de résilience face aux risques programmée le 13 octobre, afin de renforcer leurs connaissances sur la gestion et la prévention des risques.

---

### 30 ACTIONS ÉLIGIBLES AU PAPI

Afin d'intégrer le Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) proposé par l'État en 2023, la Communauté urbaine a élaboré un plan d'actions sur :

- la culture du risque des populations
- la surveillance et l'anticipation des inondations et des submersions marines
- les dispositifs de gestion d'alerte et de gestion de crise
- les bonnes pratiques en matière d'aménagement et d'urbanisme, la réduction de la vulnérabilité des bâtiments et des équipements existants

Une trentaine d'actions complémentaires seront ainsi soumises à la labélisation pour bénéficier des financements du Fonds de prévention des risques naturels majeurs (FPRNM).

---

### INITIATIVES LOCALES / SUR LE TERRAIN

*En matière de gestion de crise, la Communauté urbaine a organisé en 2022 :*

*Deux réunions, en partenariat avec ENEDIS pour les correspondants communaux de crise inondation submersion intempéries S-CRISIS du secteur est à **SANDOUVILLE** (une quinzaine de communes) et du secteur sud-ouest à **GONFREVILLE-L'ORCHER** (une quinzaine de communes)*

*La première réunion du nouveau club PCS/PICS (Plan communal de sauvegarde/Plan intercommunal de sauvegarde) à **SAINT-VIGOR-D'YMONVILLE**. 54 communes ont travaillé sur les thématiques du recueil des besoins au plus près du terrain et de la sensibilisation aux dispositifs de sauvegarde.*

## PRÉVENIR LES RISQUES LITTORAUX

Approuvé le 1<sup>er</sup> juillet 2022, le nouveau Plan de prévention des risques littoraux (PPRL) cartographie le risque de submersion marine de Sainte-Adresse à Tancarville. Il concerne 12 communes et a été le fruit d'une étroite concertation entre plus de 40 acteurs locaux (établissements publics de coopération intercommunale [EPCI], communes, acteurs institutionnels, associations, syndicats de bassins, etc.)

## INFORMER TOUT UN CHACUN

Géré par Le Havre Seine Métropole, le dispositif « Risques majeurs », est accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté urbaine. Ces derniers peuvent s'inscrire gratuitement sur le site [alerte.lehavreseinemetropole.fr](http://alerte.lehavreseinemetropole.fr) ou sur le site de leur commune de résidence. En cas d'événement naturel ou technologique, l'alerte est déclenchée par le maire ou plus exceptionnellement par le préfet. La Communauté urbaine accompagne et assiste les 54 maires dans ce domaine. En fonction du périmètre et de l'étendue du risque, l'alerte peut être circonscrite à une, plusieurs ou la totalité des 54 communes. Pendant l'événement, une campagne d'alerte diffuse plusieurs messages successifs concernant l'alerte et les consignes à suivre, l'évolution de la situation et d'éventuelles nouvelles consignes à respecter.

## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

RELANCE DES EXERCICES DU PLAN DE MISE À L'ABRI (PMA) DANS LES BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES

ÉQUIPEMENTS DE GESTION DE CRISE (SALLE DE GESTION DE CRISE, ALERTE DANS LES BÂTIMENTS)

MODERNISATION ET SÉCURISATION DES DISPOSITIFS D'ALERTE (SIRÈNES)

PRÉPARATION DU PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE (PICS)

DÉVELOPPEMENT D'UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE DE FORMATION À LA GESTION DE CRISE

PRÉPARATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION DE PRÉVENTION DU RISQUE INONDATION (PAPI)



### 22 k€

ÉQUIPEMENT D'UNE **SALLE DE GESTION DE CRISE**

### 60 k€

MAINTENANCE DES **SIRÈNES D'ALERTE**

### 150 k€

RECENSEMENT ET CARTOGRAPHIE DES INDICES DE **CAVITÉS SOUTERRAINES**

### 250 k€

PARTICIPATION À LA CONSTRUCTION DU **CENTRE DE SECOURS LE HAVRE SUD** À DESTINATION DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS) 76 (SUBVENTION DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE À HAUTEUR DE 1 M€ SUR LA PÉRIODE 2022-2024)



LA POLITIQUE DE LA VILLE

# RÉDUIRE LES INÉGALITÉS AU SEIN DU TERRITOIRE

## Le contrat de ville

116 ACTIONS

62 PORTEURS DIFFÉRENTS  
(ASSOCIATIONS,  
SERVICES PUBLICS)

32 000 BÉNÉFICIAIRES

9 M€ D'ACTIONS, COFINANÇÉES  
PAR PLUSIEURS PARTENAIRES

## La Cité de l'emploi

77 PERSONNES MOBILISÉES

28 SOLUTIONS EMPLOIS

ÉLABORÉE AU NIVEAU INTERCOMMUNAL, LA POLITIQUE DE LA VILLE SE CONSTRUIT EN COLLABORATION ÉTROITE AVEC LES COMMUNES ET L'ÉTAT AVEC POUR OBJECTIF DE RENFORCER LA COHÉSION SOCIALE DU TERRITOIRE ET AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE SES HABITANTS.

## GÉRER LE CONTRAT DE VILLE

La Communauté urbaine apporte son expertise à la construction d'une politique intercommunale de la ville.

Celle-ci se traduit par un contrat de ville, établi de 2015 à 2023, porté par un Groupement d'intérêt public (GIP).

Les actions du contrat de ville concernent les 18 quartiers géo-prioritaires des communes du Havre, de Gonfreville l'Orcher, de Montivilliers et de Harfleur. Sept d'entre eux sont classés en quartiers prioritaires de la

politique de la ville (QPV) et onze en territoires de veille active (TVA), ce qui représente 21% de la population de la Communauté urbaine. En 2022, l'évaluation finale du contrat de ville a été réalisée dans une démarche participative réunissant plus de cent partenaires (collectivités locales, associations, institutions, services de l'État, représentants des habitants...) Elle a permis de mobiliser les acteurs du territoire et d'identifier des priorités pour le futur contrat de ville.



**Encourager  
le développement  
économique et l'emploi  
à l'échelle du quartier en  
facilitant les démarches.**

## ET DEMAIN ? LES PROJETS PHARES

DE NOUVEAUX PARTENARIATS SONT  
À L'ÉTUDE AVEC LES PROFESSIONNELS  
DU NAUTISME ET DE LA MER

UN NOUVEAU CONTRAT DE VILLE S'ENGAGE  
AVEC L'ÉTAT POUR 2024-HORIZON 2030

## FAVORISER L'INCLUSION SOCIALE

Le Havre Seine Métropole accompagne des actions de terrain pour améliorer le quotidien de ses habitants et favoriser la cohésion sociale sur son territoire.

Il en est ainsi de « Paniers solidaires » conduits par l'association Graine en Main qui propose des paniers de légumes bio et locaux à petits prix couplés à des ateliers de bien-vivre alimentaire et à des marchés solidaires dans certains quartiers. L'opération mobilise de nombreux partenaires (associations, structures d'aide alimentaire, municipalités, CCAS, centres sociaux, épiceries sociales...)



## FACILITER LES AIDES À L'EMPLOI

La Communauté urbaine a été labellisée « Cité de l'emploi » par l'État. Elle perçoit à ce titre une aide financière spécifique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) augmentée du Fonds de revitalisation économique (FRE) relatif aux plans de sauvegarde de l'emploi. Une instance locale de coordination des acteurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation a été mise en place. Son objectif est de faciliter l'accès pour les habitants des quartiers en difficultés aux mesures et aux dispositifs emplois issus des politiques publiques de l'État. Ils pourront bénéficier, en priorité, des actions mises en place par la Cité de l'emploi.



L'ANIMATION DU TERRITOIRE

# AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE DE CHACUN POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

**+ 25 000 PERSONNES**  
CONCERNÉES PAR  
LES ACTIONS ET LES  
ÉVÉNEMENTS  
CULTURELS ORGANISÉS  
EN RÉGIE

**800 K€ D'AIDES**  
ONT ÉTÉ OCTROYÉS AUX  
ASSOCIATIONS SPORTIVES

**278 K€ D'AIDES**  
AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES

À L'ÉCOUTE DE SES HABITANTS, LA COMMUNAUTÉ URBAINE PROPOSE DES SERVICES DE PROXIMITÉ ET UNE OFFRE EN ÉQUIPEMENTS ET EN ÉVÉNEMENTS VISANT À RENDRE LE SPORT ET LA CULTURE ACCESSIBLES À TOUS.

## FAVORISER LA PRATIQUE SPORTIVE

Le Havre Seine Métropole assure la gestion et l'exploitation d'un important réseau d'équipements sportifs de proximité afin d'offrir la possibilité à chaque habitant du territoire de pratiquer un sport près de chez lui. Outre cinq centres aquatiques, il comprend le Stade Océane au Havre, les gymnases à Saint-Romain-de-Colbosc et Criquetot-L'Esneval, le centre d'aviron à Gonfreville-l'Orcher, le stand de tir à Harfleur, l'aérodrome à Saint-Romain-de-

Colbosc pour la pratique du vol à voile, et la piste d'athlétisme à Étainhus.

En complément de sa mission d'exploitation, la Communauté urbaine se mobilise pour inciter les habitants à la pratique sportive. En partenariat avec le département de Seine-Maritime, elle a mis en place le dispositif Ludisports pour les élèves du primaire et Ludisports+ pour les adultes dans les territoires éloignés des équipements.



**Permettre à tous  
d'accéder  
facilement à un  
service public  
de qualité près  
de chez soi**

2 MAISONS DE TERRITOIRE  
FRANCE SERVICES  
5 CENTRES AQUATIQUES  
2 GYMNASES  
1 STAND DE TIR  
1 CENTRE D'AVIRON  
1 AÉRODROME  
1 ÉCOLE DE MUSIQUE  
ET DE DANSE  
1 CINÉMA  
2 CRÈCHES  
HALTES-GARDERIES  
2 RELAIS PETITE ENFANCE  
1 LIEU D'ACCUEIL  
ENFANTS-PARENTS  
1 PARC ET CHÂTEAU  
(GROMESNIL)

Ludisports vise à leur faire découvrir différents sports collectifs et individuels comme le basket, le handball, le scratchball, le rugby flag, le tir à l'arc, le judo ou encore l'expression corporelle. Pour donner aux jeunes le goût du sport, la Communauté urbaine soutient également des événements sportifs de terrain comme la Journée nationale du sport scolaire organisée par l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) qui rassemble près de 700 collégiens et lycéens, licenciés ou non, sur plusieurs sites sportifs du Havre.



---

## ENCOURAGER L'ÉVEIL ARTISTIQUE DES PETITS



Dans le cadre du projet BABIL développé en partenariat avec la CAF et la DRAC, les deux crèches communautaires ont accueilli la compagnie OKO pour un travail en résidence d'une semaine autour de son spectacle *Jeux de Corps* et d'ateliers de danse. Également en résidence de deux semaines à la crèche La Ribambelle, la plasticienne Marion Dutoit a animé des ateliers expérimentaux et produit une vidéo. Enfin, Mathilde Poinignon, professeure à l'école de musique et de danse, dispense deux séances mensuelles d'éveil musical et de découverte des instruments dans les deux crèches intercommunales.

---

## RENDRE LA CULTURE ACCESSIBLE À TOUS

Soutenir le développement d'une politique d'animation culturelle est une priorité de la Communauté urbaine qui a renforcé son partenariat avec 14 associations et acteurs culturels en 2022. Elle propose également plusieurs rendez-vous annuels, notamment en milieu rural, pour rendre la culture accessible à tous. Ainsi, en 2022, *Gromesnil dans tous ses états*, programmé les 14 et 15 mai, a affiché un record d'affluence avec près de 10 000 visiteurs. Du 29 mai au 5 juin, *la Fête du Cirque* a, quant à elle, soufflé sa dixième bougie entourée de 13 000 convives. Le Havre Seine Métropole a également renouvelé *les Rendez-vous d'été* initiés en 2020 pour pallier l'annulation des grands événements culturels du printemps. Pendant les mois de juillet et août, la Communauté urbaine a sillonné 16 communes rurales du territoire avec une programmation de

22 représentations jouées par 7 compagnies et des animations pour toute la famille proposées par des associations locales. L'événement a attiré plus d'un millier de spectateurs.

## FAVORISER L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Depuis 2021, Le Havre Seine Métropole développe un projet d'établissement autour de l'école de musique et de danse intercommunale Henri Odièvre à Saint-Romain de-Colbosc. Programmé jusqu'en 2026, ce dernier s'articule autour de l'éducation artistique, de l'enseignement, de la production et des besoins des usagers. La Communauté urbaine poursuit également une démarche importante d'accès à la pratique artistique et culturelle sur son territoire, notamment auprès des jeunes. Suivant cet objectif, elle a mis en place un programme d'éducation artistique et culturelle (Contrat Culture Territoire Enfance Jeunesse - CTEJ) pour la période 2002-2025, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) de Normandie, l'Éducation nationale et la Caisse d'allocations familiales (CAF) de Seine-Maritime. Durant l'année scolaire 2021/2022, 719 jeunes issus de 11 communes du territoire, ont ainsi pu bénéficier de 197 heures d'ateliers au sein de 14 parcours pluridisciplinaires, sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire.



## APPORTER UN SERVICE PUBLIC DE PROXIMITÉ

Animer le territoire c'est aussi permettre à tous d'accéder facilement à un service public de qualité qui soit proche de chez soi. Cet accueil de proximité est assuré par deux Maisons de territoire, labellisées France Services, situées à Criquetot-l'Esneval et Saint-Romain-de-Colbosc. En plus de l'accès aux services communautaires et institutionnels, elles proposent d'accompagner les usagers dans leur utilisation du numérique au travers d'ateliers de formation et d'un suivi individualisé. L'objectif est de contribuer à réduire la fracture sociale et numérique dans les territoires, notamment ruraux.



## RÉPONDRE AUX BESOINS DES FAMILLES

La Communauté urbaine assure la gestion de deux espaces dédiés à la petite enfance : Ribambelle à Criquetot-l'Esneval et l'espace des Farfadets à Saint-Romain-de-Colbosc. Ces derniers proposent un mode de garde adapté aux besoins des usagers, en complément de l'offre communale, participant ainsi à l'attractivité du territoire. En 2022, Le Havre Seine Métropole continue de déployer son offre et prévoit d'agrandir la crèche La Ribambelle afin de répondre aux nouvelles obligations réglementaires. Il est également prévu d'y aménager une salle multisensorielle.

---

### MUSIQUE ET DANSE POUR TOUS



En 2022, L'école de musique et de danse intercommunale, forte de ses 376 élèves et de ses 20 enseignants, a multiplié les interventions et les ateliers dans les écoles, les crèches, les Maisons familiales et rurales (MFR), notamment celles relevant du dispositif Orchestre à l'École. Des concerts ont également été organisés à Fontenay et à Saint-Romain-de-Colbosc.

---



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

# AGIR AU QUOTIDIEN ET DESSINER ENSEMBLE LE TERRITOIRE DE DEMAIN

## URBANISME

**3 567**

AUTORISATIONS D'URBANISMES  
INSTRUITES  
(+1,5 % PAR RAPPORT À 2021)

**3 786**

DÉCLARATIONS D'INTENTION  
D'ALIÉNER  
(-8,7% PAR RAPPORT À 2021)

## QUITTANCEMENT

**803 377 €**

(+13% PAR RAPPORT À 2021)

FORTE DE SA GRANDE DIVERSITÉ TERRITORIALE, LE HAVRE SEINE MÉTROPOLE S'ENGAGE DANS UNE POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT CONCERTÉE ET ÉQUILBRÉE AVEC L'OBJECTIF D'AMÉLIORER DURABLEMENT LA QUALITÉ DE VIE.

## SE CONCERTER AUTOUR DU PLUi

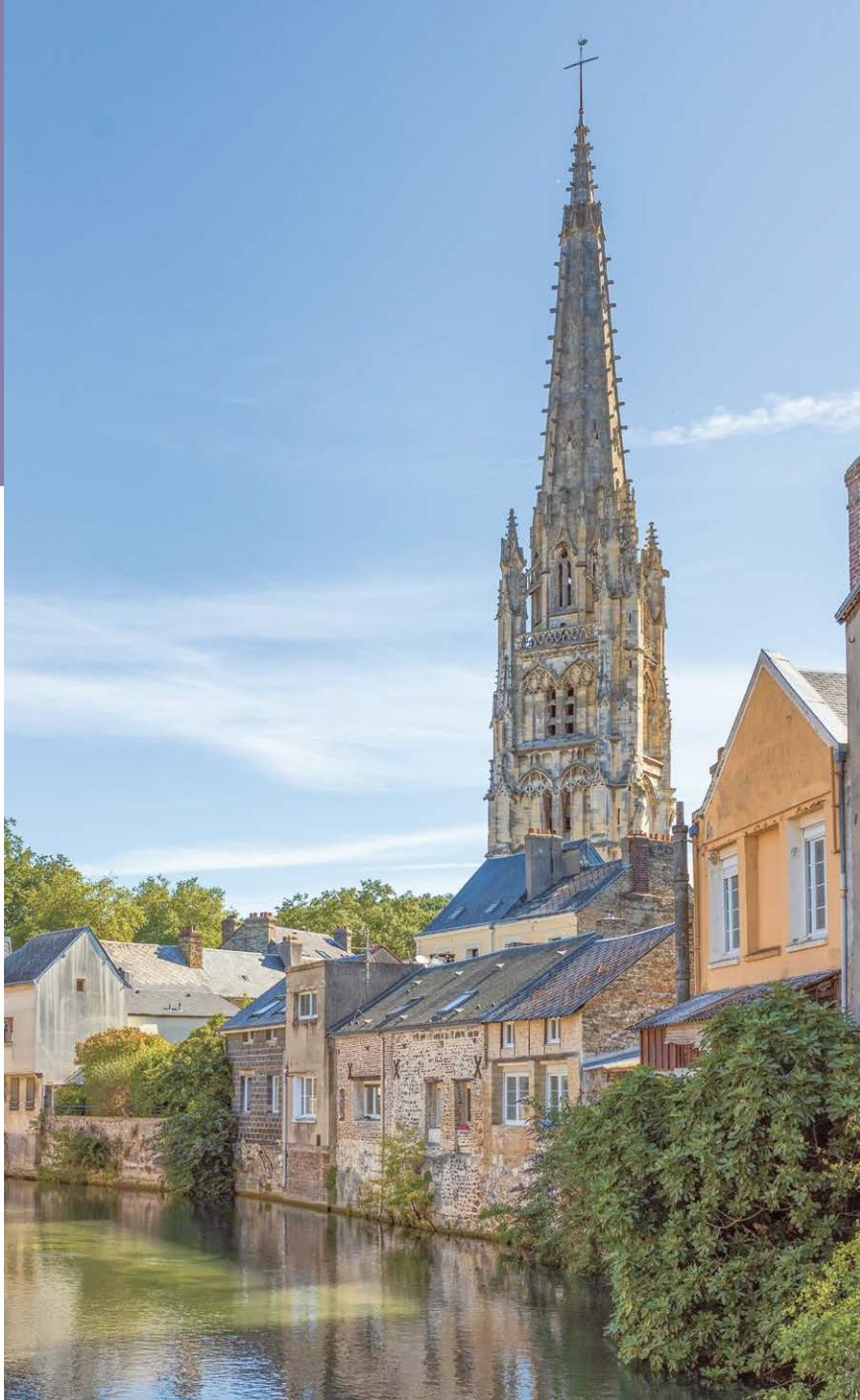
Depuis juillet 2021, les services de la Communauté urbaine et l'agence d'urbanisme Le Havre - Estuaire de la Seine (AURH) élaborent le premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Cette co-construction doit durer cinq ans, avec la nécessité de prendre en compte de nouveaux enjeux tels que la sobriété foncière (protection des terres naturelles, forestières et agricoles), la revitalisation des centres urbains, la gestion des

risques (dont la submersion marine) ou l'application du volet littoral de la loi ELAN portant sur l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique. En 2022, Le Havre Seine Métropole a mis en place une large phase de concertation avec les habitants destinée à poursuivre le diagnostic co-construit avec les communes (54 rencontres communales, 6 ateliers géographiques, 2 conférences PLUi). La concertation a été accompagnée de plusieurs actions de communication telles que :



## L'aménagement du territoire nécessite la mise au point d'outils de planification impliquant la participation de tous les habitants

- l'ouverture du site Internet [plui-lehavremetro.fr](http://plui-lehavremetro.fr) dédié au PLUi,
- un stand à la Foire du Havre (350 personnes rencontrées, 160 lettres d'information et 200 flyers distribués, 70 contributions sur le mur d'expression, 3 dessins d'enfants),
- deux ateliers : en novembre à Saint-Romain-de-Colbosc et en décembre à Anglesqueville-l'Esneval,
- une balade paysagère, en décembre, dans un clos-masure d'Hermeville, accompagnée par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) 76.





## PLANIFIER ET ADAPTER

Outre l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) et la révision du Schéma de cohérence territoriale (SCoT), la Communauté urbaine s'est attachée, en 2022, à finaliser quatre procédures de Plans locaux d'urbanisme (PLU) : à Sainte-Adresse (permettant notamment la réalisation du projet de requalification du site de l'ancienne école nationale de la marine marchande), à Octeville-sur-Mer (pour un projet médical), à Saint-Gilles-de-la-Neuille et à Sandouville.

Pour donner suite aux sollicitations des communes, plusieurs procédures d'évolution ont également été approuvées pour favoriser l'aboutissement de projets d'intérêt général (réhabilitation du château de Fréfosse en un complexe hôtelier au Tilleul, l'aménagement du plateau de Dollemard au Havre).



## STRATÉGIE FONCIÈRE

DANS LE CADRE DE L'ÉTUDE  
MENÉE AVEC L'ÉTABLISSEMENT  
PUBLIC FONCIER DE  
NORMANDIE (EPFN)

# 250

SITES À ENJEUX IDENTIFIÉS  
DANS LES ENVELOPPES  
URBAINES

PORTAGES FONCIERS EN  
COURS PAR L'EPFN

# 16 sites

## UNE ACTION FONCIÈRE SOUTENUE

Afin d'accompagner les projets d'aménagement sur son territoire, la Communauté urbaine a mis en œuvre toute une série de procédures foncières (opérations d'acquisition, de cession, suivi des enquêtes publiques) porteuses de gros enjeux :

- Engagement des acquisitions foncières pour les nouvelles lignes de tramway (centre de remisage et ligne LER notamment)
- Cession des sites libérés par les services techniques à la suite de la construction du centre technique communautaire (CETCO)
- Étude de la relocalisation du Corso fleuri et du Musée maritime et portuaire du Havre avant les travaux du nouveau terminal de croisières pointe de Floride
- Poursuite des acquisitions pour les opérations de restauration immobilière
- Cessions de terrains sur les zones d'activités communautaires non concédées (parc Éco-Normandie à Saint-Romain-de-Colbosc, parc d'activités de l'Ormerie à Criquetot-l'Esneval)
- Préparation des cessions de terrains aménagés de la zone d'activités économiques (ZAE) Jules Durand après régularisation de la situation foncière historique très complexe
- Cession de terres agricoles à un maraîcher, exploitant accompagné sur l'espace test agricole
- Négociations foncières pour le projet LH expérience



1200 AGENTS TRAVAILLENT AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE. ILS METTENT EN ŒUVRE LES POLITIQUES PUBLIQUES DÉFINIES PAR LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ET INTERVIENNENT AU QUOTIDIEN AU SERVICE DU TERRITOIRE ET DE SES HABITANTS.

## RÉALISATIONS 2022

Les événements Ressources humaines qui ont marqué l'année 2022 :

- Hausse du point d'indice de 3,5% en juillet 2022.
- Dématérialisation des bulletins de salaire en octobre 2022 (première étape vers la dématérialisation du dossier de l'agent).
- Organisation des élections professionnelles le 8 décembre 2022.
- Formation des agents aux nouveaux logiciels financiers et de gestion des stocks : 155 agents formés pour 580 jours de formation.
- Sensibilisation de 177 agents à la laïcité (en priorité agents encadrants et en contact avec le public).



# NOTRE ORGANISATION, NOS MOYENS D'ACTIONS



**1 133**  
AGENTS  
SUR POSTES  
PERMANENTS

**740**  
HOMMES (66%)

**393**  
FEMMES (34%)

**218**  
DE CATÉGORIE A

**302**  
DE CATÉGORIE B

**616**  
DE CATÉGORIE C

**354**  
AGENTS EN  
TÉLÉTRAVAIL

**17**  
AGENTS  
SUR CONTRAT  
DE PROJET  
AU 31/12/2022

**1 927**  
DÉPARTS EN  
FORMATION

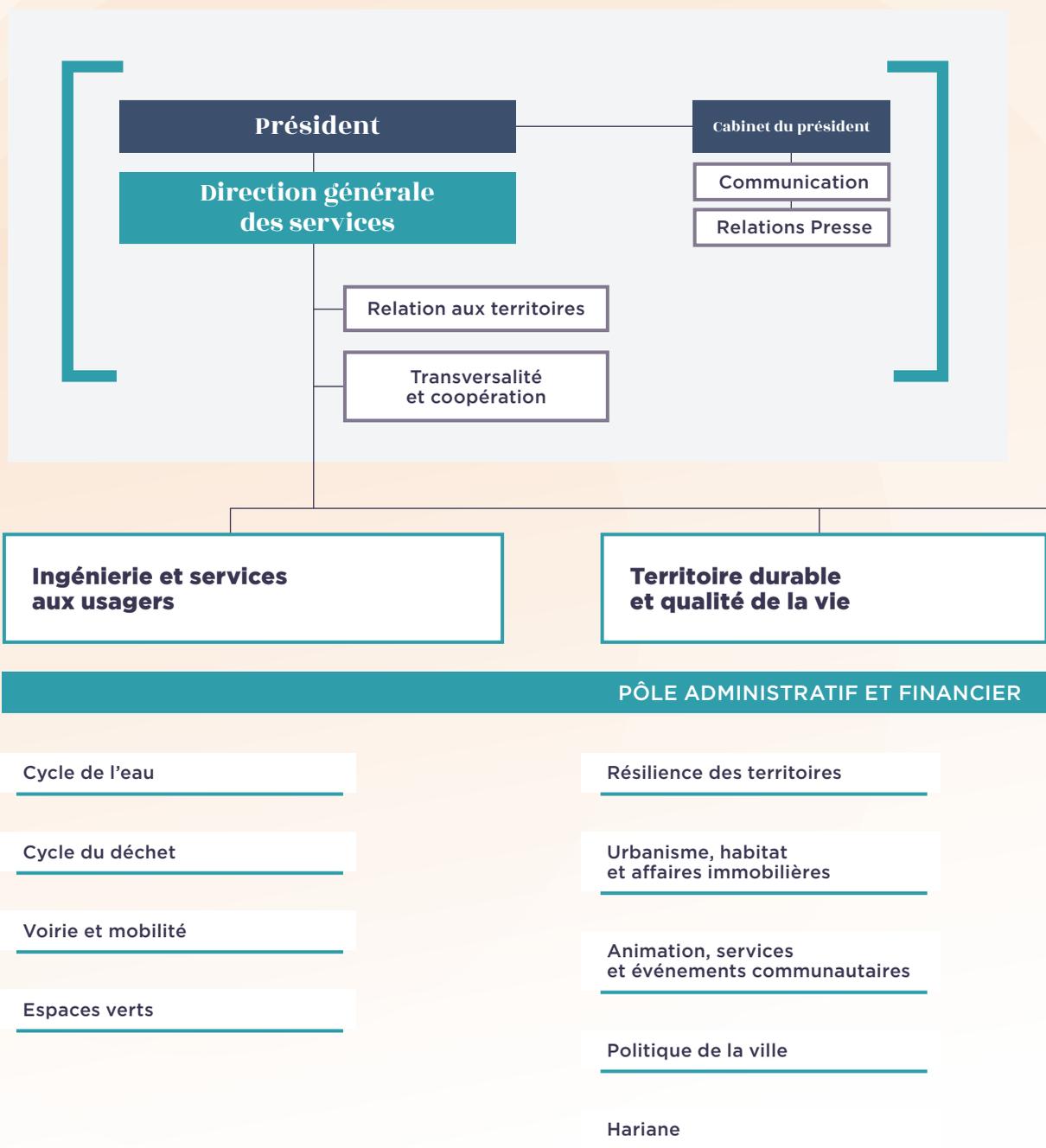
**3 898**  
JOURS DE  
FORMATION  
DÉLIVRÉS

**118**  
RECRUTEMENTS  
DONT 32 MOBILITÉS  
INTERNES

**852**  
AGENTS FORMÉS

# ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

La Communauté urbaine compte 25 directions réparties en 5 départements.



## Attractivité et aménagement du territoire

Attractivité du territoire

Grands projets, maîtrise d'ouvrage et aménagement

Développement économique et agricole

Le Havre, ville portuaire intelligente

## Gestion des ressources

Administration générale et qualité

Ressources humaines

Finances

Équipements professionnels et achats

Juridique et marchés

Systèmes d'information et innovation numérique

Énergie, maintenance des bâtiments

Communication interne

## Tramway

Mission tramway

# ÉQUIPEMENTS ET BÂTIMENTS COMMUNAUTAIRES



## HÔTEL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE

L'Hôtel de la Communauté urbaine est le siège de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Situé en centre-ville du Havre, il assure un accueil général du public pour toute prise d'information et oriente en fonction des demandes.

Plus de 250 agents y travaillent.

On y trouve par exemple : l'administration générale et la coordination, l'attractivité du territoire, les ressources humaines, le GIP politique de la ville...

Adresse : 19 rue Georges Braque  
CS 70854 - 76 085 Le Havre Cedex  
Téléphone : 02 35 22 25 25  
Horaires d'ouverture :  
du lundi au vendredi de 8h à 18h  
(sauf du 15 juillet au 14 août,  
les 24 et 31 décembre : de 8 h à 17 h)

Site de Criquetot-l'Esneval  
Adresse : 28 route de Vergetot - BP 9  
76 280 Criquetot-l'Esneval  
Téléphone : 02 35 27 27 00

Site de Saint-Romain-de-Colbosc  
Adresse : 5 rue Sylvestre Dumesnil - BP 117 -  
76 430 Sain-Romain-de-Colbosc  
Téléphone : 02 35 13 36 90



## MAISONS DU TERRITOIRE

Deux maisons du territoire, labellisées « Maison France services », situées à Saint-Romain-de-Colbosc et Criquetot-l'Esneval, proposent aux usagers de trouver en un lieu unique, un panel de services généraux et personnalisés. Ils peuvent y trouver des renseignements sur les services délivrés par la Communauté urbaine, tout en accédant à un large bouquet de services avec de nombreux opérateurs représentés : CAF, CPAM, La Poste, Pôle Emploi, Caisse de retraite, Agirc-Arrco, Mutualité Sociale Agricole, CARSAT, Trésor public, permanences juridiques, aide à l'entrepreneuriat. Les usagers ayant besoin d'aide pour leurs démarches administratives ou rencontrant des difficultés avec internet bénéficient sur place de l'accompagnement des agents d'accueil.





## CENTRE TECHNIQUE COMMUNAUTAIRE (CETCO)

Cet équipement situé rue des Moteaux au Havre réunit près de 400 agents exerçant des métiers techniques (gestion des déchets, gestion de l'eau, parc automobile) répartis jusqu'en 2021 sur 8 sites distincts. Il permet de rationaliser le nombre de sites exploités par la Communauté urbaine, de mutualiser les moyens et les espaces, d'améliorer les conditions de travail des agents, et in fine d'améliorer l'efficacité des services publics.

## CHÂTEAU DE GROMESNIL

Le château de Gromesnil est un lieu d'accueil d'exception aux portes du Havre. Il est édifié sur les vestiges d'un château-fort datant du XIVe siècle qui a lui-même été bâti sur le site d'une ancienne villa romaine. Ce lieu est devenu un repère culturel et touristique, théâtre de manifestations de renom telles que *Gromesnil dans tous ses états* et *La Fête du Cirque*.

25 HECTARES,  
400 ARBRES CENTENAIRES,  
UN JARDIN DÉMONSTRATIF



## LA COMMUNAUTÉ URBAINE COMPTE AUSSI PARMIS SES ÉQUIPEMENTS :

- UN AÉROPORT
- UN AÉRODROME
- UN TERMINAL CROISIÈRE
- DEUX BUREAUX D'INFORMATION LE HAVRE ÉTRETAT NORMANDIE TOURISME
- UNE MAISON DU PATRIMOINE
- UN MUSÉE MARITIME ET PORTUAIRE
- UN CENTRE DE CONGRÈS ET UNE SALLE DE SPECTACLE
- UN CINÉMA
- UNE ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE
- UN STADE
- 2 GYMNASES
- 5 CENTRES AQUATIQUES
- UN STAND DE TIR
- UN CENTRE D'AVIRON
- UN ÉCOPÔLE CYCLE DE L'EAU ET UN ÉCOPÔLE CYCLE DU DÉCHET
- 9 CENTRES DE RECYCLAGE
- LA CITÉ NUMÉRIQUE ET L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE MARITIME (ENSM)
- 2 ESPACES PETITE ENFANCE
- DEUX MAISONS MÉDICALES
- UN CENTRE MÉDICO-SOCIAL

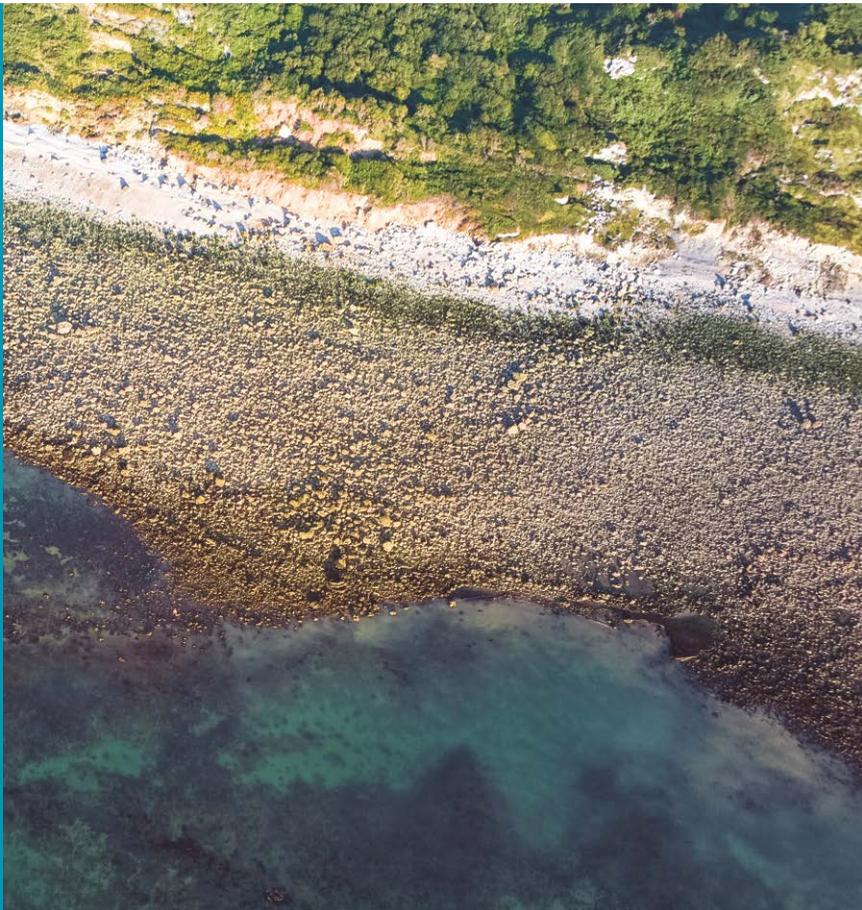


# PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU **COMPTE** **ADMINISTRATIF** 2022

LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022 A ÉTÉ APPROUVÉ PAR LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 1<sup>ER</sup> JUIN 2023. IL RAPPROCHE LES PRÉVISIONS OU AUTORISATIONS INSCRITES AU BUDGET 2022 DES RÉALISATIONS EFFECTIVES EN DÉPENSES ET EN RECETTES.

Il se caractérise par :

- **Un budget 2022 maîtrisé** en dépit de l'inflation et de la hausse du coût des fluides qui impactent les dépenses de la Communauté urbaine.
- Pour la première fois, des recettes de fonctionnement du budget principal **en baisse de 0,5%**.
- Une hausse sensible des dépenses de fonctionnement sur les budgets assainissement, eau potable, transports publics.
- Des investissements soutenus en 2022 générateurs d'**emplois** et de **croissance**, financés, entre autres, par 45,7 M€ d'emprunts nouveaux mis en place sur 2022.
- Des **résultats budgétaires 2022 positifs**, assez proches de 2021 dont 12,3 M€ pour le budget principal.
- **Une épargne brute en baisse** (pour le budget principal et le budget transports publics).



**538,1 M€**  
DE **RECETTES**

**499,2 M€**  
DE **DÉPENSES**

**81,8 M€**  
D'ÉPARGNE BRUTE

Par habitant,  
cela représente :

**1 974 €**  
DE **RECETTES**

**1 832 €**  
DE **DÉPENSES**

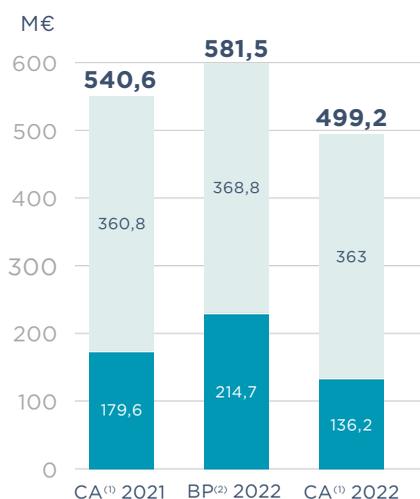
**1 061 €**  
D'ENCOURS DE DETTE

# COMPTE ADMINISTRATIF CONSOLIDÉ

## TOUS BUDGETS CONFONDUS (HORS OPÉRATIONS D'ORDRE)

— DÉPENSES 2022 : 499,2 M€ (soit 85,8 % du budget primitif 2022)

- **FONCTIONNEMENT : 363 M€**  
(soit 99 % du budget primitif 2022)
- **INVESTISSEMENT : 136,2 M€**  
(soit 63,4 % du budget primitif 2022)



### PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

TRAVAUX DE VOIRIE ET ÉCLAIRAGE PUBLIC	21 M€
SUBVENTION AU GIP CROISIÈRE	9 M€
AIDE À LA PIERRE	4,8 M€
TRAVAUX SUR LES ÉQUIPEMENTS COMMUNAUTAIRES	4,8 M€
EAU POTABLE : RÉHABILITATION, EXTENSION RÉSEAUX ET CANALISATIONS	4,4 M€
AMÉNAGEMENT SITES UNIVERSITÉ / PLAN CAMPUS	4 M€
CONSTRUCTION DU CENTRE DE RECYCLAGE D'HARFLEUR	3,6 M€
STEP DU TILLEUL	3,2 M€
SUBVENTION À HAROPA POUR L'IMPLANTATION DE L'USINE ÉOLIENNE	2,6 M€

### PRINCIPALES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

MASSE SALARIALE (CHARGES DE PERSONNEL ET CONVENTIONS DE SERVICES PARTAGÉS)	66 M€
BUDGET DES TRANSPORTS PUBLICS (COMPENSATION DE SERVICE PUBLIC POUR LES TRANSPORTS PUBLICS ET MOBIFIL)	68 M€
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DES BUDGETS EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT ET EAU ZONE INDUSTRIELLE	52,9 M€
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET CYCLE DU DÉCHET	41,5 M€
ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION VERSÉES AUX COMMUNES	37,6 M€
SUBVENTION AU BUDGET DES TRANSPORTS PUBLICS	20 M€
DOTATION DE SOLIDARITÉ COMMUNAUTAIRE (DSC) VERSÉE AUX COMMUNES	19 M€
MAINTENANCE ET FONCTIONNEMENT DE LA VOIRIE, DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET DE L'ÉCLAIRAGE	14,9 M€
CONTRIBUTION AU SDIS 76	10,7 M€

## — BUDGET PRINCIPAL

### INVESTISSEMENT

### FONCTIONNEMENT

IMPUTATION	BP 2022	PRÉVU GLOBAL 2022*	TOTAL CA 2022	BP 2022	PRÉVU GLOBAL 2022	TOTAL CA 2022
DÉPENSES	144,6 M€	163,0 M€	90,7 M€	195,9 M€	213,4 M€	188,6 M€
RECETTES	125,5 M€	162,0 M€	77,6 M€	215,1 M€	222,9 M€	222,4 M€

CA : COMPTE ADMINISTRATIF - BP : BUDGET PRIMITIF - \* Y COMPRIS LE RÉSULTAT REPORTÉ DE N-1 ET LES DÉPENSES IMPRÉVUES

## — RECETTES 2022 : 538,1 M€ (soit 92,5 % du budget primitif 2022)

### PRINCIPALES RECETTES D'INVESTISSEMENT

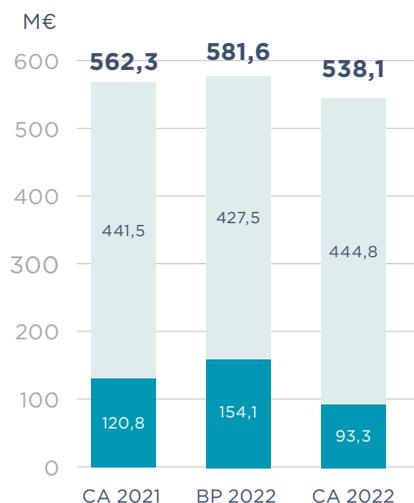
EMPRUNTS	45,7 M€
TVA ET FCTVA	10,8 M€
SUBVENTIONS ET REMBOURSEMENTS DE TIERS	10,1 M€
TAXE D'AMÉNAGEMENT	4,8 M€

### PRINCIPALES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

DOTATIONS ET AUTRES COMPENSATIONS DE L'ÉTAT	132,7 M€
RECETTES FISCALES (DONT 37,4 M€ DE CFE ET 20,7 M€ DE CVAE)	65,2 M€
BUDGETS EAU - VENTE AUX USAGERS	53,3 M€
TRANSPORTS PUBLICS - VERSEMENT MOBILITÉ	52,3 M€
CYCLE DU DÉCHET - TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)	35,3 M€
TRANSPORTS PUBLICS - SUBVENTION D'ÉQUILIBRE DU BUDGET PRINCIPAL	20 M€
TRANSPORTS PUBLICS - RECETTES DES USAGERS	12,6 M€

**FONCTIONNEMENT : 444,8 M€**  
(soit 92,4 % du budget primitif 2022)

**INVESTISSEMENT : 93,3 M€**  
(soit 60,5 % du budget primitif 2022)



## — BUDGETS ANNEXES (TOUS BUDGETS ANNEXES CONFONDUS)

### INVESTISSEMENT

### FONCTIONNEMENT

IMPUTATION	BP 2022	PRÉVU GLOBAL 2022*	TOTAL CA 2022	BP 2022	PRÉVU GLOBAL 2022	TOTAL CA 2022
DÉPENSES	70,1 M€	76,4 M€	45,5 M€	170,9 M€	190 M€	174,4 M€
RECETTES	28,6 M€	27,9 M€	15,7 M€	212,4 M€	220,2 M€	222,4 M€

CA : COMPTE ADMINISTRATIF - BP : BUDGET PRIMITIF - \* Y COMPRIS LE RÉSULTAT REPORTÉ DE N-1 ET LES DÉPENSES IMPRÉVUES

## — ÉPARGNE BRUTE ET NETTE

EN M€	RRF*	DRF**	ÉPARGNE BRUTE	REMBOURSEMENT DETTE	ÉPARGNE NETTE
BUDGET PRINCIPAL	222,4	188,6	33,8	10,5	23,3
BUDGET ASSAINISSEMENT	34,4	22,3	12,1	5,7	6,4
BUDGET EAU POTABLE	40,7	27	13,7	2,7	11
BUDGET EAU ZONE INDUSTRIELLE	6,2	3,6	2,6	0,4	2,2
BUDGET TRANSPORTS	91,4	79,6	11,8	5	6,8
BUDGET COLLECTE ET RECYCLAGE	47,6	41,5	6,1	0,5	5,6
AUTRES BUDGETS ANNEXES	1,9	0,5	1,4	0,4	1
<b>TOTAL</b>	<b>444,8</b>	<b>363</b>	<b>81,8</b>	<b>25,2</b>	<b>56,5</b>

\*RRF : recettes réelles de fonctionnement    \*\* DRF : dépenses réelles de fonctionnement

**L'épargne brute** désigne la différence entre les recettes réelles de fonctionnement et les dépenses réelles de fonctionnement y compris les intérêts financiers. Ce flux dégagé chaque année permet de rembourser le capital des emprunts et de couvrir en totalité ou en partie les investissements. Celle-ci s'élève à 81,8 M€ au titre de 2022 (80,3 M€ en 2021).

**L'épargne nette** correspond à l'épargne brute diminuée des remboursements en capital de la dette. Elle permet de participer au financement des dépenses d'équipement. Celle-ci s'élève à 56,5 M€ au titre de 2022 (55,9 M€ en 2021).

## — CAPACITÉ DE DÉSENDETTEMENT

La capacité de désendettement mesure le niveau d'endettement d'une collectivité : **Capital restant dû (y compris à réaliser) / Épargne brute**

### RATIOS DE DÉSENDETTEMENT AU 31/12/2022

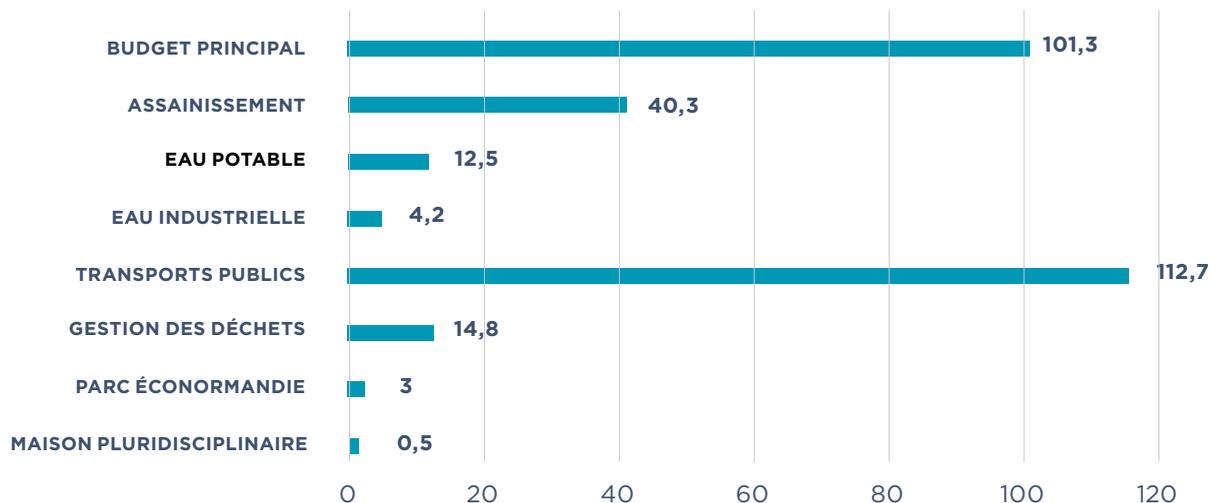
BUDGET PRINCIPAL	3 ANS
BUDGET TRANSPORT	9 ANS ET 6 MOIS
TOUS BUDGETS	3 ANS ET 6 MOIS

**Le ratio de désendettement pour le budget principal est de 3 ans** (de 3 ans et 6 mois tous budgets confondus). L'État recommande un ratio de désendettement compris entre 11 et 13 ans excepté pour certains budgets annexes pour lesquels la durée peut être plus longue. Le faible ratio de désendettement atteste de la capacité à emprunter de la Communauté urbaine.

## — RÉPARTITION DE L'ENCOURS DE DETTE

**MONTANT CONSOLIDÉ AU 31/12/2022 : 289,3 M€** (taux fixe : 62,83 %, taux variable 37,17 %)  
Contre : 284,17 M€ au 31/12/2021

■ ENCOURS DE LA DETTE EN M€



**Les emprunts** viennent financer des investissements, en complément de l'épargne brute et des autres recettes d'investissement.

**Par habitant, cela représente une dette de 1 061 €.**

## Ce qu'il faut retenir

### UNE ÉPARGNE BRUTE EN HAUSSE

TOUS BUDGETS CONFONDUS, MALGRÉ UNE BAISSÉ DE L'ÉPARGNE BRUTE DU BUDGET PRINCIPAL ET DU BUDGET TRANSPORTS

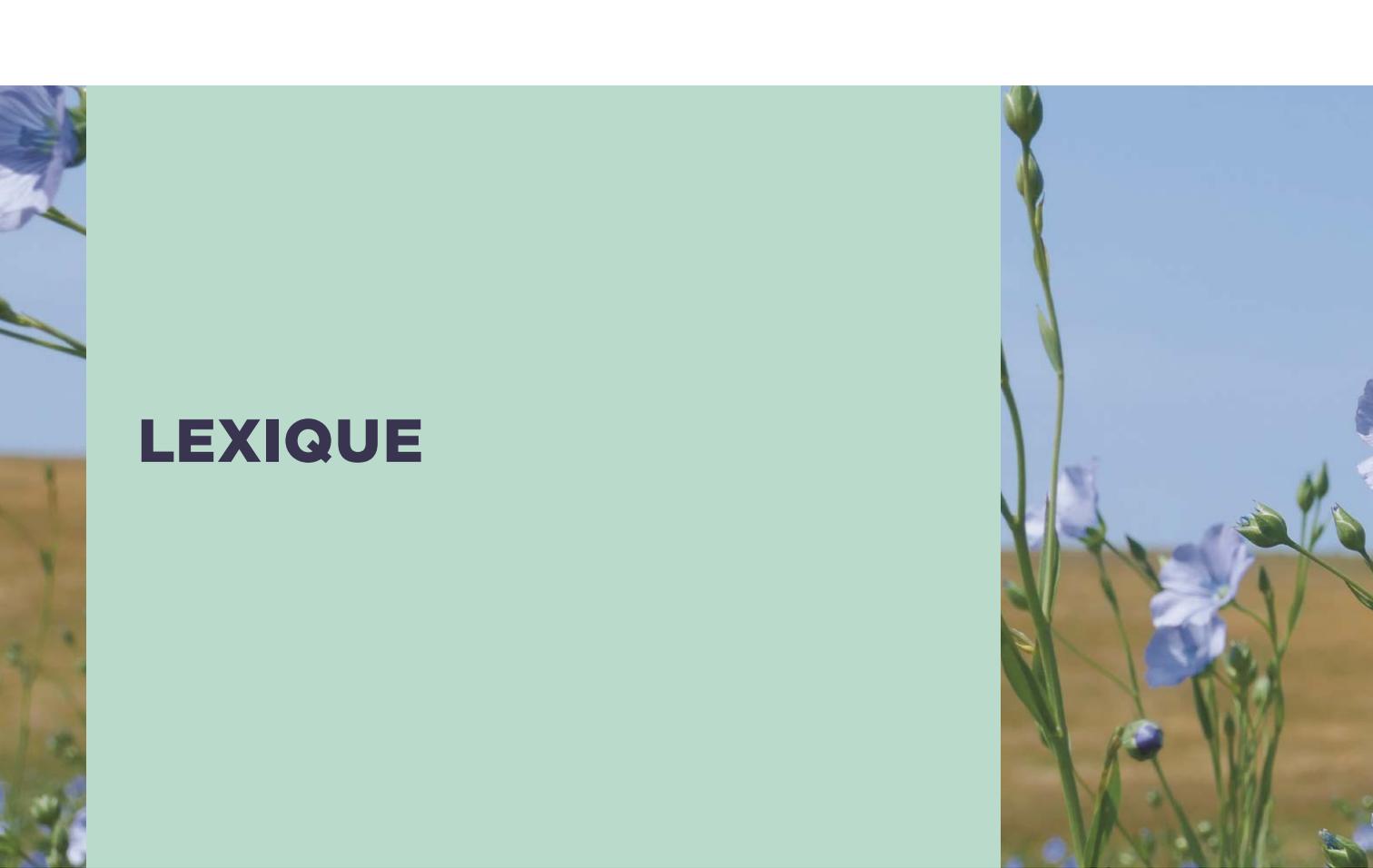
### UN RATIO DE DÉSENDETTEMENT

DU BUDGET PRINCIPAL QUI RESTE À UN NIVEAU BAS

### UNE SITUATION FINANCIÈRE SAINÉ

AU 31 DÉCEMBRE 2022

**MAIS DES POINTS DE VIGILANCE :** HAUSSE DES DÉPENSES ET PLUS PARTICULIÈREMENT DES FLUIDES, HAUSSE DES TAUX D'INTÉRÊTS DANS UN CONTEXTE DE RECOURS À L'EMPRUNT, UNE DIMINUTION DE L'ÉPARGNE BRUTE TANDIS QUE LES BESOINS EN INVESTISSEMENT À VENIR SONT ÉLEVÉS.



# LEXIQUE

## — CRTE

(CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE)

Le CRTE est un outil de contractualisation privilégié entre l'État et les territoires sur la période 2021-2026. Face à la crise que connaît le pays, Le Havre Seine Métropole et la Métropole Rouen Normandie ont choisi de s'allier pour œuvrer collectivement à la relance et à la résilience de leur territoire, dont le trait d'union est la Seine. Le Contrat de Transition Écologique signé à Rouen le 19 juillet 2019 et le Pacte territorial Le Havre Seine Métropole signé le 13 janvier 2020, témoignent de l'ambition de devenir un territoire de référence en matière de transition écologique et industrielle.

## — CNDP

(COMMISSION NATIONALE DU DÉBAT PUBLIC)

La CNDP est une institution française qui veille au respect du droit à l'information et à la participation du public dans l'élaboration des projets et des politiques publiques ayant un impact sur l'environnement.

## — MPPG

(MARCHÉ PUBLIC GLOBAL DE PERFORMANCE)

Signé avec la société CRAM en 2018, le MPPG vise à réduire les consommations énergétiques tout en améliorant le confort des occupants. Ce marché prend en compte : l'exploitation du chauffage, la maintenance des installations et la réalisation des travaux qui permettent de remplir des objectifs chiffrés de performance.

## — PACTE

(LE PACTE TERRITORIAL POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET INDUSTRIELLE)

Les pouvoirs publics et les acteurs économiques du territoire ont un rôle clé à jouer dans l'orientation et l'accompagnement de la transformation économique et sociale. Le 13 janvier 2020, Le Havre Seine Métropole a concrétisé cet engagement en signant le Pacte territorial pour la transition écologique et industrielle : 58 actions, 82 entreprises et plus de 1 000 emplois créés y sont d'ores et déjà inscrits.

## — PCAET

(PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL)

Le PCAET est un outil de planification et de coordination de la transition énergétique d'un territoire. Le Havre Seine Métropole s'est lancée dans les premiers travaux en vue d'élaborer son futur PCAET qui aura pour objectif de favoriser l'adaptation du territoire et de son économie à l'enjeu carbone. Ce plan sera in fine agréé par l'État et s'appuiera sur la mobilisation de nombreux partenaires.

## — PLH

(PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT)

Adopté en conseil communautaire le 16 décembre 2021, le PLH définit pour la période 2022-2027 la politique que la Communauté urbaine entend mener en matière d'habitat, de logement et d'hébergement.



### — PLUi

(PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL)

La Communauté urbaine s'est engagée en 2021 dans l'élaboration de son premier plan local d'urbanisme intercommunal, document porteur des ambitions d'aménagement du territoire pour la prochaine décennie. Les PLU communaux, cartes communales ou Règlement National d'Urbanisme (RNU) en vigueur actuellement sur le territoire des 54 communes, sont applicables jusqu'à l'approbation du PLUi, prévue fin 2025. Dès son approbation, le PLUi se substituera aux documents d'urbanisme existants du territoire.

### — PPRT

(PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES)

Le Havre Seine Métropole est à l'origine de la création de l'Office des Risques Majeurs de l'Estuaire de la Seine (ORMES) qui mobilise autour d'elle toutes les parties prenantes à la gestion des risques technologiques : État, collectivités, Chambre de Commerce et d'Industrie, Université, industriels et experts. Ses travaux ont permis l'adoption d'un PPRT dans le cadre d'une stratégie coordonnée pour la prévention, l'engagement des moyens de sécurisation, la gestion du foncier, l'éducation du public à la culture du risque, notamment à travers des interventions dans les collèges, et les dispositifs d'alerte de la population. Le PPRT s'est adossé à différentes études scientifiques, comme par exemple la modélisation du risque de submersion marine et son impact sur le territoire.

### — SCOT

(SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE)

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, Le Havre Seine Métropole est compétente en matière de SCoT. Ce document de planification stratégique doit définir les grands objectifs d'aménagement et d'urbanisme en matière d'habitat, de déplacements, de développement économique et commercial, d'équipements et d'environnement. Établi à l'échelle d'une ou plusieurs intercommunalités correspondant à un bassin de vie, il s'inscrit dans une démarche de développement durable à long terme (environ 20 ans).

Un SCoT, à l'échelle des anciens territoires de la CODAH et de Caux-Estuaire, est toujours en vigueur ; le territoire de l'ex communauté de communes du canton de Criquetot-l'Esneval, qui était rattaché au SCoT du Pays des Hautes Falaises (avec Fécamp), n'est plus couvert par un SCoT suite à la création de la Communauté urbaine.

Une révision du SCoT englobant les 54 communes est en cours, concomitamment aux travaux engagés pour le PLUi ; elle doit être finalisée à l'horizon 2024, avant l'adoption du PLUi.





Le Havre Seine Métropole - 06/2023  
Directeur de la publication : Édouard PHILIPPE  
Directrice de la rédaction : Claire-Sophie TASIAS  
Rédacteur en chef : Jean-Christophe BLANC-AUBERT  
Comité de rédaction : Hortense DERO, Émilie DEVAUX et Véronique GÉLARD  
Création : Agence KAZOAR  
Rédaction : Laurence SOULARD  
Mise en page : Fabien BRASSE

Impression : Dupliprint Mayenne - 650 exemplaires



Crédits photos : Laurent BRÉARD, Philippe BRÉARD, Anne-Bettina BRUNET, Werner LE DOARÉ,  
Aktuaprod, Jacques BASILE, Jacques REFUVEILLE, Marin DAVID, Grain Photographique,  
Laurent LACHÈVRE, Transdev, École42 Le Havre, AdobeStock





[lehavreseinemetropole.fr](http://lehavreseinemetropole.fr)